Le Groupe Banque TD présente ses résultats pour le troisième trimestre de 2019

Rapport aux actionnaires • *Trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2019*

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), sauf indication contraire.

Les résultats comme présentés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), en vertu des IFRS. Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du rapport de gestion pour obtenir une description des résultats comme présentés et des résultats rajustés.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU TROISIÈME TRIMESTRE en regard du troisième trimestre de l'exercice précédent :

- **Le résultat dilué par action comme présenté a été de 1,74 $, par rapport à 1,65 $.**
- **Le résultat dilué par action rajusté a été de 1,79 $, par rapport à 1,66 $.**
- **Le résultat net comme présenté a atteint 3 248 millions de dollars, comparativement à 3 105 millions de dollars.**
- **Le résultat net rajusté a atteint 3 338 millions de dollars, comparativement à 3 127 millions de dollars.**

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE, neuf mois clos le 31 juillet 2019 en regard de la période correspondante de l'exercice précédent :

- **Le résultat dilué par action comme présenté a été de 4,71 $, par rapport à 4,43 $.**
- **Le résultat dilué par action rajusté a été de 5,11 $, par rapport à 4,84 $.**
- **Le résultat net comme présenté a atteint 8 830 millions de dollars, comparativement à 8 374 millions de dollars.**
- **Le résultat net rajusté a atteint 9 557 millions de dollars, comparativement à 9 135 millions de dollars.**

RAJUSTEMENTS DU TROISIÈME TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du résultat comme présenté pour le troisième trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- **Amortissement d'immobilisations incorporelles de 75 millions de dollars (64 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action), comparativement à 77 millions de dollars (65 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action) au troisième trimestre de l'exercice précédent**
- **Charges liées à l'acquisition de Greystone de 26 millions de dollars (26 millions de dollars après impôt ou 2 cents par action)**

TORONTO, le 29 août 2019 – Le Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le troisième trimestre clos le 31 juillet 2019. Le résultat net comme présenté du troisième trimestre a atteint 3,2 milliards de dollars, en hausse de 5 %, et le résultat net rajusté s'est élevé à 3,3 milliards de dollars, en hausse de 7 % par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

«TD a connu un excellent trimestre, lequel a été marqué par une augmentation des résultats et une croissance des produits dans tous nos secteurs d'exploitation, a déclaré Bharat Masrani, président du Groupe et chef de la direction, Groupe Banque TD. Les résultats exceptionnels que nous avons réalisés témoignent de la robustesse de notre modèle d'affaires diversifié qui nous permet d'enrichir la vie de nos clients alors que nous continuons d'innover pour l'avenir.»

Services de détail au Canada

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail au Canada s'est établi à 1 890 millions de dollars et le résultat net rajusté, à 1 916 millions de dollars, en hausse respectivement de 2 % et 3 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les produits du secteur ont progressé de 6 %, reflétant la croissance des volumes, l'accroissement des marges et la hausse des produits dans les activités de gestion de patrimoine et d'assurance. Le secteur Services de détail au Canada continue d'investir dans le développement de nouvelles capacités pour permettre aux clients de gérer plus facilement leurs finances. Pour appuyer sa stratégie visant les nouveaux arrivants, le secteur Services de détail au Canada a lancé ce trimestre un nouveau service de virement de fonds en ligne qui permet aux clients de virer des fonds facilement et rapidement partout dans le monde à partir de leur compte bancaire personnel TD.

Services de détail aux États-Unis

Le résultat net comme présenté et le résultat net rajusté du secteur Services de détail aux États-Unis se sont établis à 1 287 millions de dollars (967 millions de dollars US), en hausse de 13 % (10 % en dollars US) comme présenté et de 11 % (9 % en dollars US) sur une base rajustée par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La contribution de TD Ameritrade au résultat comme présenté et au résultat rajusté du secteur s'est établie à 294 millions de dollars (220 millions de dollars US), en hausse de 31 % (26 % en dollars US) comme présenté et de 21 % (17 % en dollars US) sur une base rajustée par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La contribution des Services bancaires de détail aux États-Unis, qui ne tiennent pas compte de la participation de la Banque dans TD Ameritrade, s'est élevée à 993 millions de dollars (747 millions de dollars US), soit une augmentation de 8 % (6 % en dollars US) par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La croissance des produits témoigne de la hausse des volumes de prêts et de dépôts. Les Services bancaires de détail aux États-Unis demeurent déterminés à offrir un service à la clientèle légendaire grâce au lancement d'une nouvelle application numérique de demande de prêt hypothécaire qui simplifie et accélère le processus d'achat d'une maison des clients. Les Services bancaires de détail aux États-Unis ont également développé de nouvelles capacités permettant d'harmoniser leur plateforme en ligne avec celle de TD Ameritrade afin d'améliorer l'expérience client. Le secteur Services détail aux États-Unis continue d'investir dans ses capacités numériques et dans l'amélioration de la connectivité au sein de tous ses sous-secteurs d'activité.

Services bancaires de gros
Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de gros a été de 244 millions de dollars au cours du trimestre considéré, une hausse de 9 % par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, reflétant une hausse des produits, en partie contrebalancée par l'augmentation des charges autres que d'intérêts et par l'augmentation des provisions pour pertes sur créances. Les produits pour le trimestre ont été de 914 millions de dollars, en hausse de 13 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison d'une augmentation des produits liés aux activités de négociation, en partie contrebalancée par la diminution des produits tirés des comptes à honoraires. Le secteur Services bancaires de gros continue de se concentrer sur l'expansion mondiale de ses activités libellées en dollars US.

Fonds propres
Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires sur une base entièrement intégrée conformément à Bâle III de la TD a été de 12,0 %.

Innovation
«Nous maintenons le cap sur nos priorités en matière d'innovation afin de déployer de nouvelles capacités omnicanales et d'offrir aux clients l'expérience à laquelle ils s'attendent à l'ère numérique, a mentionné M. Masrani. Nous favorisons également l'innovation dans les collectivités où nous exerçons nos activités. Dans le cadre du défi TD Prêts à agir de cette année, ayant pour thème une Meilleure santé, nous offrons dix subventions de 1 million de dollars chacune qui seront remises à des organisations proposant des solutions novatrices dans un monde en constante évolution.»

Conclusion
«Je suis très heureux de notre rendement pour le trimestre, a ajouté M. Masrani. Alors que nous entamons le dernier trimestre de l'exercice, le contexte macroéconomique est devenu moins favorable. Grâce à la solidité de notre franchise et aux investissements que nous avons faits dans nos capacités, j'ai confiance que nous pourrons continuer à répondre aux besoins de nos clients tout en créant de la valeur pour nos actionnaires.»

«Je tiens à remercier nos plus de 85 000 collègues de partout dans le monde pour avoir contribué à notre succès. Les résultats que nous avons obtenus ce trimestre témoignent de leur travail acharné et de leur dévouement», a conclu M. Masrani.

Le texte qui précède contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» à la page 4.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION ACCRUE DES RENSEIGNEMENTS

Le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements a été mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en 2012 pour établir des principes fondamentaux de divulgation de renseignements, des recommandations et des pratiques exemplaires visant à améliorer les informations à fournir sur les risques des banques. Voici un index des recommandations (telles qu'elles ont été publiées par le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements) et l'endroit où sont présentées les informations connexes dans le rapport aux actionnaires, le document *Information financière supplémentaire* (IFS) ou le document *Information réglementaire supplémentaire* (IRS) du troisième trimestre de 2019. Les renseignements se trouvant sur le site Web de la TD, dans tout document IFS ou document IRS ne sont pas intégrés par renvoi, et ne devraient pas être considérés comme étant intégrés par renvoi, dans le rapport aux actionnaires, le rapport de gestion ou les états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2019. Certains renvois sont faits à l'information présentée dans le rapport annuel 2018 de la Banque.

Type de risque	Sujet	Informations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	Page			
			Rapport aux actionnaires du T3 2019	IFS du T3 2019	IRS du T3 2019	Rapport annuel 2018
Général	1	Regrouper dans un même rapport l'information présentée sur tous les risques	Pour trouver les informations, se reporter aux pages ci-après.			
	2	Indiquer la terminologie et les mesures employées par la Banque pour les risques, et présenter les principales valeurs des paramètres utilisés				71-76, 81, 87, 89-91, 101-103
	3	Décrire et analyser les principaux risques et les risques émergents				67-71
	4	Décrire les plans pour atteindre chacun des nouveaux ratios clés réglementaires lorsque les règles applicables seront définitives	32-33, 38, 46			62-63, 95-96, 98
Gouvernance pour la gestion des risques, et modèle de gestion des risques et modèle d'affaires	5	Présenter un sommaire sur l'organisation, les processus et les principales fonctions de la gestion des risques de la Banque				72-75
	6	Donner une description de la culture d'approche des risques de la Banque et des procédures mises en œuvre pour respecter cette culture				71-72
	7	Donner une description des risques clés liés aux modèles d'affaires et aux activités de la Banque				61, 71, 76-103
	8	Donner une description des simulations de crise faites pour tester la gouvernance des risques et le cadre économique des fonds propres de la Banque	36			60, 75-76, 84, 101
Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Décrire les exigences de fonds propres pilier 1 et leur incidence sur les banques d'importance systémique mondiale	31-32, 83		1-3, 6	57-59, 63, 211
	10	Présenter les composantes des fonds propres et un rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			1-3, 5	57
	11	Présenter un état des variations des fonds propres réglementaires			4	
	12	Présenter une analyse de la planification des fonds propres dans le cadre d'une analyse plus générale de la planification stratégique de la direction				58-60, 101
	13	Présenter une analyse des façons dont les actifs pondérés en fonction des risques (APR) sont touchés par les activités de l'entreprise et les risques connexes		4-7		60-61
	14	Présenter une analyse des exigences de fonds propres applicables à chaque méthode utilisée pour calculer les APR	36		10	77-79, 81, 83-84
	15	Sous forme de tableau, présenter le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs de Bâle et les principaux portefeuilles			21-34, 37-42	
	16	Présenter un état de rapprochement qui montre les variations des APR par type de risque	33		11-12	
	17	Présenter une analyse des exigences de Bâle III en matière de tests de validation rétroactifs			51	80, 84, 89
Liquidité	18	Décrire la gestion des besoins de liquidité et de la réserve de liquidités de la Banque	39-41, 43-44			91-93
Financement	19	Présenter les actifs grevés et non grevés sous forme de tableau par catégorie présentée au bilan	42			94, 204
	20	Présenter sous forme de tableau le total consolidé des actifs, des passifs et des engagements hors bilan par durée contractuelle restante à la date du bilan	46-48			98-100
	21	Présenter une analyse des sources de financement de la Banque et de la stratégie de financement de la Banque	42-43, 45-46			97-98
Risque de marché	22	Présenter les liens entre les mesures du risque de marché pour le portefeuille lié aux activités de négociation et le portefeuille lié aux activités autres que de négociation et le bilan	34			82
	23	Présenter une ventilation des facteurs de risque de marché importants liés aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation	34-38			82, 84-87
	24	Décrire les principales limites du modèle de mesure du risque de marché et les procédures de validation	36			83-87, 89
	25	Décrire les principales techniques de gestion des risques, à part les mesures et paramètres de risque présentés	36			83-87
Risque de crédit	26	Fournir de l'information permettant aux utilisateurs de comprendre le profil de risque de crédit de la Banque, y compris les concentrations importantes du risque de crédit	26-30, 69-74	15-31	1-5, 10-11, 13-51	44-57, 76-81, 162-169, 178, 180-182, 209-210
	27	Décrire les politiques de la Banque pour détecter les prêts douteux	74			52, 130-131, 137-138, 168
	28	Présenter un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture des prêts douteux de la période avec la provision pour pertes sur prêts	26, 71-74	19, 23-24		49, 165-167
	29	Présenter une analyse du risque de crédit de contrepartie de la Banque dû aux transactions sur dérivés			35-36, 43-47	79-80, 147, 174-175, 178, 180-182
	30	Présenter une analyse des mesures d'atténuation du risque de crédit, notamment les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit				80, 134, 147
Autres risques	31	Décrire les types d'«autres risques» en fonction des classements de la direction et la façon dont ils sont détectés, traités, évalués et gérés individuellement				87-90, 101-103
	32	Présenter pour les autres risques les occurrences de risque connues publiquement	81			70-71, 202-204

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE GESTION

4 Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs
5 Faits saillants financiers
6 Notre rendement
10 Aperçu des résultats financiers
16 Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD
24 Résultats trimestriels
25 Revue du bilan
26 Qualité du portefeuille de crédit
31 Situation des fonds propres
34 Gestion des risques
49 Titrisation et arrangements hors bilan
49 Méthodes et estimations comptables
51 Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

52 Bilan consolidé intermédiaire
53 État du résultat consolidé intermédiaire
54 État du résultat global consolidé intermédiaire
55 État des variations des capitaux propres consolidé intermédiaire
56 État des flux de trésorerie consolidé intermédiaire
57 Notes des états financiers consolidés intermédiaires

84 **RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS**

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque») pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2019, comparativement aux périodes correspondantes indiquées. Il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes inclus dans le présent rapport aux actionnaires, ainsi qu'avec les états financiers consolidés de 2018, les notes correspondantes et le rapport de gestion de 2018. Le présent rapport de gestion est daté du 28 août 2019. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers consolidés de 2018 de la Banque et des notes correspondantes, ou de ses états financiers consolidés intermédiaires et des notes correspondantes, dressés selon les IFRS publiées par l'IASB. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Des renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle 2018 de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse http://www.td.com, de même que sur le site SEDAR, à l'adresse http://www.sedar.com, et sur le site de la SEC, à l'adresse http://www.sec.gov (section EDGAR Filers).

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque (comme elle est définie dans le présent document) fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document de même que dans le rapport de gestion (le «rapport de gestion de 2018») du rapport annuel de 2018 de la Banque à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques», pour les secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2019» et pour le secteur Siège social à la rubrique «Orientation pour 2019», ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2019 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, l'environnement réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités ainsi que les attentes en matière de rendement financier pour la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier», «objectif», «cible» et «pouvoir» et de verbes au futur ou au conditionnel.

Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner, isolément ou collectivement, de tels écarts incluent les risques, notamment, de crédit, de marché (y compris le risque de position sur titres de participation, le risque sur marchandises, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque d'écart de taux), de liquidité, opérationnel (y compris les risques liés à la technologie et à l'infrastructure), d'atteinte à la réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux, d'adéquation des fonds propres et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; la capacité de la Banque à mettre en œuvre ses principales priorités, notamment réaliser des acquisitions et des cessions, élaborer des plans de fidélisation de la clientèle, élaborer des plans stratégiques et recruter, former et maintenir en poste des dirigeants clés; les interruptions ou attaques (y compris les cyberattaques) visant la technologie informatique, Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; l'évolution de divers types de fraude et d'autres comportements criminels auxquels la Banque est exposée; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements, de la modification des lois et des règlements actuels ou de leur application, y compris sans s'y restreindre les lois fiscales, les lignes directrices sur les fonds propres et les directives réglementaires en matière de liquidité, et le régime de «recapitalisation interne» des banques; l'exposition à des litiges et à des questions de réglementation importants; la concurrence accrue, y compris provenant des services bancaires par Internet et par appareil mobile et des concurrents offrant des services non traditionnels; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change et d'intérêt (y compris la possibilité de taux d'intérêt négatifs); l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; les estimations comptables critiques et les changements de normes, de politiques et de méthodes comptables utilisées par la Banque; les crises de la dette internationale actuelles ou éventuelles et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2018, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à tout événement ou à toute transaction dont il est question aux rubriques «Événements importants» et «Événements importants et postérieurs de 2019» dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web www.td.com. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes qui étayent les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2018 à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques», aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2019» pour les secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros, et à la rubrique «Orientation pour 2019» pour le secteur Siège social, telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable l'exige.

Avant sa publication, ce document a été revu par le comité d'audit de la Banque et approuvé par le conseil d'administration de la Banque, sur recommandation du comité d'audit.

TABLEAU 1 : FAITS SAILLANTS FINANCIERS[1]

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	*Aux ou pour les trois mois clos les*			*Aux ou pour les neuf mois clos les*	
	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018
Résultats d'exploitation					
Total des produits	**10 499 $**	10 228 $	9 899 $	**30 725 $**	28 756 $
Provision pour pertes sur créances	**655**	633	561	**2 138**	1 810
Indemnisations d'assurance et charges connexes	**712**	668	627	**2 082**	1 760
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	**5 374**	5 248	5 131	**16 477**	14 829
Charges autres que d'intérêts – rajustées[2]	**5 298**	5 163	5 078	**15 622**	14 630
Résultat net – comme présenté	**3 248**	3 172	3 105	**8 830**	8 374
Résultat net – rajusté[2]	**3 338**	3 266	3 127	**9 557**	9 135
Situation financière (en milliards de dollars canadiens)					
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	**675,9 $**	663,6 $	635,2 $	**675,9 $**	635,2 $
Total de l'actif	**1 405,4**	1 356,6	1 292,5	**1 405,4**	1 292,5
Total des dépôts	**870,3**	875,3	838,6	**870,3**	838,6
Total des capitaux propres	**86,4**	84,9	77,7	**86,4**	77,7
Total des actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires[3]	**454,9**	452,3	428,9	**454,9**	428,9
Ratios financiers					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	**15,8 %**	16,5 %	16,9 %	**14,8 %**	15,6 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté[4]	**16,2**	17,0	17,1	**16,1**	17,1
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires[4]	**22,0**	23,4	24,5	**21,0**	22,7
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté[4]	**22,2**	23,6	24,2	**22,3**	24,3
Ratio d'efficience – comme présenté	**51,2**	51,3	51,8	**53,6**	51,6
Ratio d'efficience – rajusté[2]	**50,5**	50,5	51,3	**50,8**	50,7
Provision pour pertes sur créances en % de la moyenne des prêts et acceptations nets[5]	**0,38**	0,39	0,35	**0,43**	0,39
Information sur les actions ordinaires – comme présentée (en dollars canadiens)					
Résultat par action					
De base	**1,75 $**	1,70 $	1,65 $	**4,72 $**	4,44 $
Dilué	**1,74**	1,70	1,65	**4,71**	4,43
Dividendes par action ordinaire	**0,74**	0,74	0,67	**2,15**	1,94
Valeur comptable par action	**44,30**	43,51	39,34	**44,30**	39,34
Cours de clôture[6]	**77,15**	76,42	77,17	**77,15**	77,17
Actions en circulation (en millions)					
Nombre moyen – de base	**1 825,3**	1 826,6	1 830,0	**1 828,4**	1 838,4
Nombre moyen – dilué	**1 828,6**	1 830,0	1 834,0	**1 831,6**	1 842,6
Fin de période	**1 819,2**	1 828,4	1 826,1	**1 819,2**	1 826,1
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)	**140,4 $**	139,7 $	140,9 $	**140,4 $**	140,9 $
Rendement de l'action[7]	**3,9 %**	3,9 %	3,5 %	**3,9 %**	3,5 %
Ratio de distribution sur actions ordinaires	**42,3**	43,4	40,4	**45,5**	43,7
Ratio cours/bénéfice	**12,3**	12,3	13,2	**12,3**	13,2
Rendement total pour les actionnaires (1 an)[8]	**3,9**	10,0	24,3	**3,9**	24,3
Information sur les actions ordinaires – rajustée (en dollars canadiens)[2]					
Résultat par action					
De base	**1,79 $**	1,75 $	1,67 $	**5,12 $**	4,85 $
Dilué	**1,79**	1,75	1,66	**5,11**	4,84
Ratio de distribution sur actions ordinaires	**41,1 %**	42,1 %	40,1 %	**41,9 %**	40,0 %
Ratio cours/bénéfice	**11,4**	11,6	12,4	**11,4**	12,4
Ratios des fonds propres					
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires[3]	**12,0 %**	12,0 %	11,7 %	**12,0 %**	11,7 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1[3]	**13,4**	13,5	13,3	**13,4**	13,3
Ratio du total des fonds propres[3]	**16,1**	15,8	15,4	**16,1**	15,4
Ratio de levier	**4,1**	4,2	4,1	**4,1**	4,1

[1] Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

[2] Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements sur les résultats comme présentés et les résultats rajustés, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document.

[3] Chaque ratio de fonds propres comporte sa propre composante actifs pondérés en fonction des risques, conformément à la méthode progressive d'intégration du rajustement de la valeur du crédit (RVC) prescrite par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Pour l'exercice 2019, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres sont tous de 100 %. Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires étaient respectivement de 80 %, 83 % et 86 %.

[4] Mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques «Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires» et «Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires» du présent document.

[5] Compte non tenu des prêts dépréciés acquis.

[6] Cours de clôture à la Bourse de Toronto (TSX).

[7] Le rendement de l'action correspond au dividende annualisé par action ordinaire versé, divisé par le cours de clôture moyen quotidien de l'action de la période considérée. Le dividende par action ordinaire est déterminé de la manière suivante : a) pour le trimestre – en annualisant le dividende par action ordinaire versé au cours du trimestre; b) pour la période depuis le début de l'exercice – en annualisant le dividende par action ordinaire versé depuis le début de l'exercice.

[8] Le rendement total pour les actionnaires est calculé d'après l'évolution du cours de l'action et les dividendes réinvestis sur une période continue de un an.

NOTRE RENDEMENT

Aperçu de la Société

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque»). La TD est la cinquième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à plus de 26 millions de clients. Ces services sont regroupés dans trois grands secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et Services bancaires de gros. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec plus de 13 millions de clients actifs du service en ligne et du service mobile. Au 31 juillet 2019, les actifs de la TD totalisaient 1,4 billion de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole «TD».

Présentation de l'information financière de la Banque

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS, les PCGR actuels, et désigne les résultats dressés selon les IFRS «comme présentés». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR connues sous le nom de résultats «rajustés», afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les «éléments à noter» des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent. La Banque croit que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau 3. Comme expliqué, les résultats rajustés diffèrent des résultats comme présentés selon les IFRS. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

Le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis de la Banque comprend des conventions conclues avec certains détaillants américains en vertu desquelles la TD est l'émetteur aux États-Unis de cartes de crédit de marque privée et comarquées à l'intention de leurs clients américains. En vertu des modalités de ces conventions individuelles, la Banque et les détaillants partagent les profits générés par les portefeuilles concernés après déduction des pertes sur créances. Selon les IFRS, la TD est tenue de présenter les montants bruts des produits et des provisions pour pertes sur créances liés à ces portefeuilles dans l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque. À l'échelle des secteurs d'exploitation, la part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêt, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuable à la TD en vertu des conventions.

Le tableau qui suit donne les résultats d'exploitation comme présentés de la Banque.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Comme présentés[1]

(en millions de dollars canadiens)	*Trois mois clos les*			*Neuf mois clos les*	
	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018
Produits d'intérêts nets	**6 024 $**	5 872 $	5 655 $	**17 756 $**	16 483 $
Produits autres que d'intérêts	**4 475**	4 356	4 244	**12 969**	12 273
Total des produits	**10 499**	10 228	9 899	**30 725**	28 756
Provision pour pertes sur créances	**655**	633	561	**2 138**	1 810
Indemnisations d'assurance et charges connexes	**712**	668	627	**2 082**	1 760
Charges autres que d'intérêts	**5 374**	5 248	5 131	**16 477**	14 829
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	**3 758**	3 679	3 580	**10 028**	10 357
Charge d'impôt sur le résultat	**813**	773	705	**2 089**	2 491
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	**303**	266	230	**891**	508
Résultat net – comme présenté	**3 248**	3 172	3 105	**8 830**	8 374
Dividendes sur actions privilégiées	**62**	62	59	**184**	163
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	**3 186 $**	3 110 $	3 046 $	**8 646 $**	8 211 $
Attribuable aux :					
Actionnaires ordinaires	**3 186 $**	3 110 $	3 028 $	**8 628 $**	8 157 $
Participations ne donnant pas le contrôle	**–**	–	18	**18**	54

[1] Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés de la Banque.

TABLEAU 3 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté[1]

(en millions de dollars canadiens)	*Trois mois clos les*			*Neuf mois clos les*	
	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018
Résultats d'exploitation – rajustés					
Produits d'intérêts nets	**6 024 $**	5 872 $	5 655 $	**17 756 $**	16 483 $
Produits autres que d'intérêts[2]	**4 475**	4 356	4 244	**12 969**	12 362
Total des produits	**10 499**	10 228	9 899	**30 725**	28 845
Provision pour pertes sur créances	**655**	633	561	**2 138**	1 810
Indemnisations d'assurance et charges connexes	**712**	668	627	**2 082**	1 760
Charges autres que d'intérêts[3]	**5 298**	5 163	5 078	**15 622**	14 630
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	**3 834**	3 764	3 633	**10 883**	10 645
Charge d'impôt sur le résultat	**824**	787	778	**2 289**	2 194
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade[4]	**328**	289	272	**963**	684
Résultat net – rajusté	**3 338**	3 266	3 127	**9 557**	9 135
Dividendes sur actions privilégiées	**62**	62	59	**184**	163
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté	**3 276**	3 204	3 068	**9 373**	8 972
Attribuable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, après impôt sur le résultat	**–**	–	18	**18**	54
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	**3 276**	3 204	3 050	**9 355**	8 918
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat					
Amortissement des immobilisations incorporelles[5]	**(75)**	(78)	(77)	**(233)**	(248)
Charges liées à l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur[6]	**–**	–	–	**(607)**	–
Charges liées à l'acquisition de Greystone[7]	**(26)**	(30)	–	**(87)**	–
Charges liées à la transaction de Scottrade[8]	**–**	–	(18)	**–**	(168)
Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis[9]	**–**	–	–	**–**	(48)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat pour les éléments à noter					
Amortissement des immobilisations incorporelles[5, 10]	**(11)**	(12)	(12)	**(36)**	(42)
Charges liées à l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur[6]	**–**	–	–	**(161)**	–
Charges liées à l'acquisition de Greystone[7]	**–**	(2)	–	**(3)**	–
Charges liées à la transaction de Scottrade[8]	**–**	–	–	**–**	(5)
Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis[9]	**–**	–	(61)	**–**	344
Total des rajustements pour les éléments à noter	**(90)**	(94)	(22)	**(727)**	(761)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	**3 186 $**	3 110 $	3 028 $	**8 628 $**	8 157 $

[1] Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

[2] Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent l'élément à noter suivant : Rajustement de la valeur comptable de certaines participations donnant droit à des crédits d'impôt, comme expliqué à la note 9 ci-dessous; premier trimestre de 2018 – (89) millions de dollars. Ce montant est comptabilisé dans le secteur Siège social.

[3] Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants : Amortissement d'immobilisations incorporelles, comme expliqué à la note 5 ci-dessous; troisième trimestre de 2019 – 50 millions de dollars; deuxième trimestre de 2019 – 55 millions de dollars; premier trimestre de 2019 – 56 millions de dollars; troisième trimestre de 2018 – 53 millions de dollars; deuxième trimestre de 2018 – 62 millions de dollars; premier trimestre de 2018 – 63 millions de dollars. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Siège social. Charges liées à l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur, comme expliqué à la note 6 ci-dessous; premier trimestre de 2019 – 607 millions de dollars. Ce montant est comptabilisé dans le secteur Services de détail au Canada. Charges liées à l'acquisition de Greystone, comme expliqué à la note 7 ci-dessous; troisième trimestre de 2019 – 26 millions de dollars; deuxième trimestre de 2019 – 30 millions de dollars; premier trimestre de 2019 – 31 millions de dollars. Ce montant est comptabilisé dans le secteur Services de détail au Canada. Charges liées à la transaction de Scottrade, comme expliqué à la note 8 ci-dessous; deuxième trimestre de 2018 – 16 millions de dollars; premier trimestre de 2018 – 5 millions de dollars. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

[4] La quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade rajustée exclut les éléments à noter suivants : Amortissement d'immobilisations incorporelles, comme expliqué à la note 5 ci-dessous; troisième trimestre de 2019 – 25 millions de dollars; deuxième trimestre de 2019 – 23 millions de dollars; premier trimestre de 2019 – 24 millions de dollars; troisième trimestre de 2018 – 24 millions de dollars; deuxième trimestre de 2018 – 24 millions de dollars; premier trimestre de 2018 – 22 millions de dollars. Quote-part de la Banque de l'ajustement des soldes d'impôt différé de TD Ameritrade, comme expliqué à la note 9 ci-dessous; premier trimestre de 2018 – (41) millions de dollars. L'incidence de ces deux éléments sur les résultats a été comptabilisée dans le secteur Siège social. Quote-part de la Banque des charges liées à l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade Financial Services, Inc. («Scottrade»), comme expliqué à la note 8 ci-dessous; troisième trimestre de 2018 – 18 millions de dollars; deuxième trimestre de 2018 – 61 millions de dollars; premier trimestre de 2018 – 68 millions de dollars. Cet élément a été comptabilisé dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

[5] L'amortissement des immobilisations incorporelles se rapporte aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'acquisitions d'actifs ou de regroupements d'entreprises, y compris aux montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles attribuables à la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade. L'amortissement des logiciels et des droits de gestion d'actifs est inclus dans l'amortissement des immobilisations incorporelles; toutefois, il n'est pas inclus aux fins des éléments à noter.

[6] Le 10 janvier 2019, l'entente à long terme que la Banque a conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur est entrée en vigueur parallèlement à l'acquisition par Air Canada d'Aimia Canada Inc., qui exploite le programme de fidélisation Aéroplan (la «transaction»). Dans le cadre de la transaction, la Banque a passé en charges un montant de 607 millions de dollars (446 millions de dollars après impôt) au cours du premier trimestre de 2019 dans le secteur Services de détail au Canada.

[7] Le 1er novembre 2018, la Banque a acquis Greystone Capital Management Inc., société mère de Greystone Managed Investments Inc. («Greystone»). La Banque a engagé des frais liés à l'acquisition, y compris de la rémunération versée à des actionnaires employés sous forme d'actions ordinaires dans le cadre de l'acquisition, des coûts de transaction directs et certains autres frais liés à l'acquisition. Ces montants sont comptabilisés à titre d'ajustement du résultat net et présentés dans le secteur Services de détail au Canada.

[8] Le 18 septembre 2017, la Banque a acquis Scottrade Bank, et TD Ameritrade a acquis Scottrade, en même temps que la Banque a procédé à l'achat d'actions de TD Ameritrade émises dans le cadre de l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade (la «transaction de Scottrade»). Scottrade Bank a fusionné avec TD Bank, N.A. La Banque et TD Ameritrade ont engagé des frais liés à l'acquisition, y compris des indemnités de départ, des frais liés à la résiliation de contrats, des coûts de transaction directs et d'autres charges non récurrentes. Ces montants ont été comptabilisés à titre d'ajustement du résultat net et comprennent les charges liées à l'acquisition par la Banque de Scottrade Bank et les montants après impôt relatifs à la quote-part de la Banque des charges liées à l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

[9] Au premier trimestre de 2018, la réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis promulguée par la *Tax Cuts and Jobs Act* (loi sur les réductions d'impôt et l'emploi) (la «loi sur l'impôt américaine») a entraîné l'imputation aux résultats d'une charge nette de 453 millions de dollars, comprenant une charge nette avant impôt de 48 millions de dollars découlant de la moins-value de certaines participations donnant droit à des crédits d'impôt, compensée en partie par l'incidence favorable de la quote-part de la Banque de la réévaluation des soldes d'impôt différé de TD Ameritrade, et une charge d'impôt sur le résultat nette de 405 millions de dollars découlant de la réévaluation des actifs et passifs d'impôt différé de la Banque selon le taux de base réduit de 21 % et d'autres ajustements d'impôt connexes. Le montant a été estimé au premier trimestre de 2018 et l'estimation a été mise à jour au troisième trimestre de 2018, ce qui a donné lieu à un recouvrement d'impôt différé net de 61 millions de dollars. L'incidence de ces éléments sur les résultats a été comptabilisée dans le secteur Siège social.

[10] Le montant présenté pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018 ne tient pas compte d'un rajustement non récurrent de 31 millions de dollars des soldes de passifs d'impôt différé connexes découlant de la loi sur l'impôt américaine. L'élément à noter Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis comprend l'incidence de ce rajustement.

TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ[1]

(en dollars canadiens)	*Trois mois clos les*			*Neuf mois clos les*	
	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018
Résultat de base par action – comme présenté	**1,75 $**	1,70 $	1,65 $	**4,72 $**	4,44 $
Rajustements pour les éléments à noter[2]	**0,04**	0,05	0,02	**0,40**	0,41
Résultat de base par action – rajusté	**1,79 $**	1,75 $	1,67 $	**5,12 $**	4,85 $
Résultat dilué par action – comme présenté	**1,74 $**	1,70 $	1,65 $	**4,71 $**	4,43 $
Rajustements pour les éléments à noter[2]	**0,05**	0,05	0,01	**0,40**	0,41
Résultat dilué par action – rajusté	**1,79 $**	1,75 $	1,66 $	**5,11 $**	4,84 $

[1] Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.
[2] Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

TABLEAU 5 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, APRÈS IMPÔT SUR LE RÉSULTAT[1, 2, 3]

(en millions de dollars canadiens)	*Trois mois clos les*			*Neuf mois clos les*	
	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018
TD Bank, National Association (TD Bank, N.A.)	**17 $**	21 $	21 $	**59 $**	67 $
TD Ameritrade Holding Corporation (TD Ameritrade)[4]	**25**	23	24	**72**	70
MBNA Canada	**11**	9	10	**30**	39
Aéroplan	**4**	5	4	**13**	13
Divers	**7**	8	6	**23**	17
	64	66	65	**197**	206
Logiciels et droits de gestion d'actifs	**116**	117	107	**343**	335
Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat	**180 $**	183 $	172 $	**540 $**	541 $

[1] Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.
[2] Le montant présenté pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018 ne tient pas compte d'un rajustement non récurrent de 31 millions de dollars des soldes de passifs d'impôt différé connexes découlant de la loi sur l'impôt américaine. L'élément à noter Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis comprend l'incidence de ce rajustement.
[3] L'amortissement des immobilisations incorporelles, à l'exception des logiciels et des droits de gestion d'actifs, est inclus dans les éléments à noter. Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.
[4] Compris dans la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires. Pour l'exercice 2019, la méthode de répartition du capital aux secteurs d'exploitation est fondée sur un ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 10 %. La méthode de répartition du capital aux secteurs d'exploitation était fondée sur un ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 9 % pour l'exercice 2018.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est le résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR, puisque ce n'est pas un terme défini par les IFRS. Les lecteurs doivent prendre note que les résultats rajustés et d'autres mesures rajustées par rapport à une base autre que les IFRS n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

TABLEAU 6 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	*Trois mois clos les*			*Neuf mois clos les*	
	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	**80 160 $**	77 369 $	70 935 $	**77 773 $**	69 849 $
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	**3 186**	3 110	3 028	**8 628**	8 157
Éléments à noter, après impôt sur le résultat[1]	**90**	94	22	**727**	761
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	**3 276 $**	3 204 $	3 050 $	**9 355 $**	8 918 $
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	**15,8 %**	16,5 %	16,9 %	**14,8 %**	15,6 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	**16,2**	17,0	17,1	**16,1**	17,1

[1] Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, le goodwill théorique et les immobilisations incorporelles théoriques liés à une participation dans TD Ameritrade, et d'autres immobilisations incorporelles acquises, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises, qui sont traitées comme un élément à noter, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAAO rajusté est calculé à partir du résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après

ajustement pour exclure les éléments à noter et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAAO rajusté fournit des renseignements utiles sur le rendement des actifs productifs de revenus de la Banque, peu importe qu'ils aient été acquis ou générés en interne. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires, le RCPCAAO et le RCPCAAO rajusté constituent des mesures financières non conformes aux PCGR et ne sont pas des termes définis par les IFRS. Les lecteurs doivent prendre note que les résultats rajustés et d'autres mesures rajustées par rapport à une base autre que les IFRS n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

TABLEAU 7 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES CORPORELS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	*Trois mois clos les*			*Neuf mois clos les*	
	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	**80 160 $**	77 369 $	70 935 $	**77 773 $**	69 849 $
Goodwill moyen	**17 123**	17 083	16 339	**17 073**	16 136
Goodwill théorique et immobilisations incorporelles théoriques moyens liés à une participation dans TD Ameritrade	**4 145**	4 136	4 114	**4 153**	4 100
Autres immobilisations incorporelles acquises moyennes[1]	**666**	717	648	**680**	702
Passifs d'impôt différé connexes moyens	**(272)**	(269)	(222)	**(259)**	(247)
Capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	**58 498**	55 702	50 056	**56 126**	49 158
Résultat net attribuable aux actionnaires – comme présenté	**3 186**	3 110	3 028	**8 628**	8 157
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises, après impôt sur le résultat[2]	**64**	66	65	**197**	206
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises	**3 250**	3 176	3 093	**8 825**	8 363
Autres éléments à noter, après impôt sur le résultat[2]	**26**	28	(43)	**530**	555
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	**3 276 $**	3 204 $	3 050 $	**9 355 $**	8 918 $
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires	**22,0 %**	23,4 %	24,5 %	**21,0 %**	22,7 %
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	**22,2**	23,6	24,2	**22,3**	24,3

[1] Excluent les immobilisations incorporelles liées aux logiciels et aux droits de gestion d'actifs.
[2] Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DE 2019

Entente pour l'émission des cartes de crédit du programme de fidélisation d'Air Canada

Le 10 janvier 2019, l'entente à long terme que la Banque a conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur (l'«entente sur le programme de fidélisation») est entrée en vigueur conjointement avec la conclusion de l'acquisition par Air Canada d'Aimia Canada Inc., qui administre le programme de fidélisation Aéroplan (la «transaction»). Conformément à l'entente sur le programme de fidélisation, la Banque deviendra le principal émetteur de cartes de crédit pour le nouveau programme de fidélisation d'Air Canada au moment de son lancement en 2020, jusqu'en 2030. Les titulaires de cartes de crédit TD Aéroplan deviendront membres du nouveau programme de fidélisation d'Air Canada, et leurs milles seront transférés au moment du lancement du nouveau programme de fidélisation d'Air Canada en 2020.

Dans le cadre de la transaction, la Banque a payé à Air Canada 622 millions de dollars plus les taxes de vente applicables, dont un montant de 547 millions de dollars (446 millions de dollars après taxes de vente et impôt sur le résultat) a été comptabilisé au poste Charges autres que d'intérêts – Divers dans le secteur Services de détail au Canada au premier trimestre de 2019, et un montant de 75 millions de dollars, à titre d'immobilisations incorporelles qui sera amortie sur la durée de l'entente sur le programme de fidélisation. De plus, la Banque a effectué un paiement anticipé de 308 millions de dollars plus les taxes de vente applicables pour l'achat futur de points de fidélisation sur une période de dix ans. La Banque prévoit également engager des coûts supplémentaires avant impôt d'environ 100 millions de dollars sur deux ans pour la conception des fonctionnalités visant à offrir le nouveau programme. La transaction a également réduit le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la Banque d'environ 13 points de base (pdb).

Acquisition de Greystone

Le 1er novembre 2018, la Banque a acquis la totalité des actions en circulation de Greystone pour une contrepartie de 821 millions de dollars, dont une tranche de 479 millions de dollars a été réglée en espèces et une tranche de 342 millions de dollars a été réglée en actions ordinaires de la TD. La valeur de 4,7 millions d'actions ordinaires émises en contrepartie est fondée sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Banque négociées au cours des dix jours précédant immédiatement le cinquième jour ouvrable avant la date d'acquisition et a été comptabilisée en fonction du cours des actions à la clôture de l'acquisition. Des actions ordinaires d'une valeur de 167 millions de dollars émises à l'intention des actionnaires employés dans le cadre de l'acquisition sont entiercées pour une période de deux ans après l'acquisition, sous réserve que les actionnaires employés demeurent à l'emploi de la Banque, et sont comptabilisées à titre de charge de rémunération sur la période d'entiercement de deux ans.

L'acquisition a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Au 1er novembre 2018, l'acquisition représentait un apport aux actifs de 165 millions de dollars et aux passifs, de 46 millions de dollars. Une tranche de 140 millions de dollars de l'excédent de la contrepartie comptable sur la juste valeur des actifs nets identifiables a été affectée aux immobilisations incorporelles au titre des relations clients, une tranche de 37 millions de dollars, au passif d'impôt différé, et une tranche de 432 millions de dollars, au goodwill. Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt. Les comptes de l'entreprise acquise ont été consolidés à compter de la date de l'acquisition et inclus dans le secteur Services de détail au Canada.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Sommaire du rendement

Un aperçu du rendement de la Banque, sur une base rajustée, pour le troisième trimestre de 2019 est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise des résultats rajustés, lesquels excluent les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les IFRS. Les résultats comme présentés et rajustés ainsi que les éléments à noter sont expliqués à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document.

- Le résultat dilué par action rajusté pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 a augmenté de 6 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. La Banque vise une croissance à moyen terme du résultat par action rajusté de 7 % à 10 %.
- Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 a été de 22,3 %.
- Pour les douze mois clos le 31 juillet 2019, le total du rendement pour les actionnaires a atteint 3,9 % par rapport au rendement moyen de (1,4) % des établissements financiers canadiens comparables[1].

Résultat net

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2019 par rapport au T3 2018

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a été de 3 248 millions de dollars, soit une hausse de 143 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation est attribuable à l'accroissement des produits et à la hausse de la contribution de TD Ameritrade, en partie contrebalancés par la hausse des charges autres que d'intérêts, qui tiennent compte des charges liées à l'acquisition de Greystone, ainsi que par la hausse de la provision pour pertes sur créances et des indemnisations d'assurance. Le résultat net rajusté pour le trimestre a atteint 3 338 millions de dollars, en hausse de 211 millions de dollars, ou 7 %.

Répartie par secteur, l'augmentation du résultat net comme présenté s'explique par des augmentations de 144 millions de dollars, ou 13 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 38 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Services de détail au Canada et de 21 millions de dollars, ou 9 %, dans le secteur Services bancaires de gros, le tout en partie contrebalancé par une hausse de 60 millions de dollars, ou 53 %, de la perte nette dans le secteur Siège social.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2019 par rapport au T2 2019

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a augmenté de 76 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celui du trimestre précédent. La hausse découle de l'accroissement des produits et de la hausse de la contribution de TD Ameritrade, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation des charges autres que d'intérêts, des indemnisations d'assurance et de la provision pour pertes sur créances. Le résultat net rajusté pour le trimestre a augmenté de 72 millions de dollars, ou 2 %.

Répartie par secteur, l'augmentation du résultat net comme présenté s'explique par des augmentations de 41 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Services de détail au Canada, de 24 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 23 millions de dollars, ou 10 %, dans le secteur Services bancaires de gros, le tout en partie contrebalancé par une hausse de 12 millions de dollars, ou 7 %, de la perte nette dans le secteur Siège social.

Depuis le début de l'exercice – T3 2019 par rapport au T3 2018

Le résultat net comme présenté de 8 830 millions de dollars a augmenté de 456 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est attribuable à l'accroissement des produits, à l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis au cours de la période correspondante de l'exercice précédent et à la hausse de la contribution de TD Ameritrade, le tout en partie contrebalancé par la hausse des charges autres que d'intérêts, qui tiennent compte des charges liées à l'entente conclue avec Air Canada et de l'acquisition de Greystone, ainsi que par la hausse de la provision pour pertes sur créances et des indemnisations d'assurance. Le résultat net rajusté s'est établi à 9 557 millions de dollars, en hausse de 422 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

Répartie par secteur, l'augmentation du résultat net comme présenté s'explique par une augmentation de 716 millions de dollars, ou 23 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et par une diminution de 384 millions de dollars, ou 42 %, de la perte nette du secteur Siège social, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 324 millions de dollars, ou 6 %, dans le secteur Services de détail au Canada et une baisse de 320 millions de dollars, ou 42 %, dans le secteur Services bancaires de gros.

Produits d'intérêts nets

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2019 par rapport au T3 2018

Les produits d'intérêts nets pour le trimestre ont été de 6 024 millions de dollars, soit une hausse de 369 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique par la croissance des volumes dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis et par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie contrebalancé par la baisse des produits d'intérêts nets dans le secteur Services bancaires de gros.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits d'intérêts nets s'explique par des augmentations de 174 millions de dollars, ou 6 %, dans le secteur Services de détail au Canada, de 127 millions de dollars, ou 6 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 146 millions de dollars, ou 46 %, dans le secteur Siège social, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 78 millions de dollars, ou 28 %, dans le secteur Services bancaires de gros.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2019 par rapport au T2 2019

Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 152 millions de dollars, ou 3 %, pour le trimestre par rapport à ceux du trimestre précédent, surtout en raison de l'incidence des trois jours supplémentaires qu'a comptés le trimestre considéré et de la croissance des volumes dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par la baisse des produits d'intérêts nets dans le secteur Services bancaires de gros et la diminution des marges dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits d'intérêts nets s'explique par des augmentations de 112 millions de dollars, ou 4 %, dans le secteur Services de détail au Canada, de 94 millions de dollars, ou 25 %, dans le secteur Siège social et de 10 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 64 millions de dollars, ou 24 %, dans le secteur Services bancaires de gros.

[1] Les homologues au Canada comprennent la Banque de Montréal, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Royale du Canada et La Banque de Nouvelle-Écosse.

Depuis le début de l'exercice – T3 2019 par rapport au T3 2018

Les produits d'intérêts nets se sont établis à 17 756 millions de dollars, en hausse de 1 273 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique surtout par la croissance des volumes et la hausse des marges dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis et par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie contrebalancé par la baisse des produits liés aux activités de négociation.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits d'intérêts nets s'explique par des augmentations de 688 millions de dollars, ou 11 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 622 millions de dollars, ou 7 %, dans le secteur Services de détail au Canada et de 207 millions de dollars, ou 20 %, dans le secteur Siège social, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 244 millions de dollars, ou 28 %, dans le secteur Services bancaires de gros.

Produits autres que d'intérêts

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2019 par rapport au T3 2018

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre se sont établis à 4 475 millions de dollars, soit une hausse de 231 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique surtout par une hausse des produits liés aux activités de négociation, une augmentation des primes d'assurance, une hausse des produits tirés des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine, l'acquisition de Greystone, une augmentation de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une augmentation correspondante des indemnisations d'assurance, et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie contrebalancé par une baisse des honoraires de services-conseils et des honoraires de prise ferme de titres de capitaux propres dans le secteur Services bancaires de gros.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 183 millions de dollars, ou 34 %, dans le secteur Services bancaires de gros, de 173 millions de dollars, ou 6 %, dans le secteur Services de détail au Canada et de 47 millions de dollars, ou 7 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 172 millions de dollars dans le secteur Siège social.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2019 par rapport au T2 2019

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont augmenté de 119 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. L'augmentation s'explique surtout par la hausse des produits liés aux activités de négociation, des produits tirés des comptes à honoraires des activités de gestion de patrimoine et des services bancaires, et des produits tirés des activités d'assurance ainsi que par l'incidence des trois jours supplémentaires qu'a comptés le trimestre considéré, le tout en partie contrebalancé par une baisse des honoraires de services-conseils et des honoraires de prise ferme de titres de capitaux propres dans le secteur Services bancaires de gros, et une diminution de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une diminution correspondante des indemnisations d'assurance.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 91 millions de dollars, ou 15 %, dans le secteur Services bancaires de gros, de 75 millions de dollars, ou 3 %, dans le secteur Services de détail au Canada et de 68 millions de dollars, ou 10 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 115 millions de dollars dans le secteur Siège social.

Depuis le début de l'exercice – T3 2019 par rapport au T3 2018

Les produits autres que d'intérêts comme présentés se sont élevés à 12 969 millions de dollars, en hausse de 696 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique par la hausse des produits tirés des activités d'assurance et des produits tirés des comptes à honoraires des activités de gestion de patrimoine et des services bancaires, la conversion des monnaies étrangères, l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis au cours de la période correspondante de l'exercice précédent et la hausse des produits autres que d'intérêts dans le secteur Services bancaires de gros.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 610 millions de dollars, ou 7 %, dans le secteur Services de détail au Canada, de 68 millions de dollars, ou 3 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 41 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Services bancaires de gros, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 23 millions de dollars, ou 11 %, dans le secteur Siège social.

Provision pour pertes sur créances

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2019 par rapport au T3 2018

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 655 millions de dollars, soit une hausse de 94 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés pour le trimestre s'est établie à 581 millions de dollars, en hausse de 51 millions de dollars, ou 10 %, reflétant les augmentations de provisions dans les secteurs Services de détail au Canada et Services bancaires de gros, en partie contrebalancées par une diminution des provisions dans le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, en grande partie comptabilisées dans le secteur Siège social. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs pour le trimestre s'est établie à 74 millions de dollars, en hausse de 43 millions de dollars, reflétant surtout les mises à jour des paramètres dans les portefeuilles de prêts à la consommation, en partie contrebalancée par une baisse des provisions dans le portefeuille de prêts commerciaux aux États-Unis. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,38 %.

Répartie par secteur, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances est attribuable à des augmentations de 70 millions de dollars, ou 28 %, dans le secteur Services de détail au Canada, de 33 millions de dollars, ou 15 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 15 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 24 millions de dollars, ou 22 %, dans le secteur Siège social.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2019 par rapport au T2 2019

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a augmenté de 22 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 581 millions de dollars, en baisse de 12 millions de dollars, ou 2 %, reflétant des diminutions de provisions dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Siège social, en partie contrebalancées par des hausses de provisions dans les secteurs Services de détail au Canada et Services bancaires de gros. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 74 millions de dollars, en hausse de 34 millions de dollars, ou 85 %, reflétant les mises à jour des paramètres dans les portefeuilles de prêts à la consommation, en partie contrebalancée par la baisse des provisions dans le portefeuille de prêts commerciaux aux États-Unis et du secteur Services bancaires de gros. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,38 %.

Répartie par secteur, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances est attribuable à des augmentations de 36 millions de dollars, ou 13 %, dans le secteur Services de détail au Canada, de 29 millions de dollars, ou 13 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 6 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 49 millions de dollars, ou 37 %, dans le secteur Siège social.

Depuis le début de l'exercice – T3 2019 par rapport au T3 2018

La provision pour pertes sur créances a été de 2 138 millions de dollars, en hausse de 328 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 1 891 millions de dollars, en hausse de 284 millions de dollars, ou 18 %, reflétant l'augmentation des provisions dans les portefeuilles de prêts à la consommation et aux entreprises au Canada, dans le portefeuille de prêts commerciaux aux États-Unis et du secteur Services bancaires de gros. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 247 millions de dollars, en hausse de 44 millions de dollars, ou 22 %, reflétant les mises à jour des paramètres dans les portefeuilles de prêts à la consommation et une migration du crédit dans le secteur Services de détail au Canada, en partie contrebalancées par une baisse des provisions dans le portefeuille de prêts commerciaux aux États-Unis. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,42 %.

Répartie par secteur, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances est attribuable à des augmentations de 171 millions de dollars, ou 23 %, dans le secteur Services de détail au Canada, de 114 millions de dollars, ou 17 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 35 millions de dollars, ou 9 %, dans le secteur Siège social (reflétant en grande partie la provision pour pertes sur créances pour le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis qui est éliminée dans les charges autres que d'intérêt du secteur Siège social) et de 8 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

TABLEAU 8 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

(en millions de dollars canadiens)	*Trois mois clos les*			*Neuf mois clos les*	
	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018
Provision pour pertes sur créances – Étape 3 (actifs dépréciés)					
Services de détail au Canada	**282 $**	256 $	226 $	**802 $**	682 $
Services de détail aux États-Unis	**184**	199	185	**668**	571
Services bancaires de gros	**12**	–	**–**	**12**	(8)
Siège social[1]	**103**	138	119	**409**	362
Total de la provision pour pertes sur créances – Étape 3	**581**	593	530	**1 891**	1 607
Provision pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2 (actifs productifs)[2]					
Services de détail au Canada	**34**	24	20	**104**	53
Services de détail aux États-Unis	**71**	27	37	**119**	102
Services bancaires de gros	**(11)**	(5)	(14)	**(9)**	3
Siège social[1]	**(20)**	(6)	(12)	**33**	45
Total de la provision pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2	**74**	40	31	**247**	203
Total de la provision pour pertes sur créances	**655 $**	633 $	561 $	**2 138 $**	1 810 $

[1] Comprend la provision pour pertes sur créances sur la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.
[2] Comprend les actifs financiers, les engagements de prêts et les contrats de garantie financière.

Indemnisations d'assurance et charges connexes

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2019 par rapport au T3 2018

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour le trimestre se sont établies à 712 millions de dollars, en hausse de 85 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation reflète la hausse du volume d'affaires, l'augmentation des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré et les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, le tout en partie contrebalancé par la diminution du nombre d'événements météorologiques violents et l'évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2019 par rapport au T2 2019

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont augmenté de 44 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à celles du trimestre précédent. L'augmentation reflète la hausse du volume d'affaires et l'augmentation des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré, en partie contrebalancées par l'évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures, les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances et la diminution du nombre d'événements météorologiques violents.

Depuis le début de l'exercice – T3 2019 par rapport au T3 2018

Les indemnisations d'assurance et charges connexes se sont établies à 2 082 millions de dollars, en hausse de 322 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation reflète les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, la hausse du volume d'affaires, l'augmentation des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré et l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures, le tout en partie contrebalancé par la diminution du nombre d'événements météorologiques violents.

Charges autres que d'intérêts et ratio d'efficience

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2019 par rapport au T3 2018

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont élevées à 5 374 millions de dollars, en hausse de 243 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'ajout d'employés en vue de soutenir la croissance des activités, l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, les charges liées à l'acquisition de Greystone et les investissements continus pour soutenir l'expansion mondiale des activités du secteur Services bancaires de gros libellées en dollars US. Les charges autres que d'intérêts rajustées se sont établies à 5 298 millions de dollars, en hausse de 220 millions de dollars, ou 4 %.

Répartie par secteur, l'augmentation des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des augmentations de 133 millions de dollars, ou 6 %, dans le secteur Services de détail au Canada, de 76 millions de dollars, ou 5 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 62 millions de dollars, ou 12 %, dans le secteur Services bancaires de gros, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 28 millions de dollars, ou 4 %, dans le secteur Siège social.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 51,2 %, en regard de 51,8 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 50,5 %, par rapport à 51,3 % au troisième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2019 par rapport au T2 2019

Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont augmenté de 126 millions de dollars, ou 2 %, pour le trimestre par rapport à celles du trimestre précédent, en raison de l'ajout d'employés en vue de soutenir la croissance des activités et de l'incidence des trois jours supplémentaires qu'a comptés le trimestre considéré. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 135 millions de dollars, ou 3 %.

Répartie par secteur, l'augmentation des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des augmentations de 77 millions de dollars, ou 5 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 52 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Services de détail au Canada, en partie contrebalancées par une diminution de 3 millions de dollars, ou 1 %, dans le secteur Services bancaires de gros.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 51,2 %, en regard de 51,3 % pour le trimestre précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 50,5 %, comme au trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T3 2019 par rapport au T3 2018

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont élevées à 16 477 millions de dollars, en hausse de 1 648 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant surtout les charges liées à l'entente conclue avec Air Canada et à l'acquisition de Greystone, l'ajout d'employés en vue de soutenir la croissance des activités, l'accroissement des dépenses liées à des initiatives stratégiques, la croissance du volume d'affaires et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. Les charges autres que d'intérêts rajustées se sont établies à 15 622 millions de dollars, en hausse de 992 millions de dollars, ou 7 %.

Répartie par secteur, l'augmentation des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des augmentations de 1 155 millions de dollars, ou 17 %, dans le secteur Services de détail au Canada, de 279 millions de dollars, ou 6 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 219 millions de dollars, ou 14 %, dans le secteur Services bancaires de gros, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 5 millions de dollars dans le secteur Siège social.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 53,6 %, en regard de 51,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 50,8 %, en regard de 50,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Impôt sur le résultat

Comme il est expliqué à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document, la Banque rajuste ses résultats comme présentés pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Ainsi, la charge d'impôt sur le résultat est inscrite comme présentée et rajustée.

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 21,6 % pour le troisième trimestre, contre 19,7 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent et 21,0 % pour le trimestre précédent. L'augmentation d'un exercice à l'autre tient surtout à un rajustement d'impôt non récurrent lié à la réévaluation des actifs et passifs d'impôt différé en fonction du taux d'imposition des sociétés réduit adopté en Alberta au cours du trimestre considéré ainsi qu'à la mise à jour de l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis au cours du troisième trimestre de l'exercice précédent, le tout en partie contrebalancé par la hausse des revenus de dividendes exonérés d'impôt au cours du trimestre considéré. L'augmentation d'un trimestre à l'autre tient surtout à l'incidence du rajustement d'impôt non récurrent lié à la baisse du taux d'imposition des sociétés adoptée en Alberta au cours du trimestre considéré et à l'incidence d'éléments fiscaux favorables au cours du trimestre précédent.

TABLEAU 9 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	*Trois mois clos les*			*Neuf mois clos les*	
	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	**994 $ 26,5 %**	974 $ 26,5 %	948 $ 26,5 %	**2 655 $ 26,5 %**	2 743 $ 26,5 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :					
Dividendes reçus	**(28) (0,7)**	(27) (0,7)	(21) (0,6)	**(78) (0,8)**	(118) (1,1)
Écarts de taux liés aux activités internationales	**(176) (4,7)**	(170) (4,6)	(225) (6,3)	**(531) (5,3)**	(151) (1,5)
Divers	**23 0,5**	(4) (0,2)	3 0,1	**43 0,4**	17 0,2
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – comme présentés	**813 $ 21,6 %**	773 $ 21,0 %	705 $ 19,7 %	**2 089 $ 20,8 %**	2 491 $ 24,1 %
Total des rajustements pour les éléments à noter[1]	**11**	14	73	**200**	(297)
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – rajustés[2, 3]	**824 $ 21,5 %**	787 $ 20,9 %	778 $ 21,4 %	**2 289 $ 21,0 %**	2 194 $ 20,6 %

[1] Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

[2] L'incidence fiscale pour chaque élément à noter est calculée au moyen du taux d'imposition prévu par la loi pour l'entité juridique en question.

[3] Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt.

Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 21,5 % pour le trimestre, en hausse par rapport à 21,4 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent et à 20,9 % pour le trimestre précédent. L'augmentation d'un exercice à l'autre tient surtout à un rajustement d'impôt non récurrent lié à la réévaluation des actifs et passifs d'impôt différé en fonction du taux d'imposition des sociétés réduit adopté en Alberta au cours du trimestre considéré, en partie contrebalancé par la hausse des revenus de dividendes exonérés d'impôt. L'augmentation d'un trimestre à l'autre tient surtout à l'incidence du rajustement d'impôt non récurrent lié à la baisse du taux d'imposition des sociétés adoptée en Alberta au cours du trimestre considéré et à l'incidence d'éléments fiscaux favorables au cours du trimestre précédent.

Incidence de la conversion des monnaies étrangères sur les résultats du secteur Services de détail aux États-Unis

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur les principaux éléments de l'état du résultat du secteur Services de détail aux États-Unis.

TABLEAU 10 : INCIDENCE DE LA CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES SUR LES RÉSULTATS DU SECTEUR SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	*Trois mois clos les*	*Neuf mois clos les*
	31 juillet 2019 par rapport au 31 juillet 2018 Augmentation (diminution)	**31 juillet 2019 par rapport au 31 juillet 2018 Augmentation (diminution)**
Services bancaires de détail aux États-Unis		
Total des produits	**53 $**	**323 $**
Charges autres que d'intérêts	**29**	**173**
Résultat net, après impôt	**18**	**107**
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade[1]	**10**	**35**
Diminution du résultat net, après impôt, du secteur Services de détail aux États-Unis	**28**	**142**
Résultat par action (en dollars canadiens)		
De base	**0,02 $**	**0,08 $**
Dilué	**0,02**	**0,08**

[1] La quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sont présentées avec un décalage d'un mois.

Taux de change moyen (équivalent de 1,00 $ CA)	*Trois mois clos les*		*Neuf mois clos les*	
	31 juillet 2019	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018
Dollar américain	**0,753**	0,767	**0,752**	0,780

Sommaire et perspectives économiques

Les attentes à l'égard du produit intérieur brut (PIB) réel mondial continuent à s'amoindrir, le PIB affichant actuellement un taux de croissance modéré de 2,9 % pour l'année civile 2019, Ceci représente un recul important par rapport au taux de croissance de 3,6 % enregistré au cours de l'année civile 2018, lequel s'explique en partie par le fait que l'incidence des mesures de relance budgétaire et monétaire prises dans le passé s'estompe, alors que des tensions commerciales et géopolitiques persistantes se répercutent de plus en plus sur l'activité mondiale. Sans compter les faibles pressions inflationnistes, un certain nombre de banques centrales, dont celles des États-Unis, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, ont réagi en procédant à des baisses préventives des taux d'intérêt, tandis que la Banque centrale européenne a indiqué que d'autres mesures de relance étaient à venir. L'assouplissement des conditions financières devrait aider à protéger l'économie mondiale contre les risques de ralentissement, en maintenant la croissance autour de son taux actuel pour l'année civile 2020.

L'économie américaine demeure vigoureuse, bien qu'elle ait ralenti par rapport au taux de croissance d'environ 3 % enregistré l'an dernier. Le rapport préalable du département du commerce américain sur le PIB a indiqué un taux de croissance modéré de 2,1 % (annualisé) au cours de la période d'avril à juin, les détails du rapport étant contrastés. La forte progression de 4,3 % des dépenses de consommation a été le principal moteur de la croissance puisque celles-ci ont rebondi après une faible activité au trimestre précédent. Les dépenses publiques se sont également accrues par rapport à la faiblesse induite par la fermeture du gouvernement durant l'hiver. En revanche, l'investissement résidentiel et non résidentiel de même que les exportations se sont contractés au cours du trimestre. Les indicateurs prospectifs, comme le *Report On Business* de l'Institute for Supply Management, donnent à penser que le poids des tarifs douaniers et l'incertitude persistante sur les perspectives pèsent sur le climat général des affaires.

Bien que l'on s'attende à ce que les discussions d'affaires reprennent entre les États-Unis et la Chine en vue d'en arriver à une trêve commerciale, la récente escalade des tarifs douaniers tant américains que chinois a amplifié les risques à l'échelle intérieure et mondiale. L'imposition de ces tarifs, prévue en septembre, causera une révision à la baisse des prévisions économiques des États-Unis pour 2020 et encouragera la Réserve fédérale à continuer d'assouplir sa politique monétaire pour faire contrepoids aux perspectives sur les risques.

Lors de sa réunion des 30 et 31 juillet 2019, le Federal Reserve Open Market Committee a voté en faveur d'une réduction de 25 pdb du taux directeur, pour le ramener dans une fourchette de 2,00 % à 2,25 %. Cette mesure a été prise pour se prémunir contre l'incertitude commerciale, les risques accrus liés à la croissance mondiale et les tensions inflationnistes intérieures relativement faibles. Dans sa déclaration et son communiqué subséquent, la banque centrale a laissé la porte ouverte à un nouvel assouplissement. Les Services économiques TD prévoient deux nouvelles baisses de taux cette année et s'attendent à ce que la croissance du PIB réel des États-Unis s'établisse à 2 %, ou juste sous cette barre,au cours de l'année civile 2020.

À contre-courant de la tendance de l'économie mondiale, l'économie canadienne a enregistré une solide reprise de la croissance au cours des derniers mois, après un début d'année difficile. Soutenues par un allègement des réductions de production imposées par le gouvernement dans les champs pétrolifères de l'Alberta, la production et les exportations ont connu une reprise modérée à partir de mars. De façon plus générale, l'activité sur le marché de l'habitation s'est raffermie dans la plupart des régions du pays, et les ménages demeurent soutenus par la vigueur persistante des marchés du travail et une accélération de la croissance des salaires. Les Services économiques TD prévoient un taux de croissance du PIB réel d'environ 3 % annualisé pour la période d'avril à juin, ce qui représente une nette amélioration par rapport à une croissance pratiquement nulle au cours des deux trimestres précédents.

En ce qui concerne l'avenir, il est peu probable que le Canada continue à faire cavalier seul alors que la croissance mondiale ralentit. Selon les estimations, le rythme de la croissance économique devrait se rapprocher de son taux tendanciel à long terme estimé à moins de 2 %. Parmi les facteurs qui limitent le potentiel de hausse, mentionnons l'endettement élevé des ménages, le faible taux d'épargne des particuliers et le niveau élevé des stocks des entreprises. De plus, conformément aux tendances mondiales, les entreprises canadiennes demeureront probablement prudentes en matière d'investissement dans un contexte d'incertitude mondiale élevée.

Même si d'autres banques centrales assouplissent leur politique monétaire, les déclarations de la Banque du Canada en juillet indiquent qu'elle est satisfaite du niveau actuel des taux d'intérêt. Par conséquent, les Services économiques TD s'attendent à ce que le taux directeur de la Banque du Canada se maintienne à 1,75 % au cours de la période de prévision, mais ils sont d'avis que l'ensemble des risques découlant de l'intensification de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine fera pencher la balance en faveur de l'adoption par la banque centrale d'une approche de gestion des risques qui pourrait également mener à des réductions de nature «préventive» dans les prochains mois. Au cours des prochains mois, le dollar canadien reflétera les forces de poussée et de traction d'un rétrécissement de l'écart entre les taux d'intérêt à court terme américains et canadiens et les risques économiques mondiaux persistants. Il est probable que le dollar continuera de fluctuer dans une fourchette de 74 à 77 cents US. À l'échelle nationale, la Banque du Canada demeurera vigilante face à la possibilité d'un nouveau ralentissement de l'activité dans le secteur de l'habitation et d'une période de désendettement des ménages. L'évolution du secteur de l'énergie est également importante, les prix étant soumis aux forces internationales et à la possibilité d'une nouvelle réduction des investissements compte tenu des problèmes de capacité d'acheminement à l'échelle nationale. Les enjeux géopolitiques avec le Venezuela et l'Iran demeurent également confus, ce qui pourrait avoir des répercussions sur les marchés énergétiques nord-américains.

Plus globalement, les risques se sont accrus compte tenu de l'escalade des conflits commerciaux entre les États-Unis et la Chine et ont persisté dans d'autres régions comme l'Europe, l'Inde et le Vietnam, ce qui pourrait éventuellement perturber davantage les chaînes d'approvisionnement intégrées à l'échelle mondiale. L'évolution politique récente au Royaume-Uni a accru le risque d'une sortie désordonnée de l'Union européenne cette année, assortie de répercussions sur le commerce mondial, la confiance et les marchés financiers. De plus, le risque d'un Brexit sans accord s'est maintenant accru à la suite de la nomination d'un nouveau premier ministre au Royaume-Uni en juillet 2019. Enfin, d'autres domaines continuent de présenter un risque de révision à la baisse, notamment les tensions persistantes au Moyen-Orient et dans la péninsule coréenne, et les menaces populistes qui pèsent sur les systèmes politiques et économiques établis. Tous ces facteurs maintiennent l'incertitude mondiale à un niveau élevé et peuvent entraîner des périodes de volatilité des marchés financiers. Toutefois, il convient de noter qu'un potentiel de croissance pourrait aussi rapidement poindre à l'horizon, en particulier si des progrès évidents sont réalisés au chapitre des tensions commerciales ou des tensions entre l'Union européenne et le Royaume-Uni.

RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA TD

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. Le cas échéant, la Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document, à la section «Aperçu des résultats financiers» du rapport de gestion de 2018 et à la note 29 intitulée «Informations sectorielles» des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2018. Pour de l'information sur la mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque, laquelle est une mesure financière non conforme aux PCGR, se reporter à la section «Notre rendement» du présent document.

La provision pour pertes sur créances relative aux actifs financiers productifs (étape 1 et étape 2) et dépréciés (étape 3), aux engagements de prêt et aux contrats de garantie financière est comptabilisée dans les secteurs respectifs.

Les produits d'intérêts nets au sein du secteur Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur d'un produit non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables. La hausse en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et la charge d'impôt sur le résultat présentée du secteur Services bancaires de gros sont reprises dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 37 millions de dollars, par rapport à 33 millions de dollars au trimestre précédent et à 26 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice précédent.

TABLEAU 11 : SERVICES DE DÉTAIL AU CANADA

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	*Trois mois clos les*			*Neuf mois clos les*	
	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018
Produits d'intérêts nets	**3 122 $**	3 010 $	2 948 $	**9 176 $**	8 554 $
Produits autres que d'intérêts	**3 024**	2 949	2 851	**8 917**	8 307
Total des produits	**6 146**	5 959	5 799	**18 093**	16 861
Provision pour pertes sur créances – actifs dépréciés	**282**	256	226	**802**	682
Provision pour pertes sur créances – actifs productifs	**34**	24	20	**104**	53
Total de la provision pour pertes sur créances	**316**	280	246	**906**	735
Indemnisations d'assurance et charges connexes	**712**	668	627	**2 082**	1 760
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	**2 533**	2 481	2 400	**8 098**	6 943
Charges autres que d'intérêts – rajustées[1]	**2 507**	2 451	2 400	**7 404**	6 943
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présenté	**695**	681	674	**1 889**	1 981
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté[1]	**695**	683	674	**2 053**	1 981
Résultat net – comme présenté	**1 890**	1 849	1 852	**5 118**	5 442
Résultat net – rajusté[1]	**1 916 $**	1 877 $	1 852 $	**5 648 $**	5 442 $
Principaux volumes et ratios					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté[2]	**41,7 %**	43,2 %	48,6 %	**38,8 %**	48,8 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté[1, 2]	**42,2**	43,9	48,6	**42,9**	48,8
Marge d'intérêts nette (y compris sur les actifs titrisés)	**2,96**	2,99	2,93	**2,96**	2,90
Ratio d'efficience – comme présenté	**41,2**	41,6	41,4	**44,8**	41,2
Ratio d'efficience – rajusté[1]	**40,8**	41,1	41,4	**40,9**	41,2
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens)	**419 $**	421 $	403 $	**419 $**	403 $
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)	**350**	349	297	**350**	297
Nombre de succursales de détail au Canada	**1 097**	1 100	1 108	**1 097**	1 108
Nombre moyen d'équivalents temps plein	**41 583**	40 498	38 838	**40 695**	38 316

[1] Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants : Charges liées à l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur au premier trimestre de 2019 – 607 millions de dollars (446 millions de dollars après impôt) et charges liées à l'acquisition de Greystone au troisième trimestre de 2019 – 26 millions de dollars (26 millions de dollars après impôt), au deuxième trimestre de 2019 – 30 millions de dollars (28 millions de dollars après impôt) et au premier trimestre de 2019 – 31 millions de dollars (30 millions de dollars après impôt). Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

[2] La méthode de répartition du capital aux secteurs d'exploitation est fondée sur un ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 10 % pour l'exercice 2019 et 9 % pour l'exercice 2018.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2019 par rapport à T3 2018

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail au Canada pour le trimestre s'est établi à 1 890 millions de dollars, en hausse de 38 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des produits, partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges autres que d'intérêts, qui tiennent compte des charges liées à l'acquisition de Greystone, ainsi que par la hausse des indemnisations d'assurance et de la provision pour pertes sur créances. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est établi à 1 916 millions de dollars, en hausse de 64 millions de dollars, ou 3 %. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 41,7 % et 42,2 %, contre 48,6 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits du secteur Services de détail au Canada proviennent des activités de services bancaires personnels et commerciaux et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada. Les produits pour le trimestre se sont élevés à 6 146 millions de dollars, en hausse de 347 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits d'intérêts nets ont été de 3 122 millions de dollars, en hausse de 174 millions de dollars, ou 6 %, en raison de la croissance des volumes et de l'accroissement des marges. Le volume moyen des prêts a augmenté de 21 milliards de dollars, ou 5 %, les volumes de prêts aux particuliers ayant augmenté de 4 % et les volumes des prêts aux entreprises, de 8 %. Le volume moyen des dépôts a progressé de 11 milliards de dollars, ou 3 %, reflétant la croissance de 5 % des dépôts de particuliers, de 2 % des dépôts dans les activités de gestion de patrimoine et de 1 % des dépôts d'entreprises. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,96 %, soit une augmentation de 3 pdb, reflétant la hausse des taux d'intérêt, en partie neutralisée par la concurrence sur le plan des prix des prêts.

Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 3 024 millions de dollars, une hausse de 173 millions de dollars, ou 6 %, du fait de l'augmentation des primes d'assurance, de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires des activités de gestion de patrimoine, et de l'acquisition de Greystone. La hausse des produits autres que d'intérêts tient également compte d'un montant de 35 millions de dollars lié à l'augmentation de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une augmentation correspondante des indemnisations d'assurance.

Les actifs administrés s'élevaient à 419 milliards de dollars au 31 juillet 2019, en hausse de 16 milliards de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, témoignant d'une augmentation des nouveaux actifs. Les actifs gérés s'élevaient à 350 milliards de dollars au 31 juillet 2019, en hausse de 53 milliards de dollars, ou 18 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, témoignant de l'acquisition de Greystone, des hausses de la valeur de marché et de l'augmentation des nouveaux actifs.

La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 316 millions de dollars, en hausse de 70 millions de dollars, ou 28 %, par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés pour le trimestre s'est établie à 282 millions de dollars, en hausse de 56 millions de dollars, ou 25 %, reflétant les faibles provisions au cours de la période précédente au sein des services bancaires aux entreprises, la hausse des taux d'insolvabilité au cours du trimestre considéré dans les portefeuilles des autres prêts aux particuliers et des cartes de crédit ainsi que la croissance des volumes. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est élevée à 34 millions de dollars, en hausse de 14 millions de dollars, témoignant des mises à jour des paramètres dans les portefeuilles de prêts à la consommation. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, a été de 0,29 %, en hausse de 5 pdb.

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour le trimestre se sont établies à 712 millions de dollars, en hausse de 85 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation reflète la hausse du volume d'affaires, l'augmentation des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré et les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, le tout en partie contrebalancé par la diminution du nombre d'événements météorologiques violents et l'évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont élevées à 2 533 millions de dollars, en hausse de 133 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'accroissement des coûts en vue de soutenir la croissance des activités, y compris l'ajout d'employés et la hausse des coûts par employé, ainsi que les charges liées à l'acquisition de Greystone, en partie contrebalancés par la baisse des coûts liés au marketing et à la promotion. Les charges autres que d'intérêts rajustées se sont établies à 2 507 millions de dollars, en hausse de 107 millions de dollars, ou 4 %.

Le ratio d'efficience comme présenté et le ratio d'efficience rajusté pour le trimestre se sont établis respectivement à 41,2 % et 40,8 %, par rapport à 41,4 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2019 par rapport au T2 2019

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail au Canada pour le trimestre a augmenté de 41 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant une hausse des produits, partiellement contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts, l'augmentation des indemnisations d'assurance et la hausse de la provision pour pertes sur créances. Sur une base rajustée, le résultat net a augmenté de 39 millions de dollars, ou 2 %. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 41,7 % et 42,2 %, contre respectivement 43,2 % et 43,9 %, pour le trimestre précédent.

Les produits ont augmenté de 187 millions de dollars, ou 3 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 112 millions de dollars, ou 4 %, en raison de l'incidence des trois jours supplémentaires qu'a comptés le troisième trimestre et de la croissance des volumes, le tout en partie contrebalancé par la baisse des marges. Le volume moyen des prêts a augmenté 6 milliards de dollars, ou 2 %, témoignant de la croissance de 1 % des volumes de prêts aux particuliers et de 2 % des volumes de prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 5 milliards de dollars, ou 2 %, les volumes de dépôts de particuliers ayant augmenté de 2 % et les volumes de dépôts d'entreprises, de 2 %. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,96 %, soit une baisse de 3 pdb, en raison du perfectionnement des hypothèses de comptabilisation des produits dans le portefeuille de prêts-auto à la période précédente et de la concurrence sur le plan des prix des dépôts à terme.

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 75 millions de dollars, ou 3 %, en raison de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires des activités de gestion de patrimoine et des services bancaires, de l'augmentation des produits tirés des activités d'assurance et de l'incidence des trois jours supplémentaires qu'a comptés le troisième trimestre. La hausse des produits autres que d'intérêts a été en partie contrebalancée par un montant de 18 millions de dollars lié à la baisse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une diminution correspondante des indemnisations d'assurance.

Les actifs administrés ont diminué de 2 milliards de dollars par rapport à ceux du trimestre précédent, témoignant des baisses de la valeur de marché, partiellement contrebalancées par l'augmentation des nouveaux actifs. Les actifs gérés ont augmenté de 1 milliard de dollars par rapport à ceux du trimestre précédent, témoignant des hausses de la valeur de marché, partiellement contrebalancées des sorties de fonds nettes.

La provision pour pertes sur créances a augmenté de 36 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a augmenté de 26 millions de dollars, ou 10 %, reflétant de nouveaux prêts douteux générés dans le portefeuille de prêts des services bancaires aux entreprises et les faibles provisions au cours de la période précédente au sein des portefeuilles de prêts garantis par des biens immobiliers. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a augmenté de 10 millions de dollars, témoignant des mises à jour des paramètres dans les portefeuilles de prêts à la consommation. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, a été de 0,29 %, en hausse de 2 pdb.

Les indemnisations d'assurance et charges connexes ont augmenté de 44 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à celles du trimestre précédent. L'augmentation reflète la hausse du volume d'affaires et l'augmentation des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré, en partie contrebalancées par l'évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures, les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances et la diminution du nombre d'événements météorologiques violents.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont augmenté de 52 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant l'accroissement des coûts en vue de soutenir la croissance des activités, y compris l'ajout d'employés et la hausse des coûts par employé, ainsi que la hausse des charges variables en fonction des revenus dans les activités de gestion de patrimoine, en partie contrebalancés par la baisse des dépenses liées aux initiatives stratégiques. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 56 millions de dollars, ou 2 %.

Le ratio d'efficience comme présenté et le ratio d'efficience rajusté pour le trimestre se sont établis respectivement à 41,2 % et 40,8 %, par rapport à 41,6 % et 41,1 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T3 2019 par rapport au T3 2018

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail au Canada pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 a atteint 5 118 millions de dollars, en baisse de 324 millions de dollars, ou 6 %, comparativement à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse du résultat net reflète des charges liées à l'entente conclue avec Air Canada et à l'acquisition de Greystone ainsi que la hausse des charges autres que d'intérêts, des indemnisations d'assurance et de la provision pour pertes sur créances, le tout en partie contrebalancé par l'accroissement des produits. Sur une base rajustée, le résultat net pour la période s'est établi à 5 648 millions de dollars, en hausse de 206 millions de dollars, ou 4 %. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour la période a été respectivement de 38,8 % et 42,9 %, contre 48,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits pour la période ont été de 18 093 millions de dollars, en hausse de 1 232 millions de dollars, ou 7 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont été de 9 176 millions de dollars, une hausse de 622 millions de dollars, ou 7 %, en raison de la croissance des volumes et de l'accroissement des marges. Le volume moyen des prêts a augmenté de 22 milliards de dollars, ou 6 %, en raison de la croissance de 5 % des volumes de prêts aux particuliers et de 9 % des volumes de prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 9 milliards de dollars, ou 3 %, les volumes de dépôts de particuliers ayant augmenté de 4 % et les volumes de dépôts d'entreprises, de 2 %. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,96 %, soit une augmentation de 6 pdb, en raison de la hausse des taux d'intérêt, en partie neutralisée par la concurrence sur le plan des prix des prêts.

Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 8 917 millions de dollars, une hausse de 610 millions de dollars, ou 7 %, du fait de l'augmentation des produits tirés des activités d'assurance, de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires des services bancaires, de l'acquisition de Greystone et de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires en raison des niveaux plus élevés des actifs des activités de gestion de patrimoine. La hausse des produits autres que d'intérêts tient également compte d'un montant de 171 millions de dollars lié à l'augmentation de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une augmentation correspondante des indemnisations d'assurance.

La provision pour pertes sur créances a été de 906 millions de dollars, en hausse de 171 millions de dollars, ou 23 %, par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 802 millions de dollars, en hausse de 120 millions de dollars, ou 18 %, reflétant les faibles provisions au cours de la période précédente au sein des services bancaires aux entreprises, la hausse des pertes au cours de la période considérée dans les portefeuilles des autres prêts aux particuliers et des prêts-auto, ainsi que la croissance des volumes. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est élevée à 104 millions de dollars, en hausse de 51 millions de dollars, en raison de la migration du crédit au sein du portefeuille de prêts aux particuliers et du portefeuille des services bancaires aux entreprises ainsi que des mises à jour des paramètres dans les portefeuilles de prêts à la consommation. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume des prêts, s'est établie à 0,29 %, en hausse de 4 pdb.

Les indemnisations d'assurance et charges connexes se sont établies à 2 082 millions de dollars, en hausse de 322 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation reflète les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, la hausse du volume d'affaires, l'augmentation des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré et l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures, le tout en partie contrebalancé par la diminution du nombre d'événements météorologiques violents.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 8 098 millions de dollars, en hausse de 1 155 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse reflète des charges liées à l'entente conclue avec Air Canada et à l'acquisition de Greystone, l'accroissement des coûts en vue de soutenir la croissance des activités, y compris l'ajout d'employés et la hausse des coûts par employé, ainsi que l'accroissement des dépenses liées à des initiatives stratégiques, le tout en partie contrebalancé par les frais de restructuration et les coûts liés à la promotion engagés au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées se sont établies à 7 404 millions de dollars, en hausse de 461 millions de dollars, ou 7 %.

Le ratio d'efficience comme présenté et le ratio d'efficience rajusté pour la période se sont établis respectivement à 44,8 % et 40,9 %, par rapport à 41,2 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

TABLEAU 12 : SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	*Trois mois clos les*			*Neuf mois clos les*	
Dollars canadiens	**31 juillet 2019**	30 avril 2019	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018
Produits d'intérêts nets	**2 241 $**	2 231 $	2 114 $	**6 719 $**	6 031 $
Produits autres que d'intérêts[1]	**745**	677	698	**2 123**	2 055
Total des produits	**2 986**	2 908	2 812	**8 842**	8 086
Provision pour pertes sur créances – actifs dépréciés	**184**	199	185	**668**	571
Provision pour pertes sur créances – actifs productifs	**71**	27	37	**119**	102
Total de la provision pour pertes sur créances	**255**	226	222	**787**	673
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	**1 604**	1 527	1 528	**4 742**	4 463
Charges autres que d'intérêts – rajustées[2]	**1 604**	1 527	1 528	**4 742**	4 442
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présenté[1]	**134**	150	144	**386**	341
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté[1, 2]	**134**	150	144	**386**	346
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme présenté	**993**	1 005	918	**2 927**	2 609
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – rajusté[2]	**993**	1 005	918	**2 927**	2 625
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade – comme présentée[1, 3]	**294**	258	225	**863**	465
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade – rajustée[1, 4]	**294**	258	243	**863**	612
Résultat net – comme présenté	**1 287**	1 263	1 143	**3 790**	3 074
Résultat net – rajusté	**1 287 $**	1 263 $	1 161 $	**3 790 $**	3 237 $
Dollars américains					
Produits d'intérêts nets	**1 686 $**	1 676 $	1 620 $	**5 050 $**	4 704 $
Produits autres que d'intérêts[1]	**561**	507	536	**1 596**	1 604
Total des produits	**2 247**	2 183	2 156	**6 646**	6 308
Provision pour pertes sur créances – actifs dépréciés	**138**	150	142	**502**	448
Provision pour pertes sur créances – actifs productifs	**53**	20	28	**89**	78
Total de la provision pour pertes sur créances	**191**	170	170	**591**	526
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	**1 208**	1 148	1 172	**3 565**	3 483
Charges autres que d'intérêts – rajustées[2]	**1 208**	1 148	1 172	**3 565**	3 466
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présenté[1]	**101**	112	111	**290**	264
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté[1, 2]	**101**	112	111	**290**	268
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme présenté	**747**	753	703	**2 200**	2 035
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – rajusté[2]	**747**	753	703	**2 200**	2 048
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade – comme présentée[1, 3]	**220**	195	174	**650**	363
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade – rajustée[1, 4]	**220**	195	188	**650**	479
Résultat net – comme présenté	**967**	948	877	**2 850**	2 398
Résultat net – rajusté	**967 $**	948 $	891 $	**2 850 $**	2 527 $
Principaux volumes et ratios					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté[5]	**12,9 %**	13,2 %	13,1 %	**12,9 %**	12,0 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté[2, 4, 5]	**12,9**	13,2	13,3	**12,9**	12,7
Marge d'intérêts nette[6]	**3,27**	3,38	3,33	**3,36**	3,25
Ratio d'efficience – comme présenté	**53,8**	52,6	54,4	**53,6**	55,2
Ratio d'efficience – rajusté	**53,8**	52,6	54,4	**53,6**	54,9
Actifs administrés (en milliards de dollars américains)	**20 $**	20 $	19 $	**20 $**	19 $
Actifs gérés (en milliards de dollars américains)	**43**	47	58	**43**	58
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	**1 238**	1 238	1 246	**1 238**	1 246
Nombre moyen d'équivalents temps plein	**26 590**	26 735	26 804	**26 729**	26 452

[1] La réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis promulguée par la loi sur l'impôt américaine a donné lieu à un rajustement des actifs et passifs d'impôt différé aux États-Unis de la Banque selon le taux de base réduit de 21 %, ainsi qu'à un rajustement de la valeur comptable de certaines participations de la Banque donnant droit à des crédits d'impôt et de sa participation dans TD Ameritrade. Le montant a été estimé au premier trimestre de 2018 et l'estimation a été mise à jour au troisième trimestre de 2018. L'incidence de ces éléments sur les résultats a été comptabilisée dans le secteur Siège social. Pour plus de renseignements, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» à la section «Notre rendement» du présent document.

[2] Les charges autres que d'intérêts rajustées des Services bancaires de détail aux États-Unis excluent l'élément à noter suivant : Charges liées à l'acquisition par la Banque de Scottrade Bank au deuxième trimestre de 2018 – 16 millions de dollars (12 millions de dollars après impôt) ou 13 millions de dollars US (10 millions de dollars US après impôt) et au premier trimestre de 2018 – 5 millions de dollars (4 millions de dollars après impôt) ou 4 millions de dollars US (3 millions de dollars US après impôt). Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

[3] Les montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles attribuables à la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade sont comptabilisés dans le secteur Siège social avec l'amortissement des autres immobilisations acquises.

[4] La quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade rajustée pour l'exercice précédent exclut l'élément à noter suivant : Quote-part de la Banque des charges liées à l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade au deuxième trimestre de 2018 – 61 millions de dollars ou 47 millions de dollars US après impôt et au premier trimestre de 2018 – 68 millions de dollars ou 55 millions de dollars US après impôt. Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

[5] La méthode de répartition du capital aux secteurs d'exploitation est fondée sur un ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 10 % pour l'exercice 2019 et 9 % pour l'exercice 2018.

[6] La marge d'intérêts nette exclut l'incidence liée aux comptes de dépôt assurés de TD Ameritrade et l'incidence des dépôts intersociétés et des garanties sous forme de trésorerie. En outre, la valeur des produits d'intérêts exonérés d'impôt est rajustée à la valeur équivalente avant impôt.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2019 par rapport à T3 2018

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 1 287 millions de dollars (967 millions de dollars US) pour le trimestre, en hausse de 144 millions de dollars (90 millions de dollars US), ou 13 % (10 % en dollars US), par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 1 287 millions de dollars (967 millions de dollars US) pour le trimestre, en hausse de 126 millions de dollars (76 millions de dollars US), ou 11 % (9 % en dollars US). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre s'est élevé à 12,9 %, par rapport respectivement à 13,1 % et 13,3 %, pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis tient compte de la contribution des Services bancaires de détail aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade. Le résultat net des Services bancaires de détail des États-Unis et celui de la participation de la Banque dans TD Ameritrade pour le trimestre ont été respectivement de 993 millions de dollars (747 millions de dollars US) et 294 millions de dollars (220 millions de dollars US).

La contribution de TD Ameritrade a totalisé 220 millions de dollars US, en hausse de 46 millions de dollars US, ou 26 %, par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent, du fait surtout de l'augmentation des produits tirés des actifs, d'un profit à la cession des actifs de la fiducie, des charges liées à la transaction de Scottrade au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation des charges d'exploitation. La contribution rajustée de TD Ameritrade a augmenté de 32 millions de dollars US, ou 17 %.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis a progressé de 44 millions de dollars US, ou 6 %, pour atteindre 747 millions de dollars US pour le trimestre, surtout en raison de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, en partie contrebalancée par l'augmentation des charges et de la provision pour pertes sur créances.

Les produits des Services bancaires de détail aux États-Unis proviennent des services bancaires aux particuliers et aux entreprises de même que des services de gestion de patrimoine. Pour le trimestre, les produits ont été de 2 247 millions de dollars US, en hausse de 91 millions de dollars US, ou 4 %, en regard de ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 66 millions de dollars US, ou 4 %, témoignant de la croissance des volumes de prêts et de dépôts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,27 %, une diminution de 6 pdb, découlant surtout de la composition du bilan, en partie contrebalancée par l'accroissement des marges sur les dépôts. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 25 millions de dollars US, ou 5 %, par suite essentiellement de l'augmentation des produits d'honoraires des services bancaires aux particuliers, en partie contrebalancée par la baisse des produits d'honoraires tirés des activités de gestion de patrimoine en grande partie attribuable à des sorties de fonds nettes.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 9 milliards de dollars US, ou 6 %, en regard de celui du troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison de la croissance de 5 % des prêts aux particuliers et de 7 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a augmenté de 3 milliards de dollars US, ou 1 %, comparativement à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison d'une augmentation respectivement de 5 % et 7 % du volume des dépôts de particuliers et d'entreprises, contrebalancée par une diminution de 5 % du volume des comptes de passage.

Les actifs administrés, qui s'élevaient à 20 milliards de dollars US au 31 juillet 2019, ont légèrement augmenté par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent. Les actifs gérés totalisaient 43 milliards de dollars US au 31 juillet 2019, en baisse de 15 milliards de dollars US, ou 26 %, reflétant des sorties de fonds nettes, y compris l'effet de la disposition stratégique de fonds du marché monétaire américain au premier trimestre de l'exercice considéré.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 191 millions de dollars US, une augmentation de 21 millions de dollars US, ou 12 %, par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 138 millions de dollars US, en baisse de 4 millions de dollars US, ou 3 %. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 53 millions de dollars US, en hausse de 25 millions de dollars US, ou 89 %, reflétant principalement les mises à jour des paramètres dans les portefeuilles de prêts à la consommation, en partie contrebalancées par la baisse des provisions du portefeuille de prêts commerciaux. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la partie contractuelle de la Banque des pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,48 %, soit une hausse de 2 pdb.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont élevées à 1 208 millions de dollars US, en hausse de 36 millions de dollars US, ou 3 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant la hausse des charges de personnel, la croissance du volume d'affaires et l'augmentation des investissements dans les initiatives commerciales, le tout en partie contrebalancé par des gains de productivité et l'élimination des frais supplémentaires liés aux dépôts garantis par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC).

Le ratio d'efficience pour le trimestre considéré a été de 53,8 %, par rapport à 54,4 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2019 par rapport au T2 2019

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 1 287 millions de dollars (967 millions de dollars US) pour le trimestre, une hausse de 24 millions de dollars (19 millions de dollars US), ou 2 % (2 % en dollars US), par rapport à celui du trimestre précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 12,9 %, contre 13,2 % pour le trimestre précédent.

La contribution de TD Ameritrade a totalisé 220 millions de dollars US, en hausse de 25 millions de dollars US, ou 13 %, par rapport à celle du trimestre précédent, du fait surtout d'un profit à la cession des actifs de la fiducie.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis de 747 millions de dollars US pour le trimestre a diminué de 6 millions de dollars US, ou 1 %, par rapport à celui du trimestre précédent.

Les produits pour le trimestre se sont accrus de 64 millions de dollars US, ou 3 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 10 millions de dollars US, ou 1 %, surtout en raison de l'incidence des jours supplémentaires qu'a comptés le trimestre considéré et de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, le tout en partie contrebalancé par la compression des marges sur les dépôts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,27 %, une diminution de 11 pdb, découlant surtout de la diminution des marges sur les dépôts et de la composition du bilan. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 54 millions de dollars US, ou 11 %, principalement en raison de l'accroissement des produits d'honoraires tirés des services bancaires personnels et de l'incidence des jours supplémentaires qu'a comptés le trimestre considéré.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 3 milliards de dollars US, ou 2 %, par rapport à celui du trimestre précédent, en raison de la croissance de 1 % des prêts aux entreprises et de 2 % des prêts aux particuliers. Le volume moyen des dépôts est demeuré relativement stable comparativement à celui du trimestre précédent, en raison d'une augmentation de 2 % du volume des dépôts d'entreprise, contrebalancée par une diminution de 1 % du volume des comptes de passage.

Les actifs administrés, qui se sont élevés à 20 milliards de dollars US au 31 juillet 2019, sont demeurés relativement stables par rapport à ceux du trimestre précédent. Les actifs gérés totalisaient 43 milliards de dollars US au 31 juillet 2019, en baisse de 4 milliards de dollars US, ou 8 %, reflétant des sorties de fonds nettes.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a augmenté de 21 millions de dollars US, ou 12 %, par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 138 millions de dollars US, en baisse de 12 millions de dollars US, ou 8 %, reflétant principalement les mises à jour des paramètres dans les portefeuilles de prêts à la consommation, en partie contrebalancées par la hausse des provisions du portefeuille de prêts commerciaux. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 53 millions de dollars US, en hausse de 33 millions de dollars US, reflétant principalement les mises à jour des paramètres dans les portefeuilles de prêts à la consommation, en partie contrebalancées par la baisse des provisions du portefeuille de prêts commerciaux. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la partie contractuelle de la Banque des pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,48 %, soit une hausse de 3 pdb.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont atteint 1 208 millions de dollars US, en hausse de 60 millions de dollars US, ou 5 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison du recouvrement d'une provision pour litiges au cours du trimestre précédent, de l'optimisation des succursales et de l'incidence des jours supplémentaires qu'a comptés le trimestre considéré.

Le ratio d'efficience pour le trimestre a été de 53,8 %, par rapport à 52,6 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T3 2019 par rapport au T3 2018

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 3 790 millions de dollars (2 850 millions de dollars US) pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, en hausse de 716 millions de dollars (452 millions de dollars US), ou 23 % (19 % en dollars US), par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net a augmenté de 553 millions de dollars (323 millions de dollars US), ou 17 % (13 % en dollars US), pour la période. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour la période a été de 12,9 %, contre respectivement 12,0 % et 12,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis et la contribution de la participation de la Banque dans TD Ameritrade pour la période ont été respectivement de 2 927 millions de dollars (2 200 millions de dollars US) et 863 millions de dollars (650 millions de dollars US).

La contribution comme présentée de TD Ameritrade de 650 millions de dollars US a augmenté de 287 millions de dollars US, ou 79 %, par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement des charges liées à la transaction de Scottrade au cours de la période correspondante de l'exercice précédent, de l'augmentation des produits tirés des actifs et de la diminution des charges d'exploitation. La contribution rajustée de TD Ameritrade a augmenté de 171 millions de dollars US, ou 36 %.

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis a progressé de 165 millions de dollars US, ou 8 %, pour atteindre 2 200 millions de dollars US pour la période, en regard de celui de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation des produits, en partie contrebalancée par l'augmentation des charges et de la provision pour pertes sur créances. Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis a progressé de 152 millions de dollars US, ou 7 %.

Les produits pour la période ont progressé de 338 millions de dollars US, ou 5 %, pour atteindre 6 646 millions de dollars US, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 346 millions de dollars US, ou 7 %, témoignant de l'accroissement des marges sur les dépôts ainsi que de la croissance des volumes de prêts et de dépôts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,36 %, une augmentation de 11 pdb, découlant surtout de l'accroissement des marges sur les dépôts en partie contrebalancé par la composition du bilan. Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 8 millions de dollars US, alors que la baisse des produits de placement et des produits d'honoraires tirés des activités de gestion de patrimoine a été en partie contrebalancée par l'augmentation des produits d'honoraires des services bancaires aux particuliers.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 7 milliards de dollars US, ou 5 %, en regard de celui de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la croissance de 4 % des prêts aux particuliers et de 5 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a augmenté de 3 milliards de dollars US, ou 1 %, en raison d'une augmentation respectivement de 4 % et 5 % du volume des dépôts de particuliers et d'entreprises, en partie contrebalancée par une diminution de 4 % du volume des comptes de passage.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 591 millions de dollars US, en hausse de 65 millions de dollars US, ou 12 %, par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est élevée à 502 millions de dollars US, une augmentation de 54 millions de dollars US, ou 12 %, essentiellement en raison d'une hausse des provisions associées au portefeuille de prêts commerciaux. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 89 millions de dollars US, en hausse de 11 millions de dollars US, ou 14 %, reflétant principalement les mises à jour des paramètres dans les portefeuilles de prêts à la consommation, en partie contrebalancées par la baisse des provisions du portefeuille de prêts commerciaux. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la partie contractuelle de la Banque des pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,51 %, en hausse de 3 pdb.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour la période se sont élevées à 3 565 millions de dollars US, en hausse de 82 millions de dollars US, ou 2 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant l'augmentation des investissements dans les initiatives commerciales, la croissance du volume d'affaires et la hausse des charges de personnel, le tout en partie contrebalancé par des gains de productivité, l'élimination des frais supplémentaires liés aux dépôts garantis par la FDIC et le recouvrement d'une provision pour litiges. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 99 millions de dollars US, ou 3 %.

Le ratio d'efficience comme présenté et le ratio d'efficience rajusté pour la période a été de 53,6 %, contre respectivement 55,2 % et 54,9 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

Pour plus de renseignements sur TD Ameritrade, se reporter à la note 7 intitulée «Participations dans des entreprises associées et des coentreprises» des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

TABLEAU 13 : SERVICES BANCAIRES DE GROS[1]

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	*Trois mois clos les*			*Neuf mois clos les*	
	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018
Produits d'intérêts nets (équivalence fiscale)	**198 $**	262 $	276 $	**633 $**	877 $
Produits autres que d'intérêts	**716**	625	533	**1 750**	1 709
Total des produits	**914**	887	809	**2 383**	2 586
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	**12**	–	–	**12**	(8)
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	**(11)**	(5)	(14)	**(9)**	3
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	**1**	(5)	(14)	**3**	(5)
Charges autres que d'intérêts	**594**	597	532	**1 793**	1 574
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (équivalence fiscale)[2]	**75**	74	68	**139**	249
Résultat net	**244 $**	221 $	223 $	**448 $**	768 $
Principaux volumes et ratios					
Produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale)	**500 $**	411 $	275 $	**1 162 $**	1 265 $
Montant brut prélevé (en milliards de dollars canadiens)[3]	**24,3**	24,5	23,6	**24,3**	23,6
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires[4]	**13,4 %**	12,5 %	14,0 %	**8,2 %**	17,5 %
Ratio d'efficience	**65,0**	67,3	65,8	**75,2**	60,9
Nombre moyen d'équivalents temps plein	**4 594**	4 502	4 239	**4 525**	4 107

[1] Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

[2] La réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis promulguée par la loi sur l'impôt américaine a donné lieu, au premier trimestre de 2018, à un rajustement non récurrent des actifs et passifs d'impôt différé aux États-Unis du secteur Services bancaires de gros selon le taux de base réduit de 21 %. L'incidence de cet élément sur les résultats a été comptabilisée dans le secteur Siège social. Pour plus de renseignements, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» à la section «Notre rendement» du présent document.

[3] Comprend les prêts bruts et les acceptations bancaires, compte non tenu des lettres de crédit, des garanties sous forme de trésorerie, des swaps sur défaillance de crédit et de la provision pour pertes sur créances liée aux activités de prêts aux grandes entreprises.

[4] La méthode de répartition du capital aux secteurs d'exploitation est fondée sur un ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 10 % pour l'exercice 2019 et 9 % pour l'exercice 2018.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2019 par rapport au T3 2018

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre a été de 244 millions de dollars, en hausse de 21 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une augmentation des produits, en partie contrebalancée par une hausse des charges autres que d'intérêts et une augmentation de la provision pour pertes sur créances.

Les produits du secteur Services bancaires de gros sont principalement tirés des services bancaires de marchés financiers, de financement de grandes entreprises, et de placements offerts aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux clients institutionnels. Le secteur Services bancaires de gros génère des produits tirés des prêts aux grandes entreprises, des services-conseils et des services de prise ferme, de vente, de négociation et de recherche, de titrisation, de financement commercial, de gestion des liquidités, de courtage de premier rang et d'exécution. Les produits pour le trimestre se sont élevés à 914 millions de dollars, en hausse de 105 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des produits liés aux activités de négociation, en partie contrebalancée par une baisse des honoraires de services-conseils et des honoraires de prise ferme de titres de capitaux propres.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 1 million de dollars pour le trimestre comparativement à une reprise de provision de 14 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 12 millions de dollars. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs correspond à une reprise de provision de 11 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 14 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 594 millions de dollars, en hausse de 62 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, témoignant des investissements continus pour soutenir l'expansion mondiale des activités du secteur Services bancaires de gros libellées en dollars US et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2019 par rapport au T2 2019

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre a été de 244 millions de dollars, une hausse de 23 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à celui du trimestre précédent, ce qui s'explique par une augmentation des produits et une baisse des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par une augmentation de la provision pour pertes sur créances.

Les produits pour le trimestre ont augmenté de 27 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant une hausse des produits liés aux activités de négociation, en partie contrebalancée par une baisse des honoraires de services-conseils et des honoraires de prise ferme.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 1 million de dollars comparativement à une reprise de provision de 5 millions de dollars au trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 12 millions de dollars. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs correspond à une reprise de provision de 11 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 5 millions de dollars au trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont diminué de 3 millions de dollars, ou 1 %, comparativement à celles du trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T3 2019 par rapport à T3 2018

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 s'est établi à 448 millions de dollars, une baisse de 320 millions de dollars, par rapport au résultat net de 768 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent, témoignant d'une diminution des produits, d'une augmentation des charges autres que d'intérêts et d'une hausse de la provision pour pertes sur créances.

Les produits se sont élevés à 2 383 millions de dollars, en baisse de 203 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant les conditions difficiles qui ont prévalu sur les marchés au premier trimestre de l'exercice considéré.

La provision pour pertes sur créances a été de 3 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 5 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est chiffrée à 12 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 8 millions de dollars à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs correspond à une reprise de provision de 9 millions de dollars, par rapport à une provision de 3 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 1 793 millions de dollars, une hausse de 219 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation tient compte de la réévaluation de certains passifs au titre des avantages complémentaires de retraite comptabilisée à l'exercice précédent, des investissements continus pour soutenir l'expansion mondiale des activités du secteur Services bancaires de gros libellées en dollars US et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie contrebalancé par la diminution de la rémunération variable.

TABLEAU 14 : SIÈGE SOCIAL

(en millions de dollars canadiens)		*Trois mois clos les*		*Neuf mois clos les*	
	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018
Résultat net – comme présenté[1]	**(173) $**	(161) $	(113) $	**(526) $**	(910) $
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat[2]					
Amortissement des immobilisations incorporelles	**75**	78	77	**233**	248
Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis[1]	**–**	–	–	**–**	48
Total des rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat	**75**	78	77	**233**	296
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat pour les éléments à noter[1]	**11**	12	73	**36**	(302)
Résultat net – rajusté	**(109) $**	(95) $	(109) $	**(329) $**	(312) $
Ventilation des éléments inclus dans le résultat net – rajusté					
Charges nettes du Siège social	**(156) $**	(176) $	(214) $	**(514) $**	(601) $
Autres	**47**	81	87	**167**	235
Participations ne donnant pas le contrôle	**–**	–	18	**18**	54
Résultat net – rajusté	**(109) $**	(95) $	(109) $	**(329) $**	(312) $
Principaux volumes					
Nombre moyen d'équivalents temps plein	**17 277**	16 710	15 377	**16 739**	14 764

[1] La réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis promulguée par la loi sur l'impôt américaine a entraîné, au premier trimestre de 2018, l'imputation aux résultats d'une charge nette de 453 millions de dollars, comprenant une charge nette avant impôt de 48 millions de dollars découlant de la moins-value de certaines participations donnant droit à des crédits d'impôt, compensée en partie par l'incidence favorable de la quote-part de la Banque de la réévaluation des soldes d'impôt différé de TD Ameritrade, et une charge d'impôt sur le résultat nette de 405 millions de dollars découlant de la réévaluation des actifs et passifs d'impôt différé de la Banque selon le taux de base réduit de 21 % et d'autres ajustements d'impôts connexes. Le montant a été estimé au premier trimestre de 2018 et l'estimation a été mise à jour au troisième trimestre de 2018, ce qui a donné lieu à un recouvrement d'impôt différé net de 61 millions de dollars.

[2] Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2019 par rapport au T3 2018

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 173 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 113 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. La perte nette comme présentée a augmenté surtout en raison d'un recouvrement d'impôt découlant de la mise à jour de l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis au troisième trimestre de l'exercice précédent ainsi que d'une diminution de l'apport des éléments inclus au poste Autres et des participations ne donnant pas le contrôle, le tout en partie contrebalancé par une baisse des charges nettes du Siège social. Les éléments inclus au poste Autres ont diminué principalement du fait de l'incidence défavorable d'éléments fiscaux et de provisions pour litiges au cours du trimestre considéré. Les charges nettes du Siège social ont diminué essentiellement en raison de la baisse des charges nettes de retraite et du volume de projets de l'entreprise au cours du trimestre considéré. La perte nette rajustée s'est élevée à 109 millions de dollars et est demeurée stable par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2019 par rapport au T2 2019

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 173 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 161 millions de dollars pour le trimestre précédent. La perte nette comme présentée a augmenté surtout en raison de la diminution de l'apport des éléments inclus au poste Autres, en partie contrebalancée par une baisse des charges nettes du Siège social. Les éléments inclus au poste Autres ont diminué du fait de l'incidence défavorable d'éléments fiscaux et de la baisse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan au cours du trimestre considéré. Les charges nettes du Siège social ont diminué essentiellement en raison de la baisse des charges nettes de retraite et de la diminution d'éléments fiscaux au cours du trimestre considéré. La perte nette rajustée s'est établie à 109 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 95 millions de dollars pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T3 2019 par rapport à T3 2018

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 s'est établie à 526 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 910 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution de la perte nette comme présentée est principalement attribuable à la charge d'impôt sur le résultat résultant de l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis au cours de la période correspondante de l'exercice précédent et à la baisse des charges nettes du Siège social au cours de la période considérée, le tout en partie contrebalancé par une diminution de l'apport des éléments inclus au poste Autres et des participations ne donnant pas le contrôle. Les éléments inclus au poste Autres ont diminué en raison de l'incidence des provisions pour litiges et de la baisse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan au cours de la période considérée. Les charges nettes du Siège social ont diminué principalement en raison de la baisse des charges nettes de retraite au cours de la période considérée. La perte nette rajustée pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 s'est établie à 329 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette rajustée de 312 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

TABLEAU 15 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS[1]

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)							*Trois mois clos les*	
			2019				2018	2017
	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.
Produits d'intérêts nets	**6 024 $**	5 872 $	5 860 $	5 756 $	5 655 $	5 398 $	5 430 $	5 330 $
Produits autres que d'intérêts	**4 475**	4 356	4 138	4 380	4 244	4 084	3 945	3 955
Total des produits	**10 499**	10 228	9 998	10 136	9 899	9 482	9 375	9 285
Provision pour pertes sur créances	**655**	633	850	670	561	556	693	578
Indemnisations d'assurance et charges connexes	**712**	668	702	684	627	558	575	615
Charges autres que d'intérêts	**5 374**	5 248	5 855	5 366	5 131	4 837	4 861	4 843
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	**813**	773	503	691	705	746	1 040	640
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	**303**	266	322	235	230	131	147	103
Résultat net – comme présenté	**3 248**	3 172	2 410	2 960	3 105	2 916	2 353	2 712
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt								
Amortissement des immobilisations incorporelles[2]	**75**	78	80	76	77	86	85	78
Charges liées à l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur[2]	**–**	–	607	–	–	–	–	–
Charges liées à l'acquisition de Greystone[2]	**26**	30	31	–	–	–	–	–
Charges liées à la transaction de Scottrade[2]	**–**	–	–	25	18	77	73	46
Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis[2]	**–**	–	–	–	–	–	48	–
Profit de dilution lié à la transaction de Scottrade[3]	**–**	–	–	–	–	–	–	(204)
Total des rajustements pour les éléments à noter, avant impôt	**101**	108	718	101	95	163	206	(80)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat pour les éléments à noter	**11**	14	175	13	73	17	(387)	29
Résultat net – rajusté	**3 338**	3 266	2 953	3 048	3 127	3 062	2 946	2 603
Dividendes sur actions privilégiées	**62**	62	60	51	59	52	52	50
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté	**3 276 $**	3 204 $	2 893 $	2 997 $	3 068 $	3 010 $	2 894 $	2 553 $
Attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires – rajustés	**3 276 $**	3 204 $	2 875 $	2 979 $	3 050 $	2 992 $	2 876 $	2 518 $
Participations ne donnant pas le contrôle – rajustées	**–**	–	18	18	18	18	18	35
(en dollars canadiens, sauf indication contraire)								
Résultat de base par action								
Comme présenté	**1,75 $**	1,70 $	1,27 $	1,58 $	1,65 $	1,54 $	1,24 $	1,42 $
Rajusté	**1,79**	1,75	1,57	1,63	1,67	1,62	1,56	1,36
Résultat dilué par action								
Comme présenté	**1,74**	1,70	1,27	1,58	1,65	1,54	1,24	1,42
Rajusté	**1,79**	1,75	1,57	1,63	1,66	1,62	1,56	1,36
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	**15,8 %**	16,5 %	12,2 %	15,8 %	16,9 %	16,8 %	13,2 %	15,4 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	**16,2**	17,0	15,0	16,3	17,1	17,6	16,6	14,7
(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)								
Actifs productifs moyens	**1 240 $**	1 191 $	1 200 $	1 183 $	1 152 $	1 124 $	1 116 $	1 077 $
Marge d'intérêts nette	**1,93 %**	2,02 %	1,94 %	1,93 %	1,95 %	1,97 %	1,93 %	1,96 %

[1] Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

[2] Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

[3] Dans le cadre de l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade le 18 septembre 2017, TD Ameritrade a émis 38,8 millions d'actions, dont 11,1 millions ont été souscrites par la Banque conformément à ses droits préférentiels de souscription. Par suite de l'émission des actions, le pourcentage de la participation en actions ordinaires de la Banque dans TD Ameritrade a diminué et la Banque a dégagé un profit de dilution de 204 millions de dollars comptabilisé dans le secteur Siège social.

REVUE DU BILAN

TABLEAU 16 : PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS[1]

(en millions de dollars canadiens)		*Aux*
	31 juillet 2019	31 octobre 2018
Actif		
Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	**39 709 $**	35 455 $
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	**142 161**	127 897
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	**6 033**	4 015
Dérivés	**52 555**	56 996
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	**4 018**	3 618
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**116 700**	130 600
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	**116 390**	107 171
Valeurs mobilières prises en pension	**162 644**	127 379
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	**675 932**	646 393
Autres	**89 300**	95 379
Total de l'actif	**1 405 442 $**	1 334 903 $
Passif		
Dépôts détenus à des fins de transaction	**37 796 $**	114 704 $
Dérivés	**53 569**	48 270
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	**95 774**	16
Dépôts	**870 326**	851 439
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	**123 208**	93 389
Billets et débentures subordonnés	**10 596**	8 740
Autres	**127 791**	138 305
Total du passif	**1 319 060**	1 254 863
Total des capitaux propres	**86 382**	80 040
Total du passif et des capitaux propres	**1 405 442 $**	1 334 903 $

[1] Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Le **total de l'actif** s'établissait à 1 405 milliards de dollars au 31 juillet 2019, soit 71 milliards de dollars, ou 5 %, de plus qu'au 31 octobre 2018. La hausse découle essentiellement des augmentations de 35 milliards de dollars des valeurs mobilières prises en pension, de 30 milliards de dollars des prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts), de 14 milliards de dollars des prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction, de 9 milliards de dollars des titres de créance au coût amorti (déduction faite de la provision pour pertes sur créances), de 4 milliards de dollars de la trésorerie et des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, de 2 milliards de dollars des actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net et de 1 milliard de dollars des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces augmentations ont été en partie contrebalancées par des baisses de 14 milliards de dollars des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, de 4 milliards de dollars des dérivés et de 6 milliards de dollars des autres actifs. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur le total de l'actif, principalement dans le secteur Services de détail aux États-Unis, représentait une augmentation d'environ 1 milliard de dollars.

La **trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques** ont augmenté de 4 milliards de dollars surtout en raison des activités de gestion de la trésorerie.

Les **prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction** ont augmenté de 14 milliards de dollars principalement en raison de la hausse de la valeur de marché des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction.

Les **actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net** ont augmenté de 2 milliards de dollars surtout en raison de nouveaux placements.

Les **dérivés** ont diminué de 4 milliards de dollars essentiellement en raison de l'incidence de la compensation des positions, des taux de change et des marchés boursiers sur leur réévaluation à la valeur du marché, en partie contrebalancée par les fluctuations des taux d'intérêt.

Les **actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** ont diminué de 14 milliards de dollars essentiellement en raison des ventes et des échéances, en partie contrebalancées par de nouveaux placements.

Les **titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances** ont augmenté de 9 milliards de dollars surtout en raison de nouveaux investissements, en partie contrebalancés par les échéances.

Les **valeurs mobilières prises en pension** ont augmenté de 35 milliards de dollars surtout en raison de la hausse des volumes d'opérations et des activités de financement.

Les **prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)** ont augmenté de 30 milliards de dollars principalement en raison des prêts aux entreprises et aux gouvernements, des prêts hypothécaires résidentiels et des lignes de crédit domiciliaires.

Les **autres** actifs ont diminué de 6 milliards de dollars surtout du fait de montants à recevoir des courtiers et des clients en raison de transactions non réglées et en cours.

Le **total du passif** s'établissait à 1 319 milliards de dollars au 31 juillet 2019, soit 64 milliards de dollars, ou 5 %, de plus qu'au 31 octobre 2018. L'augmentation est principalement attribuable à des hausses de 96 milliards de dollars des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, de 30 milliards de dollars des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension, de 19 milliards de dollars des dépôts, de 5 milliards de dollars des dérivés, et de 2 milliards de dollars des prêts et débentures subordonnés. Ces hausses ont été en partie contrebalancées par des baisses de 77 milliards de dollars des dépôts détenus à des fins de transaction et de 11 milliards de dollars des autres passifs. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur le total du passif, principalement dans le secteur Services de détail aux États-Unis, représentait une augmentation d'environ 1 milliard de dollars.

Les **dépôts détenus à des fins de transaction** ont diminué de 77 milliards de dollars puisque la majorité des dépôts venant à échéance ont été remplacés par des dépôts classés comme passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les **dérivés** ont augmenté de 5 milliards de dollars essentiellement en raison des fluctuations des taux d'intérêt, en partie contrebalancées par l'incidence de la compensation des positions.

Les **passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net** ont augmenté de 96 milliards de dollars en raison des nouvelles émissions d'instruments de financement.

Les **dépôts** ont augmenté de 19 milliards de dollars principalement en raison de l'augmentation des dépôts de particuliers, d'entreprises et de gouvernements.

Les **obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension** ont augmenté de 30 milliards de dollars surtout en raison de la hausse des volumes d'opérations et des activités de financement.

Les **prêts et débentures subordonnés** ont augmenté de 2 milliards de dollars essentiellement en raison de l'émission de débentures subordonnées comprenant des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV).

Les **autres** passifs ont diminué de 11 milliards de dollars surtout du fait de montants à payer à des courtiers et à des clients, en raison de transactions non réglées et en cours, et des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert.

Les **capitaux propres** s'établissaient à 86 milliards de dollars au 31 juillet 2019, soit 6 milliards de dollars, ou 8 %, de plus qu'au 31 octobre 2018. La hausse était principalement attribuable aux autres éléments du résultat global découlant de profits sur les couvertures de flux de trésorerie, aux résultats non distribués, à l'émission des actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif des séries 22 et 24 et à l'émission d'actions ordinaires à la suite de l'acquisition de Greystone, le tout en partie contrebalancé par le rachat des titres de Fiducie de capital TD III.

QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2019 par rapport à T3 2018

Compte non tenu des prêts assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) et des autres prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts s'établissaient à 2 945 millions de dollars au 31 juillet 2019, en baisse de 19 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail au Canada ont augmenté de 243 millions de dollars, ou 31 %, en regard de ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent surtout en raison des nouveaux prêts douteux générés dans le portefeuille de prêts commerciaux. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail aux États-Unis ont diminué de 281 millions de dollars, ou 13 %, en regard de ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, principalement en raison d'un reclassement dans les prêts productifs de certains clients américains détenant une ligne de crédit domiciliaire qui sont à jour dans leurs paiements. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre considéré se sont élevés à 19 millions de dollars, comparativement à néant au troisième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets atteignaient 2 237 millions de dollars au 31 juillet 2019, en baisse de 38 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances de 4 858 millions de dollars au 31 juillet 2019 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 729 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 1 800 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 2 325 millions de dollars, collectivement pour les prêts productifs et les instruments hors bilan, ainsi qu'une provision relative aux titres de créance de 4 millions de dollars.

Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 3 ont augmenté de 20 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont augmenté de 388 millions de dollars, ou 10 %, reflétant en grande partie l'incidence des taux de change, l'accroissement du portefeuille de cartes de crédit aux États-Unis en raison de la croissance des volumes, le caractère saisonnier, la variation de la composition du portefeuille et les mises à jour des paramètres dans les portefeuilles de prêts à la consommation.

La provision relative aux titres de créance a diminué de 99 millions de dollars, ou 96 %, par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent, principalement en raison de la vente de certains titres de créance.

La Banque passe régulièrement en revue la méthode employée pour évaluer une augmentation importante du risque de crédit et les pertes de crédit attendues. Dans la mesure où elles sont pertinentes, des informations prospectives sont intégrées aux paramètres de scénarios macroéconomiques et les pondérations probabilistes connexes sont mises à jour trimestriellement et intégrées dans les calculs pour établir les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes. Dans le cadre de revues périodiques et de mises à jour trimestrielles, certaines révisions pourraient être apportées afin de tenir compte des mises à jour des estimations de pertes calculées selon des statistiques pour les pertes récentes de la Banque dans ses portefeuilles de crédit et ses opinions prospectives, lesquelles pourraient entraîner une modification de la provision pour pertes sur créances attendues. Au cours du troisième trimestre de 2019, les estimations prospectives utilisées pour déterminer les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes de la Banque ont été mises à jour dans le cadre normal des activités. La Banque a peaufiné sa méthode, dont l'incidence cumulée n'a pas été importante et a été incluse dans la variation du trimestre.

La Banque établit des provisions pour pertes sur créances attendues à l'égard des titres de créance évalués au coût amorti ou à la JVAERG. La Banque détient pour 229 milliards de dollars de ces titres de créance, dont une tranche de 229 milliards de dollars est considérée comme étant des actifs productifs (étape 1 et étape 2) et une tranche de néant, comme étant à des actifs dépréciés (étape 3). La provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance au coût amorti et à l'égard des titres de créance à la JVAERG est respectivement de 1 million de dollars et 3 millions de dollars.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2019 par rapport au T2 2019

Compte non tenu des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts ont diminué de 351 millions de dollars, ou 11 %, en regard de ceux du trimestre précédent, reflétant principalement la vente de prêts douteux dans le portefeuille de prêts commerciaux des États-Unis, prêts dans les secteurs de l'énergie et des services publics, et l'incidence des taux de change. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, ont diminué de 285 millions de dollars, ou 11 %, en regard de ceux du trimestre précédent, en raison de la vente des prêts douteux dans le portefeuille de prêts commerciaux des États-Unis et de l'incidence des taux de change.

La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a diminué de 68 millions de dollars, ou 9 %, en regard de celle du trimestre précédent, principalement en raison des mises à jour des paramètres dans les portefeuilles de prêts à la consommation. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont augmenté de 39 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre précédent.

La provision relative aux titres de créance était de 4 millions de dollars au 31 juillet 2019, un niveau stable par rapport à celui du trimestre précédent.

Pour plus de renseignements sur les prêts, les prêts douteux et la provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2019 de la Banque.

TABLEAU 17 : VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS

(en millions de dollars canadiens)	*Trois mois clos les*			*Neuf mois clos les*	
	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements[1]					
Prêts douteux au début de la période	**3 296 $**	3 534 $	2 993 $	**3 154 $**	3 085 $
Classés comme douteux au cours de la période	**1 459**	1 340	1 182	**4 521**	3 588
Transférés dans les prêts productifs au cours de la période	**(335)**	(489)	(198)	**(1 024)**	(637)
Remboursements nets	**(374)**	(358)	(336)	**(1 103)**	(1 033)
Cessions de prêts	**(278)**	(14)	(7)	**(292)**	(20)
Montants radiés	**(790)**	(769)	(699)	**(2 325)**	(2 043)
Recouvrements de prêts et avances antérieurement radiés	**–**	–	–	**–**	–
Variations de change et autres variations	**(33)**	52	29	**14**	24
Prêts douteux à la fin de la période	**2 945 $**	3 296 $	2 964 $	**2 945 $**	2 964 $

[1] Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts dépréciés acquis.

TABLEAU 18 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES[1]

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)			*Aux*
	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 juillet 2018
Provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	**1 717 $**	1 691 $	1 614 $
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	**1 330**	1 297	1 212
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	**722**	790	709
Total de la provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan	**3 769**	3 778	3 535
Provision pour les instruments hors bilan			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	**608**	580	511
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	**470**	518	400
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	**7**	7	–
Total de la provision pour les instruments hors bilan	**1 085**	1 105	911
Provision pour pertes sur prêts	**4 854**	4 883	4 446
Provision relative aux titres de créance	**4**	4	103
Provision pour pertes sur créances	**4 858 $**	4 887 $	4 549 $
Prêts douteux, déduction faite de la provision[2, 3]	**2 237 $**	2 522 $	2 275 $
Prêts douteux nets, en pourcentage des prêts nets[2, 3]	**0,32 %**	0,37 %	0,35 %
Provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne des prêts et acceptations nets[2]	**0,38**	0,39	0,35

[1] Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.
[2] Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts dépréciés acquis.
[3] Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et sont radiés lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours.

Prêts garantis par des biens immobiliers

Les prêts de détail garantis par des biens immobiliers comprennent les prêts hypothécaires et les lignes de crédit consentis à des consommateurs nord-américains afin de répondre à leurs besoins financiers, notamment l'achat d'une résidence et un refinancement. Bien qu'elle conserve un privilège de premier rang à l'égard de la majorité des propriétés détenues à titre de garanties, la Banque a des privilèges de deuxième rang à l'égard d'une petite partie des prêts, dont la majeure partie est adossée à d'autres prêts hypothécaires consentis par la TD assortis de privilèges de premier rang. Au Canada, les politiques de crédit sont élaborées de sorte que l'exposition combinée de toutes les facilités de crédit non assurées à l'égard d'une propriété ne dépasse pas 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt. Il est permis selon la législation de consentir des prêts selon un ratio prêt-valeur plus élevé, mais une assurance-prêt est alors exigée. Cette assurance est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles et protège le portefeuille de prêts garantis par des biens immobiliers de la Banque contre les pertes potentielles causées par le défaut d'emprunteurs. En outre, la Banque obtient régulièrement de l'assurance-prêt pour les prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible. Cette couverture d'assurance est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par des assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés. Aux États-Unis, au moment de l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels, une assurance-prêt hypothécaire est généralement obtenue d'entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés lorsque le ratio prêt-valeur dépasse 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt.

La Banque évalue régulièrement les facteurs de stress à l'égard de son portefeuille de prêts immobiliers dans le cadre de son programme global d'évaluation des facteurs de stress. Ces évaluations sont effectuées afin de déterminer dans quelle mesure le portefeuille serait vulnérable à un important repli de la situation économique. L'effet de variations extrêmes du prix des maisons, des taux d'intérêt et du taux de chômage figure parmi les facteurs étudiés au moment d'évaluer l'incidence sur les pertes sur créances et la rentabilité globale de la Banque. Diverses catégories du portefeuille, notamment les types d'habitation et les régions géographiques, sont examinées afin de déterminer l'existence de vulnérabilités particulières. Selon les plus récentes analyses de la Banque, les pertes potentielles sur toutes les expositions aux prêts garantis par des biens immobiliers sont considérées comme raisonnables.

TABLEAU 19 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS AU CANADA[1]

(en millions de dollars canadiens)

	Amortissables			Non amortissables	*Aux* Total
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires	Total des prêts immobiliers garantis amortissables	Lignes de crédit domiciliaires	
					31 juillet 2019
Total	**198 162 $**	**54 869 $**	**253 031 $**	**35 163 $**	**288 194 $**
					31 octobre 2018
Total	193 829 $	50 554 $	244 383 $	35 605 $	279 988 $

[1] Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

TABLEAU 20 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS[1, 2, 3]

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Prêts hypothécaires résidentiels				Lignes de crédit domiciliaires				*Aux* Total	
	Assurés[4]		Non assurés		Assurées[4]		Non assurées		Assurés[4]	Non assurés
										31 juillet 2019
Canada										
Provinces de l'Atlantique	**3 375 $**	**1,7 %**	**2 759 $**	**1,4 %**	**373 $**	**0,4 %**	**1 290 $**	**1,4 %**	**3 748 $**	**1,3 %**	**4 049 $**	**1,4 %**
Colombie-Britannique[5]	**11 290**	**5,7**	**25 426**	**12,8**	**1 932**	**2,1**	**15 093**	**16,9**	**13 222**	**4,6**	**40 519**	**14,1**
Ontario[5]	**32 266**	**16,3**	**66 590**	**33,7**	**6 827**	**7,6**	**43 128**	**47,9**	**39 093**	**13,5**	**109 718**	**38,1**
Prairies[5]	**22 621**	**11,4**	**15 723**	**7,9**	**3 077**	**3,4**	**11 002**	**12,2**	**25 698**	**8,9**	**26 725**	**9,3**
Québec	**8 941**	**4,5**	**9 171**	**4,6**	**1 184**	**1,3**	**6 126**	**6,8**	**10 125**	**3,5**	**15 297**	**5,3**
Total – Canada	**78 493**	**39,6 %**	**119 669**	**60,4 %**	**13 393**	**14,8 %**	**76 639**	**85,2 %**	**91 886**	**31,8 %**	**196 308**	**68,2 %**
États-Unis	**928**		**32 259**		**–**		**11 784**		**928**		**44 043**	
Total	**79 421 $**		**151 928 $**		**13 393 $**		**88 423 $**		**92 814 $**		**240 351 $**	
												31 octobre 2018
Canada												
Provinces de l'Atlantique	3 492 $	1,8 %	2 544 $	1,3 %	424 $	0,5 %	1 312 $	1,5 %	3 916 $	1,4 %	3 856 $	1,4 %
Colombie-Britannique[5]	12 389	6,4	23 460	12,1	1 981	2,3	14 221	16,5	14 370	5,1	37 681	13,5
Ontario[5]	35 355	18,2	60 308	31,2	7 052	8,2	40 163	46,6	42 407	15,1	100 471	35,9
Prairies[5]	23 561	12,2	14 998	7,7	3 408	4,0	10 963	12,7	26 969	9,6	25 961	9,3
Québec	9 350	4,8	8 372	4,3	1 105	1,3	5 530	6,4	10 455	3,7	13 902	5,0
Total – Canada	84 147	43,4 %	109 682	56,6 %	13 970	16,3 %	72 189	83,7 %	98 117	34,9 %	181 871	65,1 %
États-Unis	900		30 462		1		12 367		901		42 829	
Total	85 047 $		140 144 $		13 971 $		84 556 $		99 018 $		224 700 $	

[1] Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.
[2] Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.
[3] Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.
[4] L'assurance-prêt est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts immobiliers garantis est protégée, en tout ou en partie, contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.
[5] Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Le tableau ci-après présente un sommaire du calendrier de l'amortissement des prêts hypothécaires résidentiels de la Banque selon la durée restante des contrats hypothécaires. Tous les montants sont calculés en fonction de l'habitude actuelle des emprunteurs en matière de remboursement anticipé afin de bien projeter leur propension à rembourser par anticipation. L'habitude actuelle de remboursement des emprunteurs tient compte des remboursements anticipés déjà effectués et des prévisions à l'égard de la période d'amortissement restante selon l'encours et les modalités des contrats en vigueur.

TABLEAU 21 : CALENDRIER DE L'AMORTISSEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS[1, 2]

	Moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	De 10 ans à moins de 15 ans	De 15 ans à moins de 20 ans	De 20 ans à moins de 25 ans	De 25 ans à moins de 30 ans	De 30 ans à moins de 35 ans	35 ans et plus	*Aux* Total
									31 juillet 2019
Canada	**1,0 %**	**3,6 %**	**6,6 %**	**15,9 %**	**43,7 %**	**28,5 %**	**0,7 %**	**– %**	**100 %**
États-Unis	**4,8**	**6,9**	**4,8**	**6,0**	**27,6**	**48,1**	**1,5**	**0,3**	**100**
Total	**1,6 %**	**4,1 %**	**6,4 %**	**14,5 %**	**41,3 %**	**31,3 %**	**0,8 %**	**– %**	**100 %**
									31 octobre 2018
Canada	1,0 %	3,8 %	6,7 %	15,1 %	42,7 %	30,1 %	0,6 %	– %	100 %
États-Unis	4,8	8,2	4,8	5,2	29,4	46,3	1,0	0,3	100
Total	1,6 %	4,4 %	6,5 %	13,7 %	40,8 %	32,4 %	0,6 %	– %	100 %

[1] Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.
[2] Pourcentage basé sur l'encours.

TABLEAU 22 : RATIO PRÊT-VALEUR MOYEN NON ASSURÉ – Nouveaux prêts montés et nouveaux prêts acquis[1, 2, 3]

						Trois mois clos les
	Prêts hypothécaires résidentiels	**Lignes de crédit domiciliaires[4, 5]**	**Total**	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires[4, 5]	Total
			31 juillet 2019			31 octobre 2018
Canada						
Provinces de l'Atlantique	**73 %**	**70 %**	**72 %**	75 %	71 %	73 %
Colombie-Britannique[6]	**67**	**62**	**65**	65	62	64
Ontario[6]	**68**	**65**	**67**	67	65	66
Prairies[6]	**73**	**71**	**72**	73	71	72
Québec	**73**	**73**	**73**	73	73	73
Total – Canada	**69**	**66**	**68**	68	66	67
États-Unis	**71**	**61**	**68**	70	59	65
Total	**69 %**	**65 %**	**68 %**	68 %	65 %	67 %

[1] Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.
[2] Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.
[3] D'après le prix des maisons au moment du montage.
[4] Le ratio prêt-valeur attribuable aux lignes de crédit domiciliaires comprend les hypothèques subsidiaires de premier rang, le cas échéant.
[5] L'option de l'avantage du taux fixe des lignes de crédit domiciliaires est incluse dans le calcul du ratio prêt-valeur.
[6] Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Risque-pays

Le tableau suivant fournit un sommaire du risque de crédit de la Banque à l'égard de certains pays européens, notamment la Grèce, l'Italie, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne (GIIPE).

TABLEAU 23 : EXPOSITION À L'EUROPE – Total de l'exposition nette par pays et contrepartie[1]

(en millions de dollars canadiens) *Aux*

	Prêts et engagements[2]				Dérivés, mises en pension et prêts de titres[3]				Portefeuille de négociation et de placement[4, 5]				
	Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total	Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total	Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total	Exposition totale[6]
Pays													**31 juillet 2019**
GIIPE													
Grèce	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $
Italie	–	–	1	1	–	–	9	9	9	–	11	20	30
Irlande	–	–	297	297	13	–	236	249	–	–	–	–	546
Portugal	–	–	–	–	–	119	1	120	18	–	–	18	138
Espagne	–	36	63	99	–	–	96	96	20	438	33	491	686
Total GIIPE	–	36	361	397	13	119	342	474	47	438	44	529	1 400
Reste de l'Europe													
Autriche	–	–	15	15	4	72	12	88	2	1 024	–	1 026	1 129
Belgique	264	–	156	420	394	12	418	824	61	101	–	162	1 406
Finlande	–	95	13	108	–	36	201	237	–	806	6	812	1 157
France	576	1 216	153	1 945	87	487	2 294	2 868	95	3 772	161	4 028	8 841
Allemagne	1 274	651	51	1 976	661	800	994	2 455	203	9 144	195	9 542	13 973
Pays-Bas	506	496	93	1 095	307	444	773	1 524	41	2 916	219	3 176	5 795
Norvège	–	424	5	429	10	447	53	510	2	544	689	1 235	2 174
Suède	–	12	31	43	–	217	122	339	25	1 549	690	2 264	2 646
Suisse	1 030	58	93	1 181	605	–	1 177	1 782	19	–	67	86	3 049
Royaume-Uni	3 183	1 251	43	4 477	1 360	789	8 738	10 887	227	1 383	1 608	3 218	18 582
Autres[7]	–	–	106	106	11	125	529	665	3	430	49	482	1 253
Total – Reste de l'Europe	6 833	4 203	759	11 795	3 439	3 429	15 311	22 179	678	21 669	3 684	26 031	60 005
Total – Europe	6 833 $	4 239 $	1 120 $	12 192 $	3 452 $	3 548 $	15 653 $	22 653 $	725 $	22 107 $	3 728 $	26 560 $	61 405 $
Pays													31 octobre 2018
GIIPE													
Grèce	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $
Italie	–	178	1	179	–	–	3	3	26	22	5	53	235
Irlande	–	–	197	197	17	–	268	285	–	–	–	–	482
Portugal	–	–	–	–	–	139	56	195	1	–	–	1	196
Espagne	–	30	56	86	–	–	61	61	23	522	–	545	692
Total GIIPE	–	208	254	462	17	139	388	544	50	544	5	599	1 605
Reste de l'Europe													
Autriche	–	–	7	7	9	46	12	67	–	1 008	–	1 008	1 082
Belgique	263	–	225	488	140	34	486	660	40	94	2	136	1 284
Finlande	–	141	–	141	–	36	110	146	–	1 071	–	1 071	1 358
France	579	514	133	1 226	77	621	1 822	2 520	122	5 613	176	5 911	9 657
Allemagne	1 106	354	210	1 670	443	805	933	2 181	240	7 779	63	8 082	11 933
Pays-Bas	509	706	194	1 409	273	506	362	1 141	44	3 717	265	4 026	6 576
Norvège	121	33	5	159	20	288	54	362	24	426	630	1 080	1 601
Suède	–	67	95	162	–	287	235	522	15	1 548	644	2 207	2 891
Suisse	997	58	89	1 144	37	–	2 127	2 164	39	–	25	64	3 372
Royaume-Uni	2 872	1 082	19	3 973	1 558	559	9 262	11 379	336	857	2 429	3 622	18 974
Autres[7]	–	5	99	104	30	164	761	955	3	395	66	464	1 523
Total – Reste de l'Europe	6 447	2 960	1 076	10 483	2 587	3 346	16 164	22 097	863	22 508	4 300	27 671	60 251
Total – Europe	6 447 $	3 168 $	1 330 $	10 945 $	2 604 $	3 485 $	16 552 $	22 641 $	913 $	23 052 $	4 305 $	28 270 $	61 856 $

[1] Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.
[2] Les expositions comprennent les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques et sont présentées déduction faite des imputations pour dépréciation, s'il y a lieu. Aucune imputation pour dépréciation n'avait été comptabilisée pour les expositions européennes au 31 juillet 2019 ni au 31 octobre 2018.
[3] Les expositions sont calculées à la juste valeur et tiennent compte des sûretés. Le total de la valeur marchande des sûretés données en garantie est de 0,4 milliard de dollars pour le GIIPE (0,4 milliard de dollars au 31 octobre 2018) et de 81 milliards de dollars pour le reste de l'Europe (66 milliards de dollars au 31 octobre 2018). Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe une convention-cadre de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association.
[4] Le portefeuille de négociation et de placement comprend les dépôts et les expositions du portefeuille de négociation tiennent compte des positions vendeur admissibles.
[5] Les justes valeurs des expositions au GIIPE du niveau 3 dans le portefeuille de négociation et de placement n'étaient pas significatives au 31 juillet 2019 ni au 31 octobre 2018.
[6] Les expositions comme présentées ne tiennent pas compte de la protection de 20 millions de dollars que la Banque a achetée à l'aide de swaps sur défaillance de crédit (186 millions de dollars au 31 octobre 2018).
[7] L'exposition «Autres» à l'Europe est répartie entre 8 pays (10 pays au 31 octobre 2018) dont l'exposition individuelle nette, touchant notamment les prêts et engagements, les dérivés, les mises en pension et les prêts de valeurs mobilières, et le portefeuille de négociation et de placement, était inférieure à 1 milliard de dollars au 31 juillet 2019.

Environ 98 % (96 % au 31 octobre 2018) de l'exposition de la Banque à l'égard de l'Europe est liée à des pays notés Aa3 ou mieux par Moody's Investors Services (Moody's) ou AA ou mieux par Standard & Poor's (S&P), et la quasi-totalité de cette exposition se rapporte à la dette souveraine même de ces pays ou aux banques d'importance systémique de première qualité de ces pays. Les opérations de rachat de dérivés et de valeurs mobilières sont garanties au moment de leur conclusion. La grande majorité des risques liés aux dérivés sont contrebalancés par une garantie sous forme de trésorerie tandis que les opérations de rachat sont garanties en grande partie par des titres de gouvernement notés AA ou mieux et par de la trésorerie. La Banque a aussi une exposition limitée à des sociétés émettrices bien cotées en Europe lorsqu'elle fait aussi des affaires avec leurs entités liées en Amérique du Nord.

En plus de l'exposition européenne présentée ci-dessus, la Banque a également une exposition de 13,8 milliards de dollars (11,2 milliards de dollars au 31 octobre 2018) à des entités supranationales parrainées en Europe et une exposition indirecte de 2,5 milliards de dollars (1,0 milliard de dollars au 31 octobre 2018) à des garanties européennes de contreparties hors de l'Europe liées aux mises en pension et aux transactions de prêt de valeurs mobilières qui sont soumises à des exigences quotidiennes d'appel de marge.

Dans le cadre des processus normaux de surveillance du risque de crédit et de l'exposition de la Banque, toutes les expositions sont passées en revue régulièrement. Les expositions européennes sont passées en revue chaque mois ou plus souvent lorsque la situation l'exige et des évaluations des facteurs de stress sont effectuées à intervalles réguliers pour relever et comprendre où se situent les points faibles éventuels. En fonction des dernières revues, toutes les expositions européennes sont jugées raisonnables.

SITUATION DES FONDS PROPRES

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Les exigences en matière de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) sont mieux connues sous le nom de Bâle III. Selon Bâle III, le total des fonds propres comprend trois composantes, soit les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les autres éléments de fonds propres de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2. Les ratios de fonds propres réglementaires sensibles aux risques sont calculés en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres par leurs actifs pondérés en fonction des risques respectifs, compte tenu de toute exigence réglementaire minimale énoncée relativement au plancher réglementaire. Bâle III a mis en œuvre, en 2015, un ratio de levier non basé sur le risque pour compléter les exigences de fonds propres sensibles aux risques. Le ratio de levier a pour objectif d'empêcher le secteur bancaire d'utiliser le levier à outrance. Le ratio de levier est calculé en divisant les fonds propres de catégorie 1 par l'exposition à l'endettement, dont les principaux éléments comprennent les actifs au bilan, avec des ajustements faits aux expositions sur les cessions temporaires de titres et les dérivés, et des montants de l'équivalent-crédit pour les positions hors bilan. La TD continue de gérer ses capitaux propres réglementaires selon le Dispositif sur les fonds propres de Bâle III, comme il est mentionné à la section «Situation des fonds propres» du rapport annuel 2018.

Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III

La ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF décrit en détail la façon dont les règles en matière de fonds propres de Bâle III doivent être appliquées par les banques canadiennes.

De l'exercice 2014 à l'exercice 2018, l'exigence pour les fonds propres touchés par le RVC a été appliquée progressivement. Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres étaient respectivement de 80 %, 83 % et 86 %. Pour l'exercice 2019, le RVC est entièrement intégré.

Depuis le 1er janvier 2013, tous les instruments de fonds propres non ordinaires de catégories 1 et 2 nouvellement émis doivent comprendre des dispositions relatives aux FPUNV pour être admissibles à titre de fonds propres réglementaires. Les dispositions relatives aux FPUNV exigent que les instruments de fonds propres non ordinaires soient convertis en un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque si un événement déclencheur survient, comme il est indiqué dans la ligne directrice. Les instruments de fonds propres non ordinaires de catégories 1 et 2 existants qui ne comprennent pas de disposition relative aux FPUNV sont des instruments de fonds propres non admissibles et sont visés par des mesures de retrait progressif sur une période ayant commencé en 2013 et se terminant en 2022.

La ligne directrice sur les normes de fonds propres comporte deux méthodes pour le calcul des ratios de fonds propres, soit 1) la méthode «transitoire» et 2) la méthode «tout compris». Les cibles minimales à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres, selon la méthode «tout compris», sont respectivement de 4,5 %, 6 % et 8 %. Le BSIF prévoit que les banques canadiennes incluront des réserves de fonds propres supplémentaires de 2,5 %, élevant ainsi le ratio minimal de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio de fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres respectivement à 7 %, 8,5 % et 10,5 %.

En mars 2013, le BSIF a désigné les six plus importantes banques canadiennes comme des banques d'importance systémique intérieure (BISI), et celles-ci sont assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires depuis le 1er janvier 2016. Par conséquent, les six banques canadiennes désignées BISI, y compris la TD, sont tenues de respecter des cibles de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres du pilier 1 «tout compris» respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %.

Le BSIF peut, à sa discrétion, rendre obligatoire la constitution d'une réserve de fonds propres anticyclique sous forme d'actions ordinaires variant entre 0 % et 2,5 %. L'objectif principal de la réserve de fonds propres anticyclique est de protéger le secteur bancaire contre d'éventuelles pertes futures découlant de périodes marquées par un excédent de croissance globale du crédit qui ont souvent été associées à une accumulation de risque dans l'ensemble du système. La réserve de fonds propres anticyclique est une extension de la réserve de conservation des fonds propres et doit être constituée de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. La réserve de fonds propres anticyclique est calculée en utilisant la moyenne pondérée des réserves déployées au Canada et dans les États membres du CBCB et dans certains États non membres dans lesquels la Banque compte une exposition au risque de crédit du secteur privé.

Depuis le 1er novembre 2017, le BSIF exige que les BISI et les filiales étrangères des banques au Canada se conforment au régime en matière de réserve de fonds propres anticyclique, en le mettant en œuvre progressivement selon des mesures transitoires. Par conséquent, la réserve anticyclique maximale se rapportant aux expositions au risque de crédit du secteur privé étranger a été plafonnée à 1,25 % du total des actifs pondérés en fonction des risques au premier trimestre de 2017 et elle augmentera d'une tranche de 0,625 % chaque exercice par la suite pour atteindre le plafond maximal final de 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques au premier trimestre de 2019. Au 31 juillet 2019, la réserve de fonds propres anticyclique ne s'applique qu'aux expositions au risque de crédit du secteur privé situées en France, à Hong Kong, en Suède, en Norvège et au Royaume-Uni. Selon la répartition des expositions et les réserves constituées à l'heure actuelle en France, à Hong Kong, en Suède, en Norvège et au Royaume-Uni, l'exigence à l'égard de la réserve anticyclique de la Banque était de 0 % au 31 juillet 2019.

Le 25 juin 2018, le BSIF a accru la transparence associée aux réserves de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires du deuxième pilier qui n'étaient pas divulguées par le passé en exigeant la présentation de la réserve pour stabilité intérieure. Cette réserve est détenue par les BISI en vue de contrer les risques dont il est question dans le deuxième pilier associés aux vulnérabilités systémiques, ce qui comprend entre autres : 1) l'endettement des consommateurs canadiens, 2) le déséquilibre des actifs au Canada et 3) l'endettement des sociétés au Canada. La réserve est de l'ordre de 0 % à 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques et doit être constituée exclusivement de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. Le BSIF réexaminera la réserve au moins deux fois par an et communiquera la modification éventuelle. La réserve était initialement fixée à 1,5 %. En décembre 2018, le BSIF a annoncé que la réserve pour stabilité intérieure passerait à 1,75 % à compter du 30 avril 2019. En juin 2019, le BSIF a annoncé que la réserve pour stabilité intérieure serait relevée de 25 pdb, pour la porter à 2,00 % à compter du 31 octobre 2019, ce qui fera passer à 10 % la cible des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, compte tenu de la réserve pour stabilité intérieure. Un manquement à une obligation relative à la réserve ne se traduira pas automatiquement par des limites de distribution de fonds propres; toutefois, le BSIF exigera un plan de mesures correctrices.

Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2018, le BSIF a institué une approche révisée pour calculer le plancher de fonds propres réglementaires. Le plancher révisé est fondé sur l'approche standard de Bâle II, le coefficient de rajustement étant réparti sur trois trimestres. Le plancher est maintenant entièrement appliqué et a été fixé à un coefficient de 75 % au quatrième trimestre de 2018. La Banque n'est pas tenue de respecter le plancher de fonds propres.

Au cours du premier trimestre de 2019, la Banque a mis en œuvre la version révisée de la ligne directrice sur les normes de fonds propres, notamment en appliquant au pays l'approche standard pour mesurer le risque de crédit de contrepartie (AS-RCC) et les exigences de fonds propres à l'égard des expositions des banques sur des contreparties centrales de même que les révisions apportées au cadre de titrisation.

Le ratio de levier est calculé conformément à la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF et l'exigence réglementaire minimale est fixée à 3 %.

Le régime de recapitalisation interne des banques canadiennes de même que la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) sont entrés en vigueur le 23 septembre 2018. En vertu de cette ligne directrice, la Banque doit respecter les exigences de TLAC relatives au ratio cible d'ici le

1er novembre 2021. La Banque doit actuellement respecter un ratio cible de TLAC fondé sur les risques de 23,50 % des actifs pondérés en fonction des risques et un ratio de levier TLAC de 6,75 %.

Le tableau ci-après présente des détails sur la situation des fonds propres réglementaires de la TD.

TABLEAU 24 : SITUATION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)			*Aux*
	31 juillet 2019	31 octobre 2018	31 juillet 2018
Fonds propres			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	**54 478 $**	52 389 $	50 096 $
Fonds propres de catégorie 1	**61 114**	59 735	57 047
Total des fonds propres	**73 369**	70 434	65 933
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires pour les composantes suivantes :			
Risque de crédit[1]	**387 952**	370 044	363 023
Risque de marché	**12 072**	13 213	14 670
Risque opérationnel	**54 857**	52 375	51 250
Total	**454 881 $**	435 632 $	428 943 $
Ratio de fonds propres et ratio de levier			
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires[1]	**12,0 %**	12,0 %	11,7 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1[1]	**13,4**	13,7	13,3
Ratio du total des fonds propres[1]	**16,1**	16,2	15,4
Ratio de levier	**4,1**	4,2	4,1

[1] Chaque ratio de fonds propres comporte sa propre composante d'actifs pondérés en fonction des risques, conformément à la méthode progressive d'inclusion du RVC prescrite par le BSIF. Pour l'exercice 2019, les facteurs scalaires sont de 100 %. Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres étaient respectivement de 80 %, 83 % et 86 %.

Au 31 juillet 2019, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres de la Banque étaient respectivement de 12,0 %, 13,4 % et 16,1 %. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires est demeuré relativement stable par rapport au ratio de 12,0 % au 31 octobre 2018 puisque le rachat d'actions ordinaires, les pertes actuarielles sur les régimes d'avantages du personnel, l'entente sur le programme de fidélisation d'Air Canada et l'acquisition de Greystone ont été contrebalancés par la croissance interne des fonds propres.

Au 31 juillet 2019, le ratio de levier de la Banque s'établissait à 4,1 %, par rapport à un ratio de levier de 4,2 % au 31 octobre 2018. Le ratio de levier a reculé en raison du rachat d'actions ordinaires, de l'accroissement de l'exposition découlant de l'application de l'AS-RCC au premier trimestre de 2019 et de la croissance des activités, principalement celles du secteur Services bancaires de gros, le tout en partie annulé par la croissance interne des fonds propres et les émissions d'actions privilégiées.

Évolution future des fonds propres réglementaires

L'évolution future des fonds propres réglementaires, en complément aux éléments décrits à la rubrique «Évolution future des fonds propres réglementaires» du rapport annuel 2018, est présentée ci-dessous.

En juillet 2019, afin de s'aligner sur les révisions finales de Bâle III qui ont été publiées par le CBCB en décembre 2017, le BSIF a publié la ligne directrice sur ses exigences en matière de fonds propres au titre du risque opérationnel. Les banques qui sont présentement autorisées à utiliser l'approche de mesure avancée (AMA) devront utiliser l'approche standard de Bâle III révisée lorsque les nouvelles exigences seront mises en œuvre au Canada au premier trimestre de 2021. Afin de faciliter leur mise en œuvre, le BSIF accordera une période de transition pour l'exercice 2020, au cours de laquelle les banques qui utilisent actuellement l'AMA aux fins de déclaration devront présenter leurs fonds propres au titre du risque opérationnel selon l'approche standard actuelle (AS).

En juin 2019, le CBCB a publié une révision afin d'aligner le calcul du ratio de levier des dérivés de clients réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation avec le calcul défini par l'AS-RCC utilisé pour calculer les exigences de fonds propres à risque. Ce traitement permettra l'utilisation d'un dépôt de garantie séparé en espèces ou autre qu'en espèces et d'un dépôt de couverture en espèces ou autre qu'en espèces reçus d'un client pour compenser le coût de remplacement et l'exposition future éventuelle uniquement des dérivés de clients réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation. Cette révision sera en vigueur à compter du 1er janvier 2022.

En juin 2019, le CBCB a publié les révisions apportées aux exigences de communication financière relative au ratio de levier. Les révisions établissent pour les banques des exigences supplémentaires de communication de leurs ratios de levier en fonction de la valeur des cessions temporaires de titres à la fin de chaque trimestre et de leur valeur moyenne quotidienne. Cette modification sera en vigueur à compter du 1er janvier 2022.

En avril 2019, le BSIF a publié la version définitive de la ligne directrice B-2, Limites régissant les expositions importantes à l'intention des BISI. La ligne directrice énonce les pratiques en matière de gestion du risque pour les expositions importantes et offre des directives supplémentaires relativement aux méthodes à adopter pour cerner, mesurer, gérer et surveiller les expositions importantes. La ligne directrice resserre les limites régissant l'exposition aux banques d'importance systémique mondiale et aux autres BISI canadiennes, reconnaît les techniques admissibles d'atténuation du risque de crédit en permettant de mesurer l'exposition sur une base nette plutôt que sur une base brute et réduit les fonds propres admissibles en remplaçant le total des fonds propres par les fonds propres de catégorie 1. La date d'entrée en vigueur de la ligne directrice est le 1er novembre 2019.

En janvier 2019, le CBCB a publié la version définitive de la norme sur les exigences de fonds propres minimums pour le risque de marché. Les principaux changements apportés à la norme sont : une clarification quant au champ d'application de la norme, une amélioration de l'approche standard pour les risques de change et les instruments sur indices; une révision des pondérations en fonction des risques applicables au risque de taux d'intérêt général, au change et à certaines autres expositions; une révision du processus d'évaluation des modèles internes afin de refléter les risques liés aux pupitres de négociations individuels; et une révision relative à l'identification des facteurs de risque qui sont admissibles à la modélisation interne. La norme entre en vigueur le 1er janvier 2022.

En décembre 2018, le CBCB a publié la version définitive des exigences de communication financière au titre du troisième pilier – cadre actualisé. L'actualisation du cadre comprend entre autres les révisions apportées aux exigences de communication et les ajouts découlant de la finalisation des réformes de Bâle III relatifs aux secteurs suivants : le risque de crédit, le risque opérationnel, le ratio de levier et le RVC; les actifs pondérés en fonction des risques calculés au moyen des modèles internes de la Banque et selon les approches standard; et un aperçu de la gestion des risques, des actifs pondérés en fonction des risques et des principales mesures prudentielles. Le cadre comporte également de nouvelles exigences de communication relatives au grèvement d'actifs et aux contraintes

en matière de distribution de fonds propres. Ces exigences de communication, de concert avec la phase 1 et la phase 2 du projet d'exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées respectivement en janvier 2015 et en mars 2017, complètent le cadre du troisième pilier. Les exigences de communication relatives aux réformes de Bâle III entrent en vigueur à compter du 1er janvier 2022.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 14 juin 2019, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto (TSX) et le BSIF ont approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA) de la Banque annoncée précédemment visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 20 millions de ses actions ordinaires.

L'OPRCNA précédente de la Banque, qui avait été annoncée le 19 avril 2018 et modifiée le 10 décembre 2018, est venue à échéance le 12 avril 2019. La Banque a racheté un total de 30 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son OPRCNA précédente, à un prix moyen de 74,29 $ l'action pour une contrepartie totale de 2,2 milliards de dollars.

Au cours des trois mois clos le 31 juillet 2019, la Banque a racheté 11,25 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son OPRCNA à un prix moyen de 76,91 $ l'action pour une contrepartie totale de 865 millions de dollars. Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2019, la Banque a racheté un total de 21,25 millions d'actions ordinaires dans le cadre de ses OPRCNA, actuelle et précédente, à un prix moyen de 74,95 $ l'action pour une contrepartie totale de 1,6 milliard de dollars.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2018, la Banque a racheté 20 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son OPRCNA précédente à un prix moyen de 75,07 $ l'action pour une contrepartie totale de 1,5 milliard de dollars.

TABLEAU 25 : ACTIONS ET AUTRES TITRES

(en millions d'actions / de parts, sauf indication contraire)		*Aux*
	31 juillet 2019	31 octobre 2018
	Nombre d'actions / de parts	Nombre d'actions / de parts
Actions ordinaires en circulation	**1 819,8**	1 830,4
Actions autodétenues – ordinaires	**(0,6)**	(2,1)
Total des actions ordinaires	**1 819,2**	1 828,3
Options sur actions		
Droits acquis	**5,2**	4,7
Droits non acquis	**8,1**	8,4
Actions privilégiées – catégorie A		
Série 1	**20,0**	20,0
Série 3[1]	**20,0**	20,0
Série 5	**20,0**	20,0
Série 7	**14,0**	14,0
Série 9	**8,0**	8,0
Série 11	**6,0**	6,0
Série 12	**28,0**	28,0
Série 14	**40,0**	40,0
Série 16	**14,0**	14,0
Série 18	**14,0**	14,0
Série 20	**16,0**	16,0
Série 22	**14,0**	–
Série 24	**18,0**	–
	232,0	200,0
Actions autodétenues – privilégiées	**(0,2)**	(0,3)
Total des actions privilégiées	**231,8**	199,7
Titres de fiducie de capital (en milliers d'actions)		
Parts de fiducie émises par Fiducie de capital TD III :		
Titres de Fiducie de capital TD III – série 2008[2]	**–**	1 000,0
Titres de créance émis par Fiducie de capital TD IV :		
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 1[3]	**–**	550,0
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 2	**450,0**	450,0
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 3	**750,0**	750,0

[1] Le 18 juillet 2019, la Banque a annoncé qu'aucune de ses 20 millions d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série 3 comprenant des dispositions relatives aux FPUNV (les «actions de série 3») ne sera convertie le 31 juillet 2019 en action privilégiée à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série 4 comprenant des dispositions relatives aux FPUNV. Comme il a été précédemment annoncé le 2 juillet 2019, le taux de dividende des actions de série 3 pour la période de cinq ans allant du 31 juillet 2019, inclusivement, au 31 juillet 2024, exclusivement, sera de 3,681 %.

[2] Fiducie de capital TD III a racheté le 31 décembre 2018 la totalité des titres de Fiducie de capital TD III – série 2008 en circulation.

[3] Fiducie de capital TD IV a racheté le 30 juin 2019 la totalité des billets de Fiducie de capital TD IV – série 1 en circulation.

Toutes les séries d'actions privilégiées – catégorie A comprennent des dispositions relatives aux FPUNV. Si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 1,2 milliard d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'est déclaré et à verser sur ces actions privilégiées au moment de la conversion.

Pour les billets et les débentures subordonnés comprenant des dispositions relatives aux FPUNV, si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 3,1 milliards d'actions, en supposant qu'il n'y ait aucun intérêt couru ni impayé sur ces billets et débentures subordonnés. Les débentures subordonnées suivantes comprennent des dispositions relatives aux FPUNV : débentures subordonnées à 2,692 % venant à échéance le 24 juin 2025, débentures subordonnées à 2,982 % venant à échéance le 30 septembre 2025, débentures subordonnées à 3,589 % venant à échéance le 14 septembre 2028, débentures subordonnées à 3,224 % venant à échéance le 25 juillet 2029, débentures subordonnées à 4,859 % venant à échéance le 4 mars 2031, débentures subordonnées à 3,625 % venant à échéance le 15 septembre 2031 et débentures subordonnées à 3,06 % venant à échéance le 26 janvier 2032. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 19 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque et à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2019 de la Banque.

GESTION DES RISQUES

SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité dans les services financiers implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la TD pour le risque. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque qu'elle prend, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans les entreprises de la TD de façon à atteindre ses objectifs stratégiques futurs.

Les entreprises de la TD et ses activités sont exposées à un grand nombre de risques, recensés et définis dans le cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. La tolérance de la Banque à ces risques est définie dans la prise de position sur l'«Appétit pour le risque de l'entreprise», élaborée dans un cadre global qui tient compte du contexte d'exploitation actuel de la Banque et de l'incidence que les risques émergents auront sur la stratégie et le profil de risque de la TD. L'appétit pour le risque de la Banque établit qu'elle prend les risques requis pour bâtir son entreprise, mais seulement si ces risques : 1) s'inscrivent dans la stratégie d'affaires et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent l'entreprise à aucune perte individuelle importante; ne mettent pas la TD en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée.

La TD juge qu'il est d'importance critique d'évaluer à intervalles réguliers le contexte dans lequel elle mène ses activités et de cerner les principaux risques et les risques émergents. Ces risques se définissent comme ceux qui pourraient avoir une incidence importante sur la Banque et sur lesquels les principaux responsables de la gestion du risque s'attardent du fait de l'ampleur possible ou du caractère immédiat de leur incidence.

Ces risques sont cernés par les principaux responsables de la gestion du risque qui en discutent et prennent des mesures à leur égard, en plus d'en faire rapport chaque trimestre au comité du risque du conseil d'administration et au conseil d'administration. Des plans visant à atténuer les principaux risques et les risques émergents sont préparés, suivis et ajustés au besoin.

La structure de gouvernance et l'approche de la Banque pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2018 de la Banque. Pour des renseignements additionnels sur les facteurs de risque, consulter la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2018. Pour des renseignements complets sur la structure de gouvernance et sur l'approche pour la gestion des risques, se reporter à la section «Gestion des risques» du rapport annuel 2018.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque de liquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 31 juillet 2019.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaillance (ECD), est le montant total auquel la Banque est exposée à la date de la défaillance d'un prêt et est évaluée avant les provisions relatives à une contrepartie particulière ou les radiations s'y rapportant. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les acceptations, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension.

Les expositions brutes au risque de crédit pour les deux approches que la Banque utilise pour mesurer le risque de crédit se présentent comme suit :

TABLEAU 26 : EXPOSITIONS BRUTES AU RISQUE DE CRÉDIT – Approches standard et fondée sur les notations internes avancées (NI avancées)[1]

(en millions de dollars canadiens)						*Aux*
			31 juillet 2019			31 octobre 2018
	Standard	**NI avancées**	**Total**	Standard	NI avancées	Total
Expositions de détail						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	**4 041 $**	**381 396 $**	**385 437 $**	3 091 $	371 450 $	374 541 $
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	**–**	**131 296**	**131 296**	–	112 388	112 388
Autres expositions de détail	**8 335**	**83 361**	**91 696**	12 835	80 513	93 348
Total – Risque de crédit de détail	**12 376**	**596 053**	**608 429**	15 926	564 351	580 277
Expositions autres que de détail						
Entreprises	**136 364**	**388 281**	**524 645**	132 030	346 751	478 781
Emprunteurs souverains	**100 573**	**136 150**	**236 723**	95 411	136 951	232 362
Banques	**17 902**	**125 678**	**143 580**	18 019	110 295	128 314
Total – Expositions autres que de détail	**254 839**	**650 109**	**904 948**	245 460	593 997	839 457
Expositions brutes au risque de crédit	**267 215 $**	**1 246 162 $**	**1 513 377 $**	261 386 $	1 158 348 $	1 419 734 $

[1] Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau ne tient compte ni des titrisations, ni des titres de capitaux propres, ni de certains autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

RISQUE DE MARCHÉ

Les fonds propres exposés au risque de marché sont calculés selon les modèles internes et comprennent trois composantes : 1) la valeur à risque (VaR); 2) la VaR en contexte de crise; et 3) les exigences supplémentaires liées au risque (IRC). En outre, la Banque calcule les fonds propres exposés au risque de marché au moyen de l'approche standard pour un nombre limité de portefeuilles.

Liens entre le risque de marché et le bilan

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des actifs et des passifs au bilan entre ceux qui sont exposés aux risques de marché de négociation et ceux qui sont exposés aux risques de marché autre que de négociation. Le risque de marché touchant les actifs et les passifs inclus dans le calcul de la VaR et d'autres mesures employées aux fins des fonds propres exposés au risque de marché réglementaire est classé comme risque de marché de négociation.

TABLEAU 27 : LIENS ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN[1]

(en millions de dollars canadiens)									*Aux*
	31 juillet 2019				31 octobre 2018				
	Bilan	**Risque de marché de négociation**	**Risque de marché autre que de négociation**	**Autres**	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	Risque de marché autre que de négociation – sensibilité au risque primaire
Actifs exposés au risque de marché									
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	**34 697 $**	**130 $**	**34 567 $**	**– $**	30 720 $	729 $	29 991 $	– $	Risque de taux d'intérêt
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	**142 161**	**139 954**	**2 207**	**–**	127 897	125 437	2 460	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	**6 033**	**–**	**6 033**	**–**	4 015	–	4 015	–	Risque de position sur titres de participation, risque de change, risque de taux d'intérêt
Dérivés	**52 555**	**49 642**	**2 913**	**–**	56 996	53 087	3 909	–	Risque de position sur titres de participation, risque de change, risque de taux d'intérêt
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	**4 018**	**–**	**4 018**	**–**	3 618	–	3 618	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**116 700**	**–**	**116 700**	**–**	130 600	–	130 600	–	Risque de position sur titres de participation, risque de change, risque de taux d'intérêt
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	**116 390**	**–**	**116 390**	**–**	107 171	–	107 171	–	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières prises en pension	**162 644**	**2 860**	**159 784**	**–**	127 379	3 920	123 459	–	Risque de taux d'intérêt
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	**675 932**	**–**	**675 932**	**–**	646 393	–	646 393	–	Risque de taux d'intérêt
Engagements de clients au titre d'acceptations	**15 219**	**–**	**15 219**	**–**	17 267	–	17 267	–	Risque de taux d'intérêt
Participation dans TD Ameritrade	**9 108**	**–**	**9 108**	**–**	8 445	–	8 445	–	Risque de position sur titres de participation
Autres actifs[2]	**1 673**	**–**	**1 673**	**–**	1 751	–	1 751	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché	**68 312**	**–**	**–**	**68 312**	72 651	–	–	72 651	
Total de l'actif	**1 405 442 $**	**192 586 $**	**1 144 544 $**	**68 312 $**	1 334 903 $	183 173 $	1 079 079 $	72 651 $	
Passifs exposés au risque de marché									
Dépôts détenus à des fins de transaction	**37 796 $**	**9 470 $**	**28 326 $**	**– $**	114 704 $	6 202 $	108 502 $	– $	Risque de taux d'intérêt
Dérivés	**53 569**	**48 685**	**4 884**	**–**	48 270	44 119	4 151	–	Risque de position sur titres de participation, risque de change, risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation à la juste valeur	**12 749**	**12 749**	**–**	**–**	12 618	12 618	–	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	**95 774**	**5**	**95 769**	**–**	16	2	14	–	Risque de taux d'intérêt
Dépôts	**870 326**	**–**	**870 326**	**–**	851 439	–	851 439	–	Risque de taux d'intérêt, risque de change
Acceptations	**15 219**	**–**	**15 219**	**–**	17 269	–	17 269	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	**35 299**	**33 863**	**1 436**	**–**	39 478	37 323	2 155	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	**123 208**	**1 447**	**121 761**	**–**	93 389	3 797	89 592	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation au coût amorti	**14 179**	**–**	**14 179**	**–**	14 683	–	14 683	–	Risque de taux d'intérêt
Billets et débentures subordonnés	**10 596**	**–**	**10 596**	**–**	8 740	–	8 740	–	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs[2]	**16 672**	**–**	**16 672**	**–**	16 134	–	16 134	–	Risque de position sur titres de participation, risque de taux d'intérêt
Passifs et capitaux propres non exposés au risque de marché	**120 055**	**–**	**–**	**120 055**	118 163	–	–	118 163	
Total du passif et des capitaux propres	**1 405 442 $**	**106 219 $**	**1 179 168 $**	**120 055 $**	1 334 903 $	104 061 $	1 112 679 $	118 163 $	

[1] Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.
[2] Se rapportent aux prestations de retraite, aux assurances et aux passifs liés aux entités structurées.

Calcul de la VaR

La TD calcule la VaR quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance qui est associé aux positions de négociation de la Banque.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La Banque évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux des 259 derniers jours de Bourse pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque de marché général est calculé sur une période de détention de un jour prolongée jusqu'à dix jours aux fins du calcul des fonds propres réglementaires.

Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncratique d'écart de taux de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte-Carlo. Le modèle de risque idiosyncratique propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncratique sur cinq ans. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance est calculé sur une période de détention de dix jours.

Le graphique ci-après présente, à une date particulière, l'utilisation de la VaR quotidienne et les produits de négociation nets, présentés en équivalence fiscale, dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits de négociation nets comprennent les produits de négociation et les produits d'intérêts nets liés aux positions des portefeuilles de négociation de la Banque utilisés pour la gestion des fonds propres exposés au risque de marché. Le trimestre clos le 31 juillet 2019 a compté un jour de perte de négociation et les produits de négociations nets ont été positifs pendant 98 % des jours de Bourse. Au cours du trimestre, les pertes pour un jour de Bourse donné n'ont jamais dépassé la VaR.

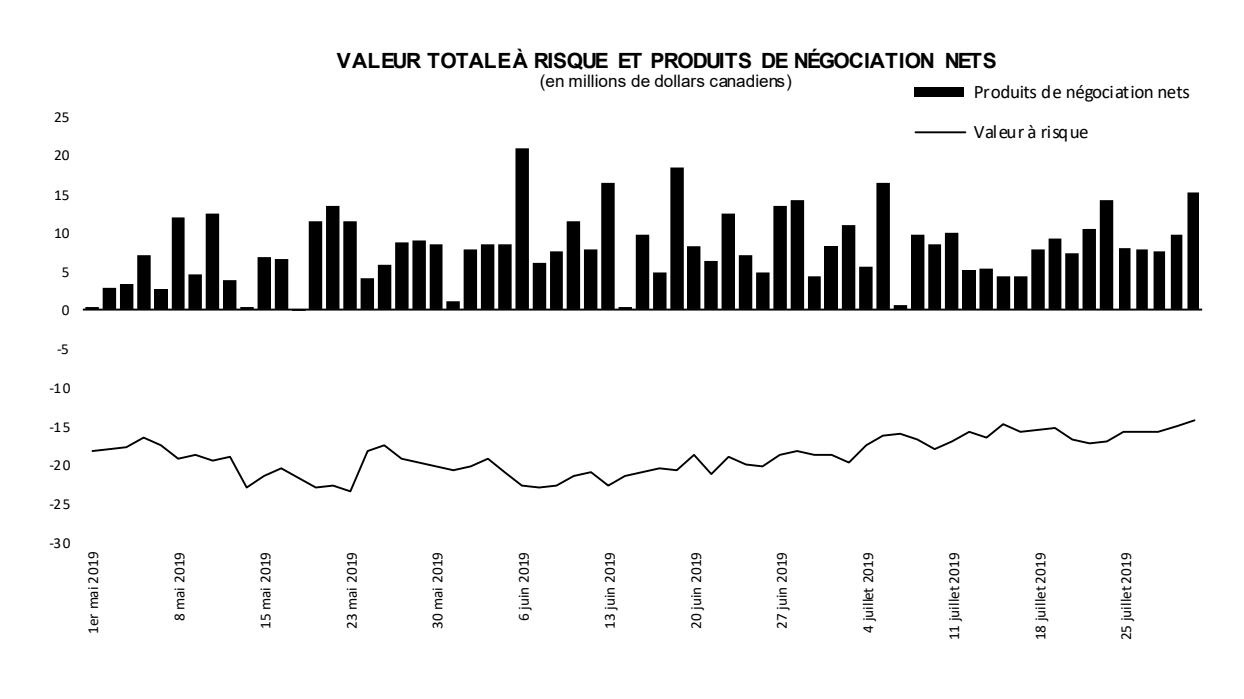

La VaR constitue une mesure utile, mais elle devrait être utilisée en tenant compte de certaines limites, notamment :

- la VaR recourt à des données historiques pour prédire des événements futurs, ce qui limite sa capacité d'effectuer des prévisions;
- elle ne donne pas d'information sur les pertes au-delà du niveau de confiance choisi;
- elle suppose que toutes les positions peuvent être liquidées au cours de la période de détention ayant servi pour calculer le montant de la VaR.

La Banque améliore sans cesse ses méthodes pour calculer la VaR et elle prévoit de nouvelles mesures du risque qui sont conformes aux habitudes du marché, aux meilleures pratiques de l'industrie et aux exigences réglementaires.

Afin de réduire quelques-unes des faiblesses de la VaR, la Banque se sert de paramètres additionnels conçus expressément pour la gestion des risques et pour les fonds propres. Ces paramètres comprennent la VaR en contexte de crise, les IRC, le cadre de simulation de crise, ainsi que des limites fondées sur la sensibilité de divers facteurs de risque de marché.

Calcul de la VaR en contexte de crise

Outre la VaR, la Banque calcule aussi la VaR en contexte de crise, laquelle comprend le risque de marché général en contexte de crise et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. La VaR en contexte de crise mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée de tensions sur les marchés. La VaR en contexte de crise est calculée au moyen de techniques et d'hypothèses semblables à celles utilisées pour la VaR liée au risque de marché général en contexte de crise et au risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. Toutefois, au lieu d'utiliser les 259 derniers jours de Bourse (une année), la Banque choisit une année où des tensions se sont exercées sur les marchés. Au cours du troisième trimestre de 2019, la VaR en contexte de crise a été calculée au moyen d'une période de un an qui a commencé le 1er février 2008. La période de un an historique appropriée pour utiliser la VaR en contexte de crise est établie trimestriellement. La VaR en contexte de crise fait partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Calcul des exigences supplémentaires liées au risque

Les IRC sont appliquées à tous les instruments du portefeuille de négociation assujettis au risque de migration et de défaillance. Le risque de migration représente le risque que des modifications soient apportées aux notations de crédit des expositions de la Banque. La Banque applique une simulation de Monte-Carlo sur un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % pour calculer les IRC, ce qui est conforme aux exigences réglementaires. Les IRC sont fondées sur l'hypothèse d'un «niveau de risque constant», qui oblige les banques à attribuer un horizon de liquidité aux positions qui sont assujetties à ces exigences. Les IRC font partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Le tableau qui suit présente les mesures du portefeuille de la TD à la date de clôture du trimestre, la moyenne de la période et les extrêmes (haut et bas).

TABLEAU 28 : MESURES DU RISQUE DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE

(en millions de dollars canadiens)					*Trois mois clos les*		*Neuf mois clos les*	
				31 juillet 2019	30 avril 2019	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018
	Clôture	**Moyenne**	**Haut**	**Bas**	Moyenne	Moyenne	**Moyenne**	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	**5,9**	**$ 8,3**	**$ 13,1**	**$ 4,7**	$ 8,6	$ 17,5	**$ 9,9**	$ 14,5
Risque d'écart de taux	**9,4**	**9,9**	**12,0**	**7,5**	12,2	12,0	**13,9**	10,9
Risque de position sur titres de participation	**5,2**	**6,1**	**11,5**	**4,3**	6,7	7,1	**6,6**	7,7
Risque de change	**2,2**	**4,4**	**7,7**	**1,8**	5,4	4,0	**5,4**	4,1
Risque sur marchandises	**1,6**	**1,7**	**2,6**	**1,2**	2,2	2,4	**2,2**	2,4
Risque idiosyncratique propre à des titres de créance	**10,6**	**14,2**	**18,2**	**10,6**	15,1	18,3	**16,5**	16,6
Effet de diversification[1]	**(20,7)**	**(25,7)**	**Négl.[2]**	**Négl.**	(29,2)	(34,4)	**(32,0)**	(32,3)
Valeur à risque totale (une journée)	**14,2**	**18,9**	**23,3**	**14,2**	21,0	26,9	**22,5**	23,9
Valeur à risque en contexte de crise (une journée)	**42,7**	**43,0**	**46,8**	**33,4**	43,5	55,8	**49,4**	50,8
Exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque (une année)	**260,9**	**236,7**	**275,6**	**177,6**	204,2	224,8	**225,2**	212,5

[1] La VaR globale est moins élevée que la somme de la VaR des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.
[2] Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

La VaR moyenne est demeurée relativement stable par rapport à celle du trimestre précédent. La VaR moyenne et la VaR moyenne liée au risque de taux d'intérêt ont diminué par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent du fait des variations des positions de risque de taux d'intérêt aux États-Unis. La VaR moyenne en contexte de crise est demeurée relativement stable par rapport à celle du trimestre précédent et a diminué en regard de celle du troisième trimestre de l'exercice précédent en raison des positions de risque de taux d'intérêt aux États-Unis.

L'augmentation des IRC moyennes en regard de celles du trimestre précédent et de celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent découle des positions dans des banques et des provinces canadiennes.

Validation du modèle de la VaR

La Banque utilise un test de validité rétroactif pour comparer les profits et les pertes réels et théoriques à la VaR afin de s'assurer qu'ils correspondent aux résultats statistiques du modèle de la VaR. Les profits et pertes théoriques sont générés par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas. La validation du modèle fondé sur les IRC doit suivre une approche différente étant donné qu'un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % rendent impossible l'utilisation de contrôles prudentiels *ex post* standard. En lieu et place, les paramètres clés du modèle fondé sur les IRC, comme les matrices de transition et de corrélation, sont soumis à une validation indépendante à l'aide de certains points de référence par rapport aux résultats d'études externes ou par une analyse à partir de données internes ou externes.

Risque de taux d'intérêt

Le graphique suivant présente l'exposition de la Banque au risque de taux d'intérêt mesurée par la valeur économique à risque, à l'égard de tous les actifs, passifs et instruments dérivés détenus à des fins autres que de transaction, utilisés dans le cadre de la gestion du taux d'intérêt structurel. Elle tient compte du risque de taux d'intérêt des produits bancaires personnels et commerciaux (les prêts et les dépôts) ainsi que du financement connexe, des placements et des actifs liquides de haute qualité (HQLA) connexes. La valeur économique à risque correspond à l'écart entre la variation de la valeur actualisée du portefeuille d'actifs de la Banque et la variation de la valeur actualisée de son portefeuille de passifs, compte tenu des instruments hors bilan et des profils présumés de produits non sensibles aux taux d'intérêt, qui résulte d'un choc défavorable immédiat et soutenu de 100 pdb des taux d'intérêt. La valeur économique à risque mesure la sensibilité relative des flux de trésorerie de l'actif et du passif asymétriques à des fluctuations des taux d'intérêt. Des flux de trésorerie de l'actif et du passif en étroite symétrie réduisent la valeur économique à risque et atténuent le risque de volatilité des produits d'intérêts nets futurs.

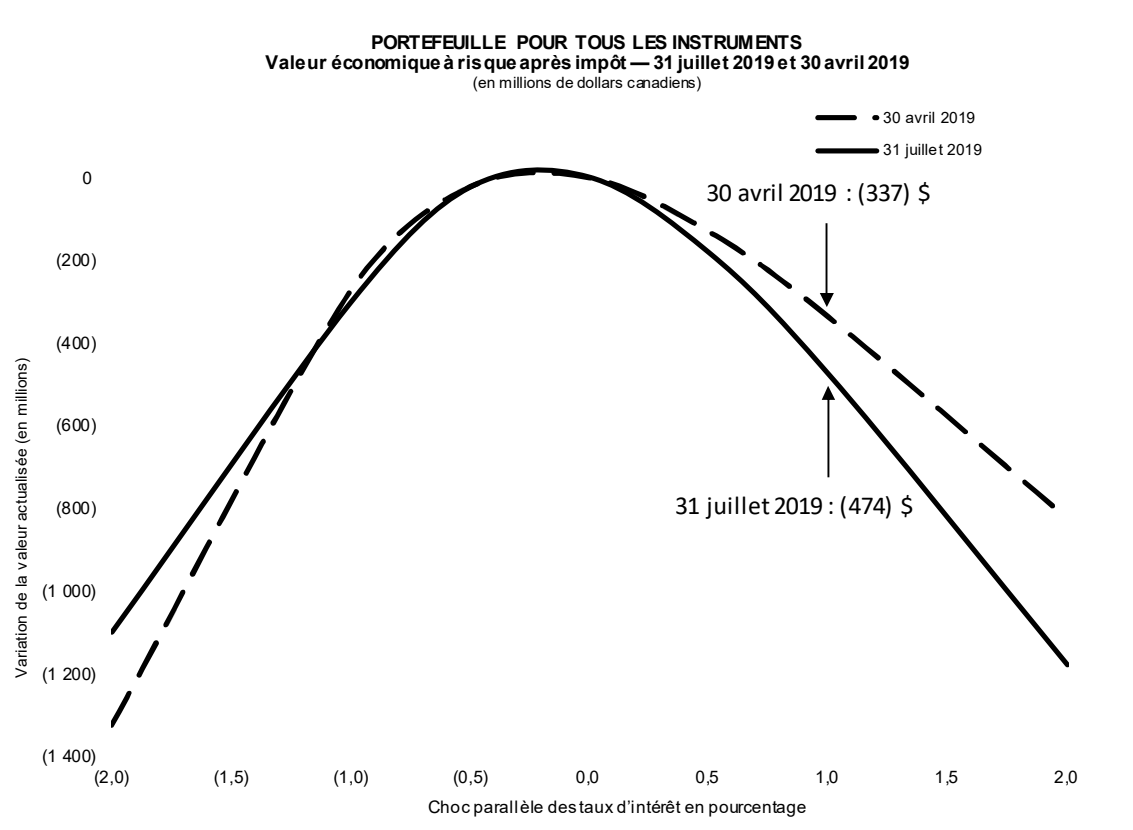

Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la Banque utilise des instruments financiers dérivés, des placements de gros, des instruments de financement, d'autres solutions du marché financier et, dans une moindre mesure, des stratégies de fixation de prix. Au 31 juillet 2019, une hausse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 474 millions de dollars (baisse de 337 millions de dollars au 30 avril 2019) après impôt la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Une baisse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 303 millions de dollars (baisse de 274 millions de dollars au 30 avril 2019) après impôt la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires.

Le risque de taux d'intérêt, ou la valeur économique à risque, des activités d'assurance n'est pas présenté dans le graphique ci-dessus. Le risque de taux d'intérêt des activités d'assurance est géré au moyen de limites et de processus définis de contrôle du risque, établis et régis par le conseil d'administration du sous-secteur de l'assurance.

Le tableau qui suit présente la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires (après impôt) par monnaie pour les monnaies qui exposent la TD à un risque important.

TABLEAU 29 : SENSIBILITÉ DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE À RISQUE APRÈS IMPÔT PAR MONNAIE

(en millions de dollars canadiens)

						Aux
	31 juillet 2019		30 avril 2019			31 juillet 2018
Monnaie	**Augmentation de 100 pdb**	**Diminution de 100 pdb**	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb
Dollar canadien	**(55) $**	**(21) $**	(66) $	– $	(42) $	(14) $
Dollar américain	**(419)**	**(282)**	(271)	(274)	(258)	8
	(474) $	**(303) $**	(337) $	(274) $	(300) $	(6) $

FAITS RÉGLEMENTAIRES NOUVEAUX CONCERNANT LE RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

En avril 2016, le CBCB a publié les révisions du cadre du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire (IRRBB) qui établit un cadre standard pour le calcul du IRRBB. Afin d'être conforme aux lignes directrices et pratiques exemplaires internationales révisées, les lignes directrices révisées du BSIF, publiées en mai 2019, incorporent la plupart des lignes directrices du CBCB pour refléter l'évolution du marché, la méthode de calcul, de gestion et de suivi du IRRBB ainsi que l'actualisation des pratiques de supervision. La Banque adoptera ces nouvelles normes pour le premier trimestre de l'exercice 2020.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie ou de sûretés pour faire face à ses obligations financières et de ne pas être en mesure de mobiliser des fonds ou de monétiser des actifs à des prix raisonnables en temps opportun. Les obligations financières peuvent découler de retraits de dépôts, de l'échéance d'une dette, des engagements à accorder un crédit ou à fournir un concours de trésorerie ou de l'obligation de fournir des sûretés additionnelles en garantie.

APPÉTIT POUR LE RISQUE DE LIQUIDITÉ DE LA TD

La Banque maintient une approche prudente et disciplinée de gestion de son exposition éventuelle au risque de liquidité. La Banque cible un horizon de survie de 90 jours dans des conditions de stress combiné propres aux banques et à l'échelle du marché, et des réserves minimales selon les exigences réglementaires prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. D'après cette norme, les banques canadiennes doivent maintenir un ratio de liquidité à court terme (LCR) d'au moins 100 %. La Banque exerce ses activités selon une approche de financement prudente, en privilégiant les dépôts comme principale source de financement tout en ayant la possibilité d'accéder rapidement aux diverses modalités et devises et divers types de financement des marchés du financement de gros de façon à assurer une exposition faible à toute contraction soudaine de la capacité de financement de gros et à réduire les écarts structurels de liquidité. En outre, la Banque maintient un plan de liquidité d'urgence détaillé afin d'être fin prête à la reprise par suite d'une éventuelle crise de liquidité. Les stratégies de gestion et les mesures qui en découlent comprennent un programme de gestion du risque de liquidité intégré, conçu de façon à assurer une exposition faible aux causes connues de risque de liquidité et la conformité aux exigences réglementaires.

RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres de la TD surveille le programme de gestion du risque de liquidité de la Banque. Ce programme est élaboré de façon à veiller à ce que des structures et des politiques de gestion efficace soient en place pour mesurer et gérer adéquatement le risque de liquidité. Le comité général sur les liquidités et le financement, un sous-comité du comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres, comprend des cadres supérieurs des groupes Gestion de la trésorerie et du bilan, Gestion du risque et Finances ainsi que du secteur Services bancaires de gros, et relève et surveille les risques de liquidité de la Banque. La gestion du risque de liquidité incombe au chef, Gestion de la trésorerie et du bilan, alors que la surveillance et la remise en question sont assurées par le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et, de manière indépendante, par Gestion du risque. Le comité du risque du conseil d'administration revoit régulièrement la situation de trésorerie de la Banque et approuve semestriellement le cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque et annuellement les politiques connexes.

L'appétit pour les risques de liquidité et l'approche de la Banque pour la gestion des risques de liquidité sont demeurés en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2018 de la Banque. Pour des renseignements complets sur les risques de liquidité, se reporter à la rubrique «Risque de liquidité» du rapport annuel 2018 de la Banque.

ACTIFS LIQUIDES

Les actifs liquides non grevés que la Banque détient pour répondre à ses obligations en matière de liquidité doivent être des titres de haute qualité que la Banque croit être rapidement convertissables en liquidités en contexte de crise, moyennant une perte minimale de la valeur marchande. Les actifs liquides non grevés sont représentés selon un cadre d'écart cumulatif des liquidités après rajustements pour tenir compte de la capacité d'absorption du marché, des délais de règlement et d'autres restrictions connues qui limitent la vente des actifs ou leur cession en garantie possible. Dans l'ensemble, la Banque ne s'attend qu'à un rajustement à la baisse modeste des valeurs de marché compte tenu de la qualité élevée du crédit et de la liquidité de son portefeuille d'actifs liquides sous-jacents.

Les actifs détenus par la Banque pour répondre à ses obligations en matière de liquidité sont présentés dans les tableaux ci-après. Les tableaux excluent les actifs détenus par les activités d'assurance de la Banque en raison de restrictions de placement.

TABLEAU 30 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR TYPE ET PAR MONNAIE[1]

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés[2]	Total des actifs liquides	% du total	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés[2]
						Aux **31 juillet 2019**
Trésorerie et montants à recevoir de banques	**2 384 $**	**– $**	**2 384 $**	**1 %**	**458 $**	**1 926 $**
Obligations du gouvernement du Canada	**10 211**	**75 321**	**85 532**	**13**	**53 377**	**32 155**
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*	**40 298**	**18**	**40 316**	**6**	**4 384**	**35 932**
Obligations de gouvernements provinciaux	**14 431**	**25 926**	**40 357**	**6**	**31 071**	**9 286**
Obligations de sociétés émettrices	**10 869**	**3 861**	**14 730**	**2**	**4 760**	**9 970**
Actions	**11 608**	**3 557**	**15 165**	**3**	**10 335**	**4 830**
Autres titres ou prêts négociables	**3 293**	**339**	**3 632**	**1**	**569**	**3 063**
Total (libellé en dollars canadiens)	**93 094**	**109 022**	**202 116**	**32**	**104 954**	**97 162**
Trésorerie et montants à recevoir de banques	**27 709**	**–**	**27 709**	**4**	**31**	**27 678**
Obligations du gouvernement des États-Unis	**29 782**	**50 645**	**80 427**	**13**	**36 203**	**44 224**
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	**53 695**	**7 612**	**61 307**	**10**	**16 915**	**44 392**
Autres obligations souveraines	**51 540**	**43 191**	**94 731**	**15**	**35 770**	**58 961**
Obligations de sociétés émettrices	**78 640**	**2 191**	**80 831**	**12**	**6 640**	**74 191**
Actions	**44 391**	**38 498**	**82 889**	**13**	**46 244**	**36 645**
Autres titres ou prêts négociables	**4 005**	**2 905**	**6 910**	**1**	**2 471**	**4 439**
Total (non libellé en dollars canadiens)	**289 762**	**145 042**	**434 804**	**68**	**144 274**	**290 530**
Total	**382 856 $**	**254 064 $**	**636 920 $**	**100 %**	**249 228 $**	**387 692 $**
						31 octobre 2018
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 002 $	– $	3 002 $	1 %	1 098 $	1 904 $
Obligations du gouvernement du Canada	18 256	63 463	81 719	14	47 572	34 147
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*	39 649	42	39 691	6	3 057	36 634
Obligations de gouvernements provinciaux	12 720	19 241	31 961	5	23 651	8 310
Obligations de sociétés émettrices	6 622	3 767	10 389	2	3 769	6 620
Actions	10 554	1 637	12 191	2	6 028	6 163
Autres titres ou prêts négociables	2 655	349	3 004	1	277	2 727
Total (libellé en dollars canadiens)	93 458	88 499	181 957	31	85 452	96 505
Trésorerie et montants à recevoir de banques	24 046	–	24 046	4	28	24 018
Obligations du gouvernement des États-Unis	30 163	37 691	67 854	12	32 918	34 936
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	47 150	927	48 077	8	7 522	40 555
Autres obligations souveraines	56 034	45 912	101 946	18	41 993	59 953
Obligations de sociétés émettrices	78 160	1 576	79 736	14	7 234	72 502
Actions	33 514	37 666	71 180	12	32 206	38 974
Autres titres ou prêts négociables	4 786	4	4 790	1	191	4 599
Total (non libellé en dollars canadiens)	273 853	123 776	397 629	69	122 092	275 537
Total	367 311 $	212 275 $	579 586 $	100 %	207 544 $	372 042 $

[1] Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux cessions temporaires de titres.
[2] Les actifs liquides comprennent des garanties reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

Les actifs liquides détenus par La Banque Toronto-Dominion ainsi que par diverses filiales canadiennes et étrangères et des succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant.

TABLEAU 31 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en millions de dollars canadiens)

		Aux
	31 juillet 2019	31 octobre 2018
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	**149 429 $**	136 544 $
Filiales bancaires	**220 379**	217 565
Succursales à l'étranger	**17 884**	17 933
Total	**387 692 $**	372 042 $

La moyenne mensuelle des actifs liquides (compte non tenu de ceux détenus par les filiales d'assurances) de la Banque pour les trimestres clos les 31 juillet 2019 et 30 avril 2019 est présentée dans le tableau ci-après.

TABLEAU 32 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS PAR TYPE ET PAR MONNAIE[1]

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Moyenne pour les trois mois clos les					
	Actifs liquides détenus par la Banque	**Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés[2]**	**Total des actifs liquides**	**% du total**	**Actifs liquides grevés**	**Actifs liquides non grevés[2]**
						31 juillet 2019
Trésorerie et montants à recevoir de banques	**3 318 $**	**– $**	**3 318 $**	**1 %**	**457 $**	**2 861 $**
Obligations du gouvernement du Canada	**12 219**	**80 389**	**92 608**	**14**	**59 293**	**33 315**
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*	**41 413**	**23**	**41 436**	**6**	**3 592**	**37 844**
Obligations de gouvernements provinciaux	**13 945**	**25 084**	**39 029**	**6**	**29 876**	**9 153**
Obligations de sociétés émettrices	**9 934**	**3 895**	**13 829**	**2**	**4 078**	**9 751**
Actions	**12 107**	**4 751**	**16 858**	**3**	**11 167**	**5 691**
Autres titres ou prêts négociables	**3 375**	**382**	**3 757**	**1**	**532**	**3 225**
Total (libellé en dollars canadiens)	**96 311**	**114 524**	**210 835**	**33**	**108 995**	**101 840**
Trésorerie et montants à recevoir de banques	**29 992**	**–**	**29 992**	**5**	**33**	**29 959**
Obligations du gouvernement des États-Unis	**29 699**	**46 696**	**76 395**	**12**	**36 464**	**39 931**
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	**51 263**	**2 943**	**54 206**	**8**	**11 329**	**42 877**
Autres obligations souveraines	**53 479**	**50 450**	**103 929**	**16**	**43 182**	**60 747**
Obligations de sociétés émettrices	**78 860**	**2 404**	**81 264**	**13**	**6 922**	**74 342**
Actions	**40 986**	**38 524**	**79 510**	**12**	**43 376**	**36 134**
Autres titres ou prêts négociables	**4 124**	**1 952**	**6 076**	**1**	**2 092**	**3 984**
Total (non libellé en dollars canadiens)	**288 403**	**142 969**	**431 372**	**67**	**143 398**	**287 974**
Total	**384 714 $**	**257 493 $**	**642 207 $**	**100 %**	**252 393 $**	**389 814 $**
						30 avril 2019
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 382 $	– $	3 382 $	1 %	209 $	3 173 $
Obligations du gouvernement du Canada	13 906	63 924	77 830	13	47 864	29 966
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*	42 626	35	42 661	7	3 267	39 394
Obligations de gouvernements provinciaux	13 495	23 012	36 507	6	27 004	9 503
Obligations de sociétés émettrices	6 918	4 010	10 928	2	3 939	6 989
Actions	11 174	3 754	14 928	2	8 940	5 988
Autres titres ou prêts négociables	3 320	422	3 742	1	495	3 247
Total (libellé en dollars canadiens)	94 821	95 157	189 978	32	91 718	98 260
Trésorerie et montants à recevoir de banques	28 170	–	28 170	5	39	28 131
Obligations du gouvernement des États-Unis	30 183	43 578	73 761	12	37 620	36 141
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	48 211	7 859	56 070	9	16 579	39 491
Autres obligations souveraines	49 987	41 458	91 445	15	33 212	58 233
Obligations de sociétés émettrices	80 437	2 441	82 878	14	6 896	75 982
Actions	34 087	35 552	69 639	12	37 834	31 805
Autres titres ou prêts négociables	4 698	3	4 701	1	386	4 315
Total (non libellé en dollars canadiens)	275 773	130 891	406 664	68	132 566	274 098
Total	370 594 $	226 048 $	596 642 $	100 %	224 284 $	372 358 $

[1] Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux cessions temporaires de titres.
[2] Les actifs liquides comprennent des garanties reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

Les actifs liquides moyens détenus par La Banque Toronto-Dominion ainsi que par diverses filiales canadiennes et étrangères et des succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant.

TABLEAU 33 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en millions de dollars canadiens)

	Moyenne pour les trois mois clos les	
	31 juillet 2019	30 avril 2019
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	**148 677 $**	137 951 $
Filiales bancaires	**223 785**	218 334
Succursales à l'étranger	**17 352**	16 073
Total	**389 814 $**	372 358 $

GRÈVEMENT D'ACTIFS

Dans le cadre des activités courantes de la Banque, des actifs sont donnés en garantie afin d'obtenir du financement, soutenir les activités de négociation et de courtage et participer à des systèmes de compensation et de règlement. Un sommaire des actifs grevés et non grevés (compte non tenu des actifs détenus par des filiales d'assurances) figure dans le tableau ci-dessous pour indiquer les actifs utilisés ou disponibles à des fins de financement éventuel.

TABLEAU 34 : ACTIFS GREVÉS ET ACTIFS NON GREVÉS AU BILAN

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) *Aux*

	Grevés[1]		Non grevés			
	Donnés en garantie[2]	Autres[3]	Disponibles comme garantie[4]	Autres[5]	Total des actifs	Actifs grevés en pourcentage du total des actifs
						31 juillet 2019
Trésorerie et montants à recevoir de banques	**181**	**$ –**	**$ –**	**$ 4 831**	**$ 5 012**	**$ – %**
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	**5 595**	**84**	**26 044**	**2 974**	**34 697**	**0,4**
Valeurs mobilières, prêts détenus à des fins de transaction et autres[6]	**71 832**	**12 527**	**279 097**	**21 846**	**385 302**	**6,0**
Dérivés	**–**	**–**	**–**	**52 555**	**52 555**	**–**
Valeurs mobilières prises en pension[7]	**–**	**–**	**–**	**162 644**	**162 644**	**–**
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	**26 027**	**63 324**	**83 004**	**503 577**	**675 932**	**6,4**
Engagements de clients au titre d'acceptations	**–**	**–**	**–**	**15 219**	**15 219**	**–**
Participation dans TD Ameritrade	**–**	**–**	**–**	**9 108**	**9 108**	**–**
Goodwill	**–**	**–**	**–**	**17 006**	**17 006**	**–**
Autres immobilisations incorporelles	**–**	**–**	**–**	**2 565**	**2 565**	**–**
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	**–**	**–**	**–**	**5 463**	**5 463**	**–**
Actifs d'impôt différé	**–**	**–**	**–**	**1 898**	**1 898**	**–**
Autres actifs[8]	**581**	**–**	**–**	**37 460**	**38 041**	**–**
Total des actifs au bilan	**104 216**	**$ 75 935**	**$ 388 145**	**$ 837 146**	**$ 1 405 442**	**$ 12,8 %**
Éléments hors bilan[9]						
Valeurs mobilières prises en pension	**149 963**	**–**	**25 804**	**(162 644)**		
Emprunts de valeurs mobilières et sûretés reçues	**60 779**	**1 833**	**16 310**	**–**		
Prêts sur marge et autre activité de la clientèle	**10 348**	**–**	**19 791**	**(13 621)**		
Total des éléments hors bilan	**221 090**	**1 833**	**61 905**	**(176 265)**		
Total	**325 306**	**$ 77 768**	**$ 450 050**	**$ 660 881**		
						31 octobre 2018
Total des actifs au bilan	100 719	$ 72 086	$ 377 068	$ 785 030	$ 1 334 903	$ 12,9 %
Total des éléments hors bilan	185 323	559	57 845	(142 072)		
Total	286 042	$ 72 645	$ 434 913	$ 642 958	$	

[1] Le grèvement d'actifs a été analysé pour chaque actif pris isolément. Lorsqu'un actif en particulier est grevé et que la Banque présente cet actif au bilan et hors bilan, aux fins de la présentation de cette information, l'actif présenté au bilan et hors bilan est classé comme grevé conformément à la pratique courante.

[2] Représentent les actifs qui ont été fournis à l'externe pour soutenir les opérations quotidiennes de la Banque, y compris les cessions temporaires de titres, la compensation et les paiements, et les transactions sur dérivés. Incluent également les actifs qui ont été affectés en garantie à la Federal Home Loan Bank (FHLB) afin de soutenir les activités des Services de détail aux États-Unis.

[3] Actifs qui soutiennent des activités de financement à long terme de la TD, actifs affectés en garantie contre des passifs au titre de la titrisation, actifs détenus par des véhicules de titrisation consolidés ou dans des portefeuilles en vue de l'émission d'obligations sécurisées.

[4] Actifs qui sont disponibles facilement dans leur forme juridique actuelle pour générer du financement ou soutenir les besoins en matière de garantie. Cette catégorie inclut les actifs de la FHLB comptabilisés qui demeurent inutilisés et les valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance qui peuvent être cédées en garantie, quoique peu fréquemment cédées en pratique.

[5] Actifs qui ne peuvent servir à soutenir les besoins de financement ou les besoins en matière de garantie dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont admissibles éventuellement comme garantie de programme de financement (p. ex., les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*).

[6] Les valeurs mobilières comprennent les prêts détenus à des fins de transaction, les valeurs mobilières, les actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net et les autres actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les valeurs mobilières à la JVAERG et les titres de créance au coût amorti.

[7] Les actifs présentés comme valeurs mobilières prises en pension représentent la valeur des prêts consentis, et non la valeur de la sûreté reçue.

[8] Les autres actifs comprennent les montants à recevoir des courtiers et des clients.

[9] Les éléments hors bilan comprennent la valeur des sûretés sur des valeurs mobilières reçues dans le cadre des prises en pension, des emprunts de valeurs mobilières, des prêts sur marge et autre activité de la clientèle. La valeur des prêts relatifs à des opérations de prises en pension et aux activités de prêts sur marge et de la clientèle est soustraite de la catégorie Autres des actifs non grevés au bilan.

SIMULATIONS DE CRISE DE LIQUIDITÉ ET PLANS DE LIQUIDITÉ D'URGENCE

Outre le scénario de «stress combiné critique», la TD effectue des simulations de crise de liquidité au moyen d'une multitude de scénarios différents. Ces scénarios de crise constituent une combinaison d'événements propres à la TD et d'événements de crise généralisés à l'ensemble des marchés, qui sont conçus pour tester l'incidence des facteurs de risque importants pour le profil de risque de la TD. Les évaluations de la liquidité font également partie du programme d'évaluation des facteurs de crise à l'échelle de la Banque. Les résultats de ces scénarios de crise servent à informer les actions inscrites dans les plans de financement d'urgence de la Banque.

La Banque a en place des plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise et pour les filiales qui exercent leurs activités dans les territoires intérieurs et les territoires étrangers (plans de liquidité d'urgence régionaux). Les plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise fournissent un cadre formel afin de gérer les situations de liquidité imprévues qui, par conséquent, fait partie intégrante du programme de gestion du risque de liquidité global de la Banque. Ce cadre décrit les différentes étapes d'un plan d'urgence fondées sur la gravité et la durée de la situation de liquidité et énumère les protocoles de gouvernance et les mesures de sortie de crise appropriées pour chacune des étapes. Pour chaque mesure de sortie de crise, il fournit les principales mesures opérationnelles pour mettre en œuvre la mesure. Les plans de liquidité d'urgence régionaux énumèrent les mesures de sortie de crise visant à traiter les événements de crise particuliers à chaque région. Les mesures et la structure de gouvernance proposées dans les plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise sont alignées sur le plan de sortie de crise de la Banque.

NOTATIONS DE CRÉDIT

Les notations de crédit ont une incidence sur les coûts d'emprunt et la capacité à mobiliser des capitaux de la TD. Un abaissement des notations de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement, accroître les obligations de fournir des sûretés, réduire l'accès aux marchés financiers et nuire à la capacité de la Banque de conclure des transactions sur dérivés.

Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment la solidité financière, la situation concurrentielle et la situation de trésorerie de la Banque, de même que de facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

TABLEAU 35 : NOTATIONS DE CRÉDIT[1]

			Au
			31 juillet 2019
	Moody's	**S&P**	**DBRS**
Dépôts/contrepartie[2]	Aa1	AA-	AA (haut)
Ancienne dette de premier rang[3]	Aa1	AA-	AA (haut)
Dette de premier rang[4]	Aa3	A	AA
Obligations sécurisées	Aaa	–	AAA
Titres de créance subordonnés	A2	A	AA (bas)
Titres de créance subordonnés – FPUNV	A2 (hyb)	A-	A
Actions privilégiées – FPUNV	Baa1 (hyb)	BBB	Pfd-2 (haut)
Dette à court terme (dépôts)	P-1	A-1+	R-1 (haut)
Perspectives	Stable	Stable	Stable

[1] Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Les notations des filiales sont disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/renseignements-sur-les-creances/notes-de-credit/credit.jsp. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

[2] Représentent les notations des dépôts à long terme et la notation du risque de contrepartie attribuées par Moody's, la notation de crédit d'émetteur attribuée par S&P et la notation d'émetteur à long terme attribuée par DBRS.

[3] Comprend a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques, y compris la dette dont la durée initiale est de moins de 400 jours et la plupart des billets structurés.

[4] Assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques.

La Banque examine régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. Le tableau suivant présente les sûretés additionnelles qui auraient pu être exigées aux termes de contrats par les contreparties de dérivés à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans des notations de crédit de la Banque.

TABLEAU 36 : EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSEMENT DES NOTATIONS[1]

(en millions de dollars canadiens)	*Moyenne pour les trois mois clos les*	
	31 juillet 2019	30 avril 2019
Abaissement de un cran	**81 $**	80 $
Abaissement de deux crans	**94**	87
Abaissement de trois crans	**710**	535

[1] Les exigences de sûretés ci-dessus sont fondées sur l'annexe de soutien au crédit pour les contreparties figurant au contrat et sur les notations de crédit de la Banque attribuées par les agences de notation pertinentes.

RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME

Le LCR, mesure selon Bâle III, correspond au quotient de l'encours des HQLA non grevés sur les besoins de sorties nettes de trésorerie pour les 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une crise de liquidité.

La Banque doit maintenir un LCR de plus de 100 % dans des conditions d'exploitation normales selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le LCR de la Banque est calculé selon les paramètres des scénarios de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, y compris selon les critères d'admissibilité et la décote des HQLA, les taux de retrait des dépôts, et les autres taux de sorties et d'entrées de trésorerie prescrits par la ligne directrice. Les HQLA admissibles aux fins du calcul du LCR selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF sont constitués essentiellement de réserves auprès de banques centrales, de titres émis ou garantis par des emprunteurs souverains et de titres de haute qualité émis par des entités non financières.

Le tableau ci-dessous présente la position quotidienne moyenne propre au LCR de la Banque pour le trimestre clos le 31 juillet 2019.

TABLEAU 37 : RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME MOYEN SELON BÂLE III[1]

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	*Moyenne pour les trois mois clos le*	
	31 juillet 2019	
	Valeur non pondérée totale (moyenne)[2]	**Valeur pondérée totale (moyenne)[3]**
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité	**s. o.[4]**	**$ 220 622 $**
Sorties de trésorerie		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	**480 045 $**	**33 761 $**
Dépôts stables[5]	**203 475**	**6 104**
Dépôts moins stables	**276 570**	**27 657**
Financement de gros non garanti, dont :	**248 238**	**128 366**
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives[6]	**98 692**	**23 507**
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	**107 517**	**62 830**
Dettes non garanties	**42 029**	**42 029**
Financement de gros garanti	**s. o.**	**20 266**
Exigences supplémentaires, dont :	**203 055**	**57 284**
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	**28 951**	**20 182**
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	**5 909**	**5 909**
Facilités de crédit et de liquidité	**168 195**	**31 193**
Autres obligations de financement contractuelles	**13 120**	**6 915**
Autres obligations de financement conditionnelles[7]	**572 994**	**9 071**
Total des sorties de trésorerie	**s. o.**	**$ 255 663 $**
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis	**207 438 $**	**28 871 $**
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	**17 662**	**8 081**
Autres entrées de trésorerie	**52 191**	**52 191**
Total des entrées de trésorerie	**277 291 $**	**89 143 $**

	Moyenne pour les trois mois clos les	
	31 juillet 2019	30 avril 2019
	Valeur ajustée totale	Valeur ajustée totale
Total des actifs liquides de haute qualité[8]	**220 622 $**	213 526 $
Total des sorties nettes de trésorerie[9]	**166 520**	158 135
Ratio de liquidité à court terme	**132 %**	135 %

[1] Le LCR pour le trimestre clos le 31 juillet 2019 représente la moyenne des 64 données quotidiennes du trimestre.
[2] Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.
[3] Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes des HQLA ou des taux des entrées et des sorties de trésorerie prescrits par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.
[4] Sans objet.
[5] Selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, les dépôts stables des clients de détail et des petites et moyennes entreprises (PME) représentent des dépôts assurés qui sont soit placés sur des comptes courants, soit détenus par des déposants qui entretiennent avec la Banque d'autres relations durables qui rendent un retrait très improbable.
[6] Les dépôts opérationnels des clients autres que des PME sont des dépôts conservés par la Banque afin d'accéder plus aisément aux fonctions de paiement et de règlement. Ces activités comprennent les services de compensation, de garde et de gestion de trésorerie.
[7] Comprennent les facilités de crédit et de liquidité sans engagement, les fonds de placement monétaires à capital garanti, l'encours des titres de dette ayant une échéance supérieure à 30 jours et d'autres sorties contractuelles de trésorerie. La TD n'a aucune obligation contractuelle de racheter l'encours de ces titres de dette de la TD et, par conséquent, un taux de sorties de trésorerie de 0 % a été appliqué conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.
[8] Les HQLA ajustés sont présentés compte tenu de la décote des actifs et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité le prescrit (les HQLA compte tenu de la décote sont plafonnés à 40 % pour le niveau 2 et à 15 % pour le niveau 2B).
[9] Les sorties nettes de trésorerie ajustées sont présentées compte tenu des taux des entrées et des sorties de trésorerie et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité le prescrit (les entrées de trésorerie sont plafonnées à 75 % des sorties de trésorerie).

Le LCR moyen de la Banque de 132 % pour le trimestre clos le 31 juillet 2019 continue à satisfaire aux exigences réglementaires.

La Banque détient une variété d'actifs liquides en proportion des besoins de liquidité de l'organisation. Un bon nombre de ces actifs sont admissibles à titre de HQLA selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. La moyenne des HQLA de la Banque pour le trimestre clos le 31 juillet 2019 a été de 221 milliards de dollars (214 milliards de dollars pour le trimestre clos le 30 avril 2019), les actifs du niveau 1 représentant 82 % (82 % pour le trimestre clos le 30 avril 2019). Les HQLA comme présentés de la Banque ne tiennent pas compte des HQLA excédentaires des Services de détail aux États-Unis, conformément aux exigences de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, afin de refléter les motifs de transfert de liquidités entre les Services de détail aux États-Unis et leurs sociétés affiliées faisant partie de la Banque en conformité avec les règlements de la Réserve fédérale des États-Unis. En excluant les HQLA excédentaires, le LCR des Services de détail aux États-Unis se trouve effectivement plafonné à 100 % avant la consolidation totale de la Banque.

Comme il est décrit à la rubrique «Mode de gestion du risque de liquidité de la TD» du rapport annuel 2018 de la Banque, la Banque gère les HQLA et les autres réserves de liquidités selon ce qui est le plus exigeant entre le montant requis pour l'excédent de 90 jours de la TD et la cible de réserves de fonds propres supérieurs aux minimums réglementaires au moyen du LCR et des flux de trésorerie nets cumulatifs. Par conséquent, le total des HQLA est soumis à un rééquilibrage continu en fonction des besoins de liquidités projetés.

FINANCEMENT

La Banque a accès à une variété de sources de financement garanties et non garanties. Les activités de financement de la Banque sont menées conformément à la politique de gestion de la liquidité, laquelle exige que tous les actifs soient financés selon la durée appropriée et selon un profil de diversification prudent.

L'approche principale de gestion des activités de financement de la Banque consiste à maximiser l'utilisation des dépôts mobilisés par l'entremise des services bancaires aux particuliers et des services bancaires commerciaux. Le tableau ci-dessous illustre l'importante réserve de dépôts personnels et commerciaux de la Banque et les comptes de passage de ses activités de gestion de patrimoine et de TD Ameritrade (collectivement, les dépôts personnels et commerciaux) qui comptent pour plus de 70 % du financement total.

TABLEAU 38 : SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS

(en millions de dollars canadiens)		*Aux*
	31 juillet 2019	31 octobre 2018
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail au Canada	**371 786 $**	359 473 $
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail aux États-Unis	**351 976**	346 624
Autres dépôts	**26**	36
Total	**723 788 $**	706 133 $

La Banque a différents programmes actifs de financement de gros externe à terme (plus de un an) inscrits pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. La Banque recourt également à du financement à terme sous forme de billets de premier rang du Canada, de titres adossés à des créances hypothécaires du Canada en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, d'obligations hypothécaires du Canada, des titres de créance émis en Australie et de billets adossés à des créances sur cartes de crédit (la Fiducie de cartes de crédit Evergreen). Le financement de gros de la Banque est réparti par région, par monnaie et par type de financement. La Banque recourt à du financement à court terme (un an ou moins) au moyen de certificats de dépôt et du papier commercial.

Le tableau suivant présente les programmes de financement à terme inscrits de la Banque par région ainsi que le montant de financement de chacun.

Canada	**États-Unis**	**Europe**
Programme de titres de fiducie de capital (10 milliards de dollars) Programme de billets à moyen terme de premier rang liés du Canada (4 milliards de dollars) Programme de titres adossés à des créances – lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II) (7 milliards de dollars)	Programme de titres de fiducie de capital et de créance inscrit à la SEC des États-Unis (F-3) (45 milliards de dollars US)	Programme d'obligations sécurisées législatives inscrit à la United Kingdom Listing Authority (UKLA) (55 milliards de dollars) Programme de billets à moyen terme – marché européen inscrit à la UKLA (20 milliards de dollars US)

La Banque évalue régulièrement les occasions de diversification de son financement dans de nouveaux marchés et auprès de nouveaux investisseurs afin de gérer le risque de financement et les coûts. Le tableau ci-après présente la ventilation de la dette à terme de la Banque par monnaie et type de financement. Le financement à terme pour le trimestre clos le 31 juillet 2019 s'est élevé à 130,7 milliards de dollars (127,7 milliards de dollars au 31 octobre 2018).

TABLEAU 39 : FINANCEMENT À LONG TERME

		Aux
Financement à long terme par devise	**31 juillet 2019**	31 octobre 2018
Dollar canadien	**31 %**	32 %
Dollar américain	**39**	39
Euro	**21**	19
Livre sterling	**6**	7
Autres	**3**	3
Total	**100 %**	100 %
Financement à long terme par type		
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	**53 %**	55 %
Obligations sécurisées	**32**	29
Titrisation de prêts hypothécaires[1]	**11**	12
Titres adossés à des créances mobilières à terme	**4**	4
Total	**100 %**	100 %

[1] La titrisation de prêts hypothécaires est présentée compte non tenu des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels.

La Banque maintient des limites de concentration à l'égard des montants des dépôts de gros à court terme de façon à ne pas dépendre de petits groupes de clients déposants comme source de financement. Qui plus est, elle limite la concentration des échéances à court terme du financement de gros afin de réduire les expositions au risque de refinancement durant un événement de stress.

Le tableau ci-dessous présente la durée restante des diverses sources du financement en cours respectivement aux 31 juillet 2019 et 31 octobre 2018.

TABLEAU 40 : FINANCEMENT DE GROS

(en millions de dollars canadiens)

							Aux	
							31 juillet 2019	31 octobre 2018
	Moins de 1 mois	**De 1 à 3 mois**	**De 3 à 6 mois**	**De 6 mois à 1 an**	**Plus de 1 an à 2 ans**	**Plus de 2 ans**	**Total**	Total
Dépôts auprès de banques[1]	**9 052 $**	**1 906 $**	**3 664 $**	**42 $**	**– $**	**– $**	**14 664 $**	14 176 $
Billet de dépôt au porteur	**468**	**430**	**962**	**732**	**–**	**–**	**2 592**	3 872
Certificats de dépôt	**8 527**	**17 437**	**16 533**	**15 495**	**152**	**–**	**58 144**	51 401
Papier commercial	**20 171**	**16 263**	**18 259**	**4 664**	**–**	**–**	**59 357**	55 570
Obligations sécurisées	**–**	**2 228**	**902**	**4 014**	**9 496**	**24 910**	**41 550**	36 284
Titrisation de prêts hypothécaires	**–**	**846**	**1 126**	**2 527**	**3 726**	**18 703**	**26 928**	27 301
Anciens billets à moyen terme non garantis de premier rang[2]	**1 646**	**5 086**	**2 322**	**9 150**	**22 544**	**17 398**	**58 146**	69 518
Billets à moyen terme non garantis de premier rang[3]	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**10 756**	**10 756**	–
Billets et débentures subordonnés[4]	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**10 596**	**10 596**	8 740
Titres adossés à des créances mobilières à terme	**–**	**791**	**–**	**1 728**	**2 202**	**660**	**5 381**	5 626
Divers[5]	**7 638**	**1 046**	**746**	**210**	**495**	**2 026**	**12 161**	6 534
Total	**47 502 $**	**46 033 $**	**44 514 $**	**38 562 $**	**38 615 $**	**85 049 $**	**300 275 $**	279 022 $
Dont :								
Garantis	**– $**	**3 865 $**	**2 028 $**	**8 269 $**	**15 424 $**	**44 283 $**	**73 869 $**	69 225 $
Non garantis	**47 502**	**42 168**	**42 486**	**30 293**	**23 191**	**40 766**	**226 406**	209 797
Total	**47 502 $**	**46 033 $**	**44 514 $**	**38 562 $**	**38 615 $**	**85 049 $**	**300 275 $**	279 022 $

[1] Comprennent les dépôts à échéance déterminée auprès des banques.
[2] Comprennent a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques, y compris la dette dont la durée initiale est de moins de 400 jours.
[3] Comprennent la dette de premier rang qui est assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques. Excluent des billets structurés d'un montant de 1,9 milliard de dollars qui sont assujettis à une conversion au titre du régime de recapitalisation des banques (néant au 31 octobre 2018).
[4] Les billets et débentures subordonnés ne sont pas considérés en tant que financement de gros étant donné qu'ils peuvent être engagés essentiellement à des fins de gestion des fonds propres.
[5] Comprend des dépôts à échéance déterminée auprès d'institutions autres que des banques (non garantis) de 12,2 milliards de dollars (6,5 milliards de dollars au 31 octobre 2018).

À l'exclusion des activités de regroupement des prêts hypothécaires du secteur Services bancaires de gros, la Banque a émis au total au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2019 des titres adossés à des créances hypothécaires s'élevant respectivement à 0,7 milliard de dollars et 1,8 milliard de dollars (respectivement 0,7 milliard de dollars et 2,0 milliards de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018) de même que d'autres titres adossés à des créances s'élevant respectivement à néant et 1,4 milliard de dollars (respectivement 1,0 milliard de dollars et 1,8 milliard de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018). De plus, la Banque a émis des billets à moyen terme non garantis se chiffrant respectivement à 6,1 milliards de dollars et 11,9 milliards de dollars au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2019 (respectivement 15,6 milliards de dollars et 21,9 milliards de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018). Le total des obligations sécurisées émises au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2019 a été respectivement de 6,3 milliards de dollars et 8,8 milliards de dollars (respectivement 4,5 milliards de dollars et 7,3 milliards de dollars au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018).

FAITS RÉGLEMENTAIRES NOUVEAUX CONCERNANT LA LIQUIDITÉ ET LE FINANCEMENT

En juillet 2019, le BSIF a publié des modifications proposées de sa ligne directrice B-6, Principes de liquidité, aux fins de consultation publique. Les modifications proposées visent à faire en sorte que la ligne directrice demeure à jour et pertinente et qu'elle précise les attentes du BSIF à l'égard des pratiques de gestion du risque de liquidité des institutions. Le BSIF prévoit les mettre en œuvre en janvier 2020.

En mai 2019, le BSIF a publié des révisions apportées au calcul de la limite régissant les obligations sécurisées afin d'actualiser la calibration de la limite ainsi que la façon dont la mesure est calculée. Les modifications sont en vigueur à compter d'août 2019.

En avril 2019, le BSIF a publié la ligne directrice définitive sur l'application au Canada du ratio de liquidité à long terme (NSFR) qui fait partie de la ligne directrice Normes de liquidité. Selon le NSFR, le ratio du montant du financement stable disponible sur le montant du financement stable exigé doit être supérieur à 100 %. Le NSFR est conçu pour réduire le risque de financement structurel en exigeant des banques de disposer de suffisamment de sources de financement stables et de réduire leur dépendance au financement venant à échéance dans moins d'un an pour soutenir leurs activités. La mise en œuvre du NSFR pour les BISI par le BSIF sera en janvier 2020 et l'application des exigences de communication financière publique, en janvier 2021.

En avril 2019, le BSIF a également publié des modifications à la ligne directrice Normes de liquidité qui entreront en vigueur en janvier 2020. Les modifications ont pour effet d'augmenter les exigences à l'égard des réserves pour certains types de dépôts de détail qui, de l'avis du BSIF, présentent un risque de retrait plus élevé en période de crise. En outre, ce projet introduit de nouvelles mesures de suivi des composantes des profils de financement des banques.

ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES ACTIFS, DES PASSIFS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant présente les catégories au bilan et hors bilan par durée contractuelle restante. Les engagements hors bilan incluent les obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs pour respecter des engagements découlant de contrats de location simple et de location-financement, certaines obligations d'achats et d'autres obligations. La valeur des instruments de crédit indiqués dans le tableau suivant représente le montant maximal du crédit additionnel que la TD pourrait être obligée de consentir si les instruments étaient entièrement épuisés ou utilisés. Comme une partie importante des garanties et des engagements devraient arriver à échéance sans avoir été utilisés, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins futurs attendus en liquidités. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la Banque.

L'analyse des échéances présentée ne décrit pas le degré de transformation des échéances de la Banque ni son exposition au risque de taux d'intérêt ou au risque de liquidité. La Banque s'assure que les actifs sont financés de façon adéquate pour les protéger de la volatilité des coûts d'emprunt ou contre les réductions éventuelles des liquidités disponibles sur les marchés de financement. La Banque se sert de dépôts stables sans échéance (comptes chèques et comptes d'épargne) et de dépôts à terme comme principale source de financement à long terme pour les actifs détenus à des fins autres que de transaction de la Banque. La Banque finance également la partie stable du solde des lignes de crédit renouvelables au moyen de sources de financement à long terme. La Banque accorde du financement à long terme d'après essentiellement la projection de croissance nette des actifs détenus à des fins autres que de transaction. La Banque recourt à du financement à court terme surtout pour financer des actifs détenus à des fins de transaction. La liquidité des actifs détenus à des fins de transaction quand ils sont soumis aux tensions des marchés est prise en compte pour déterminer l'échéance appropriée du financement connexe.

TABLEAU 41 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 juillet 2019									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	2 342 $	2 670 $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	5 012 $
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	32 716	185	962	–	1	–	–	–	833	34 697
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction[1]	3 130	2 434	3 987	3 192	3 691	10 976	25 603	17 979	71 169	142 161
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	–	324	2	81	739	1 643	1 108	1 330	806	6 033
Dérivés	7 359	8 966	5 338	2 510	1 935	6 298	8 539	11 610	–	52 555
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	340	221	421	107	58	461	1 708	702	–	4 018
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 755	3 263	3 129	5 179	6 492	19 578	44 891	30 567	1 846	116 700
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	436	4 233	3 620	1 775	1 055	7 513	41 103	56 656	(1)	116 390
Valeurs mobilières prises en pension	114 837	23 144	15 571	5 494	3 513	33	52	–	–	162 644
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	2 023	5 530	7 975	9 627	11 767	33 285	99 021	62 121	–	231 349
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	926	2 096	2 946	3 503	3 944	16 452	59 047	28 265	61 043	178 222
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	36 756	36 756
Entreprises et gouvernements	30 464	5 173	7 124	7 364	8 668	23 035	70 139	60 511	20 896	233 374
Total des prêts	33 413	12 799	18 045	20 494	24 379	72 772	228 207	150 897	118 695	679 701
Provision pour pertes sur prêts	–	–	–	–	–	–	–	–	(3 769)	(3 769)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	33 413	12 799	18 045	20 494	24 379	72 772	228 207	150 897	114 926	675 932
Engagements de clients au titre d'acceptations	12 779	2 365	72	(1)	4	–	–	–	–	15 219
Participation dans TD Ameritrade	–	–	–	–	–	–	–	–	9 108	9 108
Goodwill[2]	–	–	–	–	–	–	–	–	17 006	17 006
Autres immobilisations incorporelles[2]	–	–	–	–	–	–	–	–	2 565	2 565
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables[2]	–	–	–	–	–	–	–	–	5 463	5 463
Actifs d'impôt différé	–	–	–	–	–	–	–	–	1 898	1 898
Montants à recevoir des courtiers et des clients	21 169	–	–	–	–	–	–	–	–	21 169
Autres actifs	3 178	884	324	2 426	101	160	169	99	9 531	16 872
Total de l'actif	233 454 $	61 488 $	51 471 $	41 257 $	41 968 $	119 434 $	351 380 $	269 840 $	235 150 $	1 405 442 $
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	7 328 $	12 609 $	7 654 $	1 021 $	1 115 $	2 354 $	4 166 $	1 549 $	– $	37 796 $
Dérivés	7 601	9 178	5 350	2 562	1 862	5 854	8 865	12 297	–	53 569
Passifs de titrisation à la juste valeur	–	271	615	414	483	1 691	7 439	1 836	–	12 749
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	27 473	19 529	29 188	6 788	12 639	150	1	6	–	95 774
Dépôts[3, 4]										
Particuliers	5 576	8 124	9 148	7 689	7 659	9 630	9 764	25	433 923	491 538
Banques	6 659	1 226	1 942	–	1	–	3	7	6 722	16 560
Entreprises et gouvernements[5]	16 499	19 904	7 970	6 034	10 386	32 781	48 588	7 676	212 390	362 228
Total des dépôts	28 734	29 254	19 060	13 723	18 046	42 411	58 355	7 708	653 035	870 326
Acceptations	12 779	2 365	72	(1)	4	–	–	–	–	15 219
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert[1]	86	3 094	2 430	894	1 573	4 223	9 644	12 493	862	35 299
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	109 775	11 457	1 471	180	258	53	14	–	–	123 208
Passifs de titrisation au coût amorti	–	576	510	1 275	355	2 035	6 595	2 833	–	14 179
Montants à payer aux courtiers et aux clients	21 866	–	–	–	–	–	–	–	–	21 866
Passifs liés aux assurances	211	296	351	307	308	935	1 613	907	1 864	6 792
Autres passifs[6]	4 644	2 008	1 458	1 404	1 595	2 698	1 121	157	6 602	21 687
Billets et débentures subordonnés	–	–	–	–	–	–	–	10 596	–	10 596
Capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	86 382	86 382
Total du passif et des capitaux propres	220 497 $	90 637 $	68 159 $	28 567 $	38 238 $	62 404 $	97 813 $	50 382 $	748 745 $	1 405 442 $
Engagements hors bilan										
Engagements au titre du crédit et des liquidités[7, 8]	17 924 $	22 858 $	18 018 $	12 884 $	13 005 $	28 408 $	108 125 $	5 024 $	1 296 $	227 542 $
Engagements en vertu de contrats de location simple	81	163	245	244	241	925	2 323	3 428	–	7 650
Autres obligations d'achat	94	110	246	134	163	612	1 043	546	–	2 948
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	–	1 114	504	155	447	816	–	–	–	3 036
Total des engagements hors bilan	18 099 $	24 245 $	19 013 $	13 417 $	13 856 $	30 761 $	111 491 $	8 998 $	1 296 $	241 176 $

[1] Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.
[2] Pour les besoins de ce tableau, les actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.
[3] Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».
[4] Comprennent 42 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «1 à 3 mois», une tranche de 1 milliard de dollars comporte une durée contractuelle restante de «3 à 6 mois», une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «6 à 9 mois», une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 9 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 22 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 à 5 ans» et une tranche de 4 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».
[5] Le 30 juin 2019, Fiducie de capital TD IV a racheté la totalité des billets de Fiducie de capital TD IV – série 1 en circulation d'un montant en principal de 550 millions de dollars, à un prix de rachat équivalant à 100 % du montant en principal majoré des intérêts courus et impayés à la date du rachat.
[6] Comprennent 89 millions de dollars d'engagements découlant de contrats de location-financement dont une tranche de 2 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «moins de 1 mois», une tranche de 4 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «1 à 3 mois», une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «3 à 6 mois», une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «6 à 9 mois», une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 22 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 44 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 à 5 ans» et une tranche de 2 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».
[7] Comprennent 297 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.
[8] Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

TABLEAU 41 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE[1] (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 octobre 2018									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	4 733	$ 2	$ –	$ –	$ –	$ –	$ –	$ –	$ –	$ 4 735 $
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	28 332	924	154	21	16	–	–	–	1 273	30 720
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction[2]	1 971	5 244	2 111	3 653	3 998	9 683	25 772	25 895	49 570	127 897
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	–	12	99	460	906	227	841	848	622	4 015
Dérivés	7 343	9 263	5 275	3 276	2 321	7 130	12 436	9 952	–	56 996
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	30	95	535	243	90	297	1 532	796	–	3 618
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 111	4 214	4 150	5 354	3 962	19 777	57 922	31 936	2 174	130 600
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	881	2 577	3 010	3 594	4 059	8 103	34 032	50 990	(75)	107 171
Valeurs mobilières prises en pension	77 612	30 047	14 426	3 807	1 458	29	–	–	–	127 379
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	908	3 234	6 614	11 166	11 061	43 063	113 852	35 293	–	225 191
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	753	1 332	2 628	3 724	4 131	14 313	56 632	26 321	62 245	172 079
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	35 018	35 018
Entreprises et gouvernements	23 052	4 320	5 539	7 131	9 269	19 637	67 922	59 251	21 533	217 654
Total des prêts	24 713	8 886	14 781	22 021	24 461	77 013	238 406	120 865	118 796	649 942
Provision pour pertes sur prêts	–	–	–	–	–	–	–	–	(3 549)	(3 549)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	24 713	8 886	14 781	22 021	24 461	77 013	238 406	120 865	115 247	646 393
Engagements de clients au titre d'acceptations	14 984	2 145	132	6	–	–	–	–	–	17 267
Participation dans TD Ameritrade	–	–	–	–	–	–	–	–	8 445	8 445
Goodwill[3]	–	–	–	–	–	–	–	–	16 536	16 536
Autres immobilisations incorporelles[3]	–	–	–	–	–	–	–	–	2 459	2 459
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables[3]	–	–	–	–	–	–	–	–	5 324	5 324
Actifs d'impôt différé	–	–	–	–	–	–	–	–	2 812	2 812
Montants à recevoir des courtiers et des clients	26 940	–	–	–	–	–	–	–	–	26 940
Autres actifs	3 432	854	1 926	120	142	136	301	90	8 595	15 596
Total de l'actif	192 082	$ 64 263	$ 46 599	$ 42 555	$ 41 413	$ 122 395	$ 371 242	$ 241 372	$ 212 982	$ 1 334 903 $
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	16 145	$ 37 337	$ 31 081	$ 12 954	$ 11 739	$ 1 183	$ 3 260	$ 1 005	$ –	$ 114 704 $
Dérivés	6 195	8 684	4 230	3 103	2 263	5 510	9 282	9 003	–	48 270
Passifs de titrisation à la juste valeur	–	981	194	661	272	1 822	6 719	1 969	–	12 618
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	10	5	–	–	–	–	–	1	–	16
Dépôts[4, 5]										
Particuliers	4 330	7 094	7 541	6 245	7 718	10 222	9 876	38	424 580	477 644
Banques	6 499	1 941	255	24	54	–	3	8	7 928	16 712
Entreprises et gouvernements	18 840	19 337	7 033	9 984	11 299	21 345	54 780	8 000	206 465	357 083
Total des dépôts	29 669	28 372	14 829	16 253	19 071	31 567	64 659	8 046	638 973	851 439
Acceptations	14 986	2 145	132	6	–	–	–	–	–	17 269
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert[2]	2 621	3 679	1 500	387	904	4 330	13 771	11 474	812	39 478
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	73 759	15 508	3 516	428	108	43	27	–	–	93 389
Passifs de titrisation au coût amorti	22	1 240	625	503	575	2 496	6 232	2 990	–	14 683
Montants à payer aux courtiers et aux clients	28 385	–	–	–	–	–	–	–	–	28 385
Passifs liés aux assurances	213	294	353	309	310	937	1 624	903	1 755	6 698
Autres passifs[6]	2 916	2 631	538	1 326	1 394	2 205	2 308	152	5 704	19 174
Billets et débentures subordonnés	–	–	–	–	–	–	–	8 740	–	8 740
Capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	80 040	80 040
Total du passif et des capitaux propres	174 921	$ 100 876	$ 56 998	$ 35 930	$ 36 636	$ 50 093	$ 107 882	$ 44 283	$ 727 284	$ 1 334 903 $
Engagements hors bilan										
Engagements au titre du crédit et des liquidités[7, 8]	18 341	$ 16 732	$ 17 222	$ 13 105	$ 9 159	$ 25 720	$ 101 210	$ 5 260	$ 1 293	$ 208 042 $
Engagements en vertu de contrats de location simple	79	159	240	237	233	902	2 188	3 229	–	7 267
Autres obligations d'achat	46	163	131	128	127	460	898	524	–	2 477
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	–	1 079	940	329	–	7	408	–	–	2 763
Total des engagements hors bilan	18 466	$ 18 133	$ 18 533	$ 13 799	$ 9 519	$ 27 089	$ 104 704	$ 9 013	$ 1 293	$ 220 549 $

[1] Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.
[2] Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.
[3] Pour les besoins de ce tableau, les actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.
[4] Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».
[5] Comprennent 36 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 1 milliard de dollars comporte une durée contractuelle restante de «3 à 6 mois», une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «6 à 9 mois», une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 5 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 22 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 à 5 ans» et une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».
[6] Comprennent 60 millions de dollars d'engagements découlant de contrats de location-financement dont une tranche de 2 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «moins de 1 mois», une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «1 à 3 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «3 à 6 mois», une tranche de 6 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «6 à 9 mois», une tranche de 6 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 12 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 17 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 à 5 ans» et une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».
[7] Comprennent 205 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.
[8] Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

TITRISATION ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cadre normal des activités, la Banque conclut des opérations de titrisation et des arrangements hors bilan. La Banque s'associe à des entités structurées qu'elle soutient ainsi qu'à des entités soutenues par des tiers. Pour obtenir plus de renseignements, voir la rubrique «Titrisation et arrangements hors bilan», la note 9 intitulée «Transferts d'actifs financiers» et la note 10 intitulée «Entités structurées» du rapport annuel 2018 de la Banque. Aucun changement important n'a été apporté aux opérations de titrisation et aux arrangements hors bilan de la Banque au cours du trimestre clos le 31 juillet 2019.

Titrisation d'actifs initiés par la Banque
La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux entreprises et aux gouvernements, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux particuliers pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de son bilan.

Prêts hypothécaires résidentiels
La Banque titrise les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire d'entités ad hoc importantes non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités ad hoc. Les prêts hypothécaires résidentiels titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés en totalité selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts hypothécaires résidentiels, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait des droits conservés.

Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers
La Banque titrise des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers par l'intermédiaire d'une entité ad hoc consolidée. La Banque consolide l'entité ad hoc puisqu'elle sert de véhicule de financement pour les actifs de la Banque, que la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques de l'entité ad hoc et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels de l'entité ad hoc.

Prêts sur cartes de crédit
La Banque titrise des prêts sur cartes de crédit par l'intermédiaire d'une entité ad hoc. La Banque consolide l'entité ad hoc puisqu'elle sert de véhicule de financement pour les actifs de la Banque, que la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques de l'entité ad hoc et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels de l'entité ad hoc.

Prêts aux entreprises et aux gouvernements
La Banque titrise les prêts aux entreprises et aux gouvernements par l'intermédiaire d'entités ad hoc importantes non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités ad hoc. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés du bilan de la Banque selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts aux entreprises et aux gouvernements, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait de droits conservés. Aucune perte de crédit n'est attendue à l'égard des droits conservés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés, ces prêts hypothécaires étant tous assurés par un gouvernement.

Titrisation d'actifs initiés par des tiers
Entités ad hoc importantes non consolidées
Conduits multicédants
La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Les actifs initiés par des tiers sont titrisés par l'entremise d'entités ad hoc soutenues mais non consolidées par la Banque. Au 31 juillet 2019, l'exposition éventuelle maximale de perte que courait la Banque en raison des participations qu'elle avait dans du papier commercial et des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 10,5 milliards de dollars (10,4 milliards de dollars au 31 octobre 2018). De plus, au 31 juillet 2019, la Banque s'était engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 3,0 milliards de dollars (2,8 milliards de dollars au 31 octobre 2018) à l'égard de papier commercial adossé à des actifs qui pourraient être utilisées plus tard dans le cadre de l'acquisition d'actifs spécifiques.

Tous les actifs titrisés par des tiers soutenus par les conduits multicédants non consolidés de la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes.

Exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers
La Banque avait une exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers en raison de facilités de liquidité consenties et d'engagements de financement qui s'établissaient à 3,9 milliards de dollars au 31 juillet 2019 (3,0 milliards de dollars au 31 octobre 2018). Les actifs compris dans ces conduits se composent de billets individuels adossés à des créances sur prêts-auto, de créances sur cartes de crédit, de créances au titre du matériel et de créances clients. Au 31 juillet 2019, ces actifs avaient maintenu des notations attribuées par diverses agences de notation d'au minimum A. Les expositions au bilan à des conduits soutenus par des tiers sont incluses dans les états financiers.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de renseignements sur les méthodes comptables selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2019 et des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque. Pour plus de renseignements sur les jugements, estimations et hypothèses comptables importants selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES
Les nouvelles normes ci-après ont été adoptées par la Banque le 1er novembre 2018.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients
Le 1er novembre 2018, la Banque a adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), qui établit les principes de comptabilisation des produits et des flux de trésorerie tirés de contrats conclus avec des clients et qui prescrit l'application d'un modèle de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes. La norme exclut de son champ d'application les produits tirés de certains éléments comme les instruments financiers, les contrats d'assurance et les contrats de location. La Banque a adopté cette norme sur une base rétrospective modifiée, en comptabilisant l'incidence cumulée de l'application initiale de la norme comme un rajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués sans retraiter l'information financière des périodes comparatives.

L'adoption d'IFRS 15 a entraîné un rajustement total à la baisse de 41 millions de dollars des capitaux propres attribuables aux actionnaires lié à certaines charges qui ne peuvent pas être différées selon IFRS 15. Certains produits et certaines charges ont été reclassés de façon prospective en raison de changements dans leur présentation attribuables à l'adoption d'IFRS 15. Ces changements à la présentation ne sont pas importants et n'ont pas d'incidence sur le résultat net.

En plus des modifications découlant de l'adoption d'IFRS 15, la Banque a également modifié la méthode comptable qu'elle applique aux transactions de prêt et d'emprunt de valeurs mobilières. Lorsque les valeurs mobilières sont prises ou données en garantie, les produits de prêt de valeurs mobilières et les frais d'emprunt de valeurs mobilières sont comptabilisés respectivement à titre de produits autres que d'intérêts et de charges autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire. Cette modification a été appliquée rétrospectivement.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés au montant qui représente le montant de contrepartie auquel la Banque s'attend à avoir droit en échange de la prestation des services au client, à l'exclusion des sommes perçues pour le compte de tiers. La Banque comptabilise les produits lorsqu'elle transfère le contrôle du bien ou du service fourni au client à un moment précis ou progressivement. L'exercice de jugement est requis pour déterminer à quel moment les obligations de prestation sont remplies. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3.

La Banque identifie les contrats conclus avec des clients qui entrent dans le champ d'application d'IFRS 15 et qui créent des droits et des obligations exécutoires. La Banque détermine les obligations de prestation selon les services distincts promis aux clients aux termes du contrat. Les contrats de la Banque ont en général une durée qui ne dépasse pas un an et constituent une seule obligation de prestation. Les obligations de prestation représentent généralement les services à fournir.

Pour chaque contrat, la Banque détermine le prix de transaction, en outre en estimant la contrepartie variable et en appréciant si une limitation s'applique au prix. La contrepartie variable est incluse dans le prix de transaction dans la mesure où il est hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude relative au montant de contrepartie variable ne donnera pas lieu à un rajustement à la baisse important des produits comptabilisés. Par conséquent, une limitation s'applique à l'estimation de la contrepartie variable jusqu'à la fin de la période de facturation. Comme l'incertitude est généralement levée à la fin de la période de présentation de l'information financière, aucun jugement important n'est exercé pour la comptabilisation de la contrepartie variable dans les produits.

La réception du paiement des clients par la Banque survient habituellement lorsque la Banque a rempli ses obligations de prestation ou peu après qu'elle les a remplies. Par conséquent, la Banque n'a comptabilisé aucun actif sur contrat important (créances non facturées) ou passif sur contrat important (produits différés). De plus, aucune composante financement importante n'est associée à la contrepartie à payer à la Banque.

Lorsqu'un tiers intervient dans le transfert de services au client, une appréciation est réalisée afin de déterminer si la Banque agit pour son propre compte, ce qui entraîne la présentation des produits au montant brut, ou comme mandataire, ce qui entraîne la présentation des produits au montant net. La Banque agit pour son propre compte lorsqu'elle contrôle les services spécifiés dans le contrat avant qu'ils ne soient fournis au client. La Banque exerce un contrôle lorsque la responsabilité première de transférer les services au client lui incombe ou lorsqu'elle dispose d'une latitude pour fixer le prix des services, ou les deux.

Pour des informations additionnelles sur la méthode de comptabilisation des produits, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque.

Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions* (IFRS 2), qui fournissent des indications supplémentaires sur le classement et l'évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications clarifient la comptabilisation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie et assorties d'une condition de performance, le classement des transactions dont le paiement est fondé sur des actions qui comportent des caractéristiques de règlement net aux fins des obligations de retenue à la source et la comptabilisation de modifications qui font en sorte que des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie sont reclassées comme étant réglées en instruments de capitaux propres. Les modifications à IFRS 2 sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, soit le 1er novembre 2018 pour la Banque. Ces modifications ont été appliquées de façon prospective et n'ont eu aucune incidence importante sur la Banque.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

Les normes suivantes ont été publiées mais n'étaient pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera les normes lorsqu'elles entreront en vigueur.

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), qui remplace IAS 17, *Contrats de location*, et qui présente un seul modèle comptable pour les preneurs applicable à tous les contrats de location, lequel supprime la distinction entre un contrat de location simple et un contrat de location-financement. IFRS 16 exige que les preneurs comptabilisent au bilan un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative pour presque tous les contrats de location. Les preneurs devront aussi comptabiliser à l'état du résultat l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et une charge d'intérêts sur l'obligation locative, et constateront un changement dans le moment de la comptabilisation des charges. Les contrats de location à court terme, soit les contrats dont la durée est d'au plus douze mois, et les contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur ne sont pas visés par cette comptabilisation. Pour les bailleurs, la comptabilisation demeure essentiellement la même. IFRS 16 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, soit le 1er novembre 2019 pour la Banque. La Banque adoptera la nouvelle norme selon l'approche rétrospective modifiée en comptabilisant l'effet cumulé des incidences transitoires dans le solde d'ouverture des résultats non distribués du bilan consolidé au 1er novembre 2019, sans retraitement des périodes comparatives. Le programme IFRS 16 de la Banque est régi par une structure de gouvernance multifonctionnelle officielle à l'échelle de l'entreprise et un plan d'exécution de projet. En soutien au programme, la Banque continue d'analyser l'ensemble des incidences de cette norme sur ses états financiers et ses mesures réglementaires, d'actualiser ses systèmes d'administration et de comptabilisation des contrats de location ainsi que d'élaborer de nouveaux processus et contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et qui établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci. IFRS 17 est actuellement en vigueur pour la période de présentation de l'information financière de la Banque commençant le 1er novembre 2021. En juin 2019, l'IASB a publié un exposé-sondage qui propose l'apport de modifications ciblées à IFRS 17 comprenant, entre autres, le report d'un an de la date d'entrée en vigueur. La finalisation des modifications à la norme par l'IASB est attendue à la mi-2020. Tout changement à la date d'entrée en vigueur pour la Banque est sous réserve des mises à jour du préavis connexe publié par le BSIF. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme et des modifications proposées.

Cadre conceptuel de l'information financière
En mars 2018, l'IASB a publié le Cadre conceptuel de l'information financière révisé (le cadre conceptuel révisé), qui propose un ensemble de concepts en vue d'aider l'IASB à élaborer des normes et les préparateurs à appliquer des méthodes comptables cohérentes en l'absence d'une norme comptable précise. Ce cadre n'est pas une norme comptable et n'a pas préséance sur les dispositions contenues dans d'autres normes IFRS. Le cadre conceptuel révisé stipule que l'information financière doit être pertinente et donner une image fidèle de ce qu'elle doit représenter pour être utile, propose des définitions et des critères de comptabilisation révisés des actifs et des passifs et confirme que les différentes bases d'évaluation sont utiles et permises. Le cadre conceptuel révisé entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020, soit le 1er novembre 2020 pour la Banque. L'application anticipée est permise. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption du cadre conceptuel révisé.

Regroupements d'entreprises
En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications de portée limitée d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* (IFRS 3). Les modifications fournissent des indications supplémentaires sur la définition d'une entreprise qui permettent de déterminer si une acquisition constitue une acquisition d'entreprise ou d'un groupe d'actifs. Un acquéreur comptabilise un goodwill uniquement lorsqu'il acquiert une entreprise et non lorsqu'il acquiert un groupe d'actifs. Les modifications à IFRS 3 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020, soit le 1er novembre 2020 pour la Banque. L'application anticipée est permise et les modifications doivent faire l'objet d'une application prospective. La Banque évaluera l'incidence de cette modification sur ses acquisitions futures.

Présentation des états financiers et méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs
En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, et à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, lesquelles précisent la définition du terme « significatif ». En particulier, les modifications clarifient que l'information est significative si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que son omission, son inexactitude ou son obscurcissement influence les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général prennent sur la base de ces états financiers. De plus, les explications accompagnant la définition ont été étoffées. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020, soit le 1er novembre 2020 pour la Banque. L'application anticipée est permise et les modifications doivent faire l'objet d'une application prospective. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications.

MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(aux dates indiquées et en millions de dollars canadiens)	**31 juillet 2019**	31 octobre 2018
ACTIF		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	**5 012 $**	4 735 $
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	**34 697**	30 720
	39 709	35 455
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction **(Note 4)**	**142 161**	127 897
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net **(Note 4)**	**6 033**	4 015
Dérivés **(Note 4)**	**52 555**	56 996
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net **(Note 4)**	**4 018**	3 618
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global **(Notes 4, 5, 6)**	**116 700**	130 600
	321 467	323 126
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances (Notes 4, 5)	**116 390**	107 171
Valeurs mobilières prises en pension (Note 4)	**162 644**	127 379
Prêts (Notes 4, 6)		
Prêts hypothécaires résidentiels	**231 349**	225 191
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	**178 222**	172 079
Cartes de crédit	**36 756**	35 018
Entreprises et gouvernements	**233 374**	217 654
	679 701	649 942
Provision pour pertes sur prêts **(Note 6)**	**(3 769)**	(3 549)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	**675 932**	646 393
Divers		
Engagements de clients au titre d'acceptations	**15 219**	17 267
Participation dans TD Ameritrade **(Note 7)**	**9 108**	8 445
Goodwill **(Note 9)**	**17 006**	16 536
Autres immobilisations incorporelles	**2 565**	2 459
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	**5 463**	5 324
Actifs d'impôt différé	**1 898**	2 812
Montants à recevoir des courtiers et des clients	**21 169**	26 940
Autres actifs **(Note 10)**	**16 872**	15 596
	89 300	95 379
Total de l'actif	**1 405 442 $**	1 334 903 $
PASSIF		
Dépôts détenus à des fins de transaction **(Notes 4, 11)**	**37 796 $**	114 704 $
Dérivés **(Note 4)**	**53 569**	48 270
Passifs de titrisation à la juste valeur **(Note 4)**	**12 749**	12 618
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net **(Notes 4, 11)**	**95 774**	16
	199 888	175 608
Dépôts (Notes 4, 11)		
Particuliers	**491 538**	477 644
Banques	**16 560**	16 712
Entreprises et gouvernements	**362 228**	357 083
	870 326	851 439
Divers		
Acceptations	**15 219**	17 269
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert **(Note 4)**	**35 299**	39 478
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension **(Note 4)**	**123 208**	93 389
Passifs de titrisation au coût amorti **(Note 4)**	**14 179**	14 683
Montants à payer aux courtiers et aux clients	**21 866**	28 385
Passifs liés aux assurances	**6 792**	6 698
Autres passifs **(Note 12)**	**21 687**	19 174
	238 250	219 076
Billets et débentures subordonnés (Notes 4, 13)	**10 596**	8 740
Total du passif	**1 319 060**	1 254 863
CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Actions ordinaires **(Note 14)**	**21 722**	21 221
Actions privilégiées **(Note 14)**	**5 800**	5 000
Actions autodétenues – ordinaires **(Note 14)**	**(44)**	(144)
Actions autodétenues – privilégiées **(Note 14)**	**(4)**	(7)
Surplus d'apport	**157**	193
Résultats non distribués	**48 818**	46 145
Cumul des autres éléments du résultat global	**9 933**	6 639
	86 382	79 047
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales (Note 14)	**–**	993
Total des capitaux propres	**86 382**	80 040
Total du passif et des capitaux propres	**1 405 442 $**	1 334 903 $

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.
Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	*Trois mois clos les*		*Neuf mois clos les*	
	31 juillet 2019	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018
Produits d'intérêts[1]				
Prêts	**8 161 $**	7 184 $	**23 808 $**	20 271 $
Valeurs mobilières				
Intérêt	**1 921**	1 784	**5 995**	4 779
Dividendes	**383**	346	**1 101**	859
Dépôts auprès de banques	**179**	197	**557**	519
	10 644	9 511	**31 461**	26 428
Charges d'intérêts (Note 21)				
Dépôts	**3 489**	2 850	**10 362**	7 363
Passifs de titrisation	**123**	149	**403**	431
Billets et débentures subordonnés	**100**	82	**288**	254
Divers	**908**	775	**2 652**	1 897
	4 620	3 856	**13 705**	9 945
Produits d'intérêts nets	**6 024**	5 655	**17 756**	16 483
Produits autres que d'intérêts				
Services de placement et de valeurs mobilières	**1 213**	1 234	**3 626**	3 525
Commissions sur crédit	**333**	325	**967**	899
Profit net (perte nette) sur les valeurs mobilières **(Note 5)**	**23**	41	**47**	77
Produits (pertes) de négociation	**398**	125	**810**	730
Produits (pertes) sur les instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	**31**	8	**115**	26
Produits (pertes) sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	**8**	(13)	**97**	(124)
Frais de service	**736**	695	**2 142**	2 018
Services de cartes	**630**	623	**1 887**	1 768
Produits d'assurance	**1 088**	1 030	**3 158**	2 998
Autres produits (pertes)	**15**	176	**120**	356
	4 475	4 244	**12 969**	12 273
Total des produits	**10 499**	9 899	**30 725**	28 756
Provision pour pertes sur créances (Note 6)	**655**	561	**2 138**	1 810
Indemnisations d'assurance et charges connexes	**712**	627	**2 082**	1 760
Charges autres que d'intérêts				
Salaires et avantages du personnel **(Note 16)**	**2 849**	2 640	**8 500**	7 697
Charges d'occupation des locaux, amortissement compris	**446**	434	**1 360**	1 313
Charges de matériel et de mobilier, amortissement compris	**286**	287	**847**	797
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	**195**	186	**589**	598
Marketing et développement des affaires	**197**	206	**563**	546
Frais (recouvrement de frais) de restructuration	**27**	35	**21**	73
Frais liés aux activités de courtage et honoraires de sous-conseiller	**84**	84	**250**	268
Services professionnels et services-conseils	**296**	300	**943**	787
Divers	**994**	959	**3 404**	2 750
	5 374	5 131	**16 477**	14 829
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	**3 758**	3 580	**10 028**	10 357
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	**813**	705	**2 089**	2 491
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade (Note 7)	**303**	230	**891**	508
Résultat net	**3 248**	3 105	**8 830**	8 374
Dividendes sur actions privilégiées	**62**	59	**184**	163
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	**3 186 $**	3 046 $	**8 646 $**	8 211 $
Attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	**3 186 $**	3 028 $	**8 628 $**	8 157 $
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	**–**	18	**18**	54
Résultat par action (en dollars canadiens) **(Note 18)**				
De base	**1,75 $**	1,65 $	**4,72 $**	4,44 $
Dilué	**1,74**	1,65	**4,71**	4,43
Dividendes par action ordinaire (en dollars canadiens)	**0,74**	0,67	**2,15**	1,94

[1] Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2019, comprennent respectivement des produits d'intérêts de 8 838 millions de dollars et 26 077 millions de dollars (7 853 millions de dollars et 22 264 millions de dollars respectivement pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018) qui ont été calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Se reporter à la note 21.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.
Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE[1] (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	*Trois mois clos les*		*Neuf mois clos les*	
	31 juillet 2019	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018
Résultat net	**3 248 $**	3 105 $	**8 830 $**	8 374 $
Autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat				
Éléments qui seront reclassés par la suite dans le résultat net				
Variation nette des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**34**	(19)	**130**	(180)
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) liés aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**(22)**	(1)	**(8)**	(6)
Reclassement en résultat de la variation de la provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**–**	(16)	**(2)**	–
	12	(36)	**120**	(186)
Variation nette des profits latents (pertes latentes) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture				
Profits latents (pertes latentes) sur les participations dans des établissements à l'étranger	**(1 289)**	838	**(62)**	543
Profits nets (pertes nettes) sur les couvertures des participations dans des établissements à l'étranger	**452**	(182)	**133**	(104)
	(837)	656	**71**	439
Variation nette des profits (pertes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
Variation des profits (pertes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	**(29)**	524	**2 625**	(1 478)
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les couvertures de flux de trésorerie	**1 036**	(594)	**566**	(259)
	1 007	(70)	**3 191**	(1 737)
Éléments qui ne seront pas reclassés par la suite dans le résultat net				
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	**(264)**	290	**(688)**	363
Variation des profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**(6)**	25	**(90)**	53
Variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	**14**	–	**2**	–
	(256)	315	**(776)**	416
Total des autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat	**(74)**	865	**2 606**	(1 068)
Total du résultat global	**3 174 $**	3 970 $	**11 436 $**	7 306 $
Attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	**3 112 $**	3 893 $	**11 234 $**	7 089 $
Actionnaires privilégiés	**62**	59	**184**	163
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	**–**	18	**18**	54

[1] Les montants sont présentés déduction faite des charges (recouvrements) d'impôt sur le résultat figurant dans le tableau ci-après.

Charges (recouvrements) d'impôt sur le résultat associés aux éléments de l'état du résultat global consolidé intermédiaire

(en millions de dollars canadiens)	*Trois mois clos les*		*Neuf mois clos les*	
	31 juillet 2019	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**4 $**	(2) $	**32 $**	(115) $
Moins le reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) liés aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**1**	4	**(5)**	5
Moins le reclassement en résultat de la variation de la provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**–**	4	**–**	–
Profits latents (pertes latentes) sur les participations dans des établissements à l'étranger	**–**	–	**–**	–
Profits nets (pertes nettes) sur les couvertures des participations dans des établissements à l'étranger	**163**	(66)	**48**	(37)
Variation des profits (pertes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	**(102)**	223	**930**	(462)
Moins le reclassement en résultat de pertes (profits) sur les couvertures de flux de trésorerie	**(451)**	246	**(193)**	173
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	**(91)**	106	**(244)**	150
Variation des profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**(2)**	9	**(33)**	25
Variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	**5**	–	**–**	–
Total de l'impôt sur le résultat	**427 $**	16 $	**931 $**	(617) $

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	*Trois mois clos les*		*Neuf mois clos les*	
	31 juillet 2019	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018
Actions ordinaires (Note 14)				
Solde au début de la période	**21 718 $**	21 203 $	**21 221 $**	20 931 $
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	**45**	28	**97**	124
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	**92**	89	**289**	272
Actions émises dans le cadre d'acquisitions **(Notes 8, 14)**	**–**	–	**366**	–
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	**(133)**	(221)	**(251)**	(228)
Solde à la fin de la période	**21 722**	21 099	**21 722**	21 099
Actions privilégiées (Note 14)				
Solde au début de la période	**5 350**	5 100	**5 000**	4 750
Émission d'actions	**450**	–	**800**	350
Rachat d'actions	**–**	(250)	**–**	(250)
Solde à la fin de la période	**5 800**	4 850	**5 800**	4 850
Actions autodétenues – ordinaires (Note 14)				
Solde au début de la période	**(49)**	(108)	**(144)**	(176)
Achat d'actions	**(2 330)**	(2 571)	**(7 528)**	(6 161)
Vente d'actions	**2 335**	2 511	**7 628**	6 169
Solde à la fin de la période	**(44)**	(168)	**(44)**	(168)
Actions autodétenues – privilégiées (Note 14)				
Solde au début de la période	**(6)**	(5)	**(7)**	(7)
Achat d'actions	**(42)**	(24)	**(111)**	(103)
Vente d'actions	**44**	26	**114**	107
Solde à la fin de la période	**(4)**	(3)	**(4)**	(3)
Surplus d'apport				
Solde au début de la période	**162**	194	**193**	214
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions autodétenues	**1**	8	**(25)**	(2)
Émission d'options sur actions, déduction faite des options exercées	**(4)**	(2)	**(6)**	(11)
Divers	**(2)**	(5)	**(5)**	(6)
Solde à la fin de la période	**157**	195	**157**	195
Résultats non distribués				
Solde au début de la période	**47 980**	43 363	**46 145**	40 489
Incidence de l'adoption d'IFRS 15[1] **(Note 2)**	**–**	s. o.[2]	**(41)**	s. o.
Incidence de l'adoption d'IFRS 9[3]	**–**	–	**–**	53
Résultat net attribuable aux actionnaires	**3 248**	3 087	**8 812**	8 320
Dividendes sur actions ordinaires	**(1 347)**	(1 222)	**(3 924)**	(3 563)
Dividendes sur actions privilégiées	**(62)**	(59)	**(184)**	(163)
Frais liés à l'émission d'actions et autres frais	**(5)**	–	**(9)**	(4)
Prime nette sur le rachat d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et autres	**(732)**	(1 236)	**(1 342)**	(1 273)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	**(264)**	290	**(688)**	363
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**–**	–	**49**	1
Solde à la fin de la période	**48 818**	44 223	**48 818**	44 223
Cumul des autres éléments du résultat global				
Profit net latent (perte nette latente) sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :				
Solde au début de la période	**353**	379	**245**	510
Incidence de l'adoption d'IFRS 9	**–**	–	**–**	19
Autres éléments du résultat global	**12**	(20)	**122**	(186)
Provision pour pertes sur créances	**–**	(16)	**(2)**	–
Solde à la fin de la période	**365**	343	**365**	343
Profit net latent (perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :				
Solde au début de la période	**(29)**	45	**55**	113
Incidence de l'adoption d'IFRS 9	**–**	–	**–**	(96)
Autres éléments du résultat global	**(6)**	25	**(41)**	54
Reclassement de la perte (du profit) dans les résultats non distribués	**–**	–	**(49)**	(1)
Solde à la fin de la période	**(35)**	70	**(35)**	70
Variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net :				
Solde au début de la période	**(12)**	–	**–**	–
Autres éléments du résultat global	**14**	–	**2**	–
Solde à la fin de la période	**2**	–	**2**	–
Profit net latent (perte nette latente) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture :				
Solde au début de la période	**9 734**	7 574	**8 826**	7 791
Autres éléments du résultat global	**(837)**	656	**71**	439
Solde à la fin de la période	**8 897**	8 230	**8 897**	8 230
Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :				
Solde au début de la période	**(303)**	(2 075)	**(2 487)**	(408)
Autres éléments du résultat global	**1 007**	(70)	**3 191**	(1 737)
Solde à la fin de la période	**704**	(2 145)	**704**	(2 145)
Total du cumul des autres éléments du résultat global	**9 933**	6 498	**9 933**	6 498
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	**86 382**	76 694	**86 382**	76 694
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales (Note 14)				
Solde au début de la période	**–**	992	**993**	983
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	**–**	18	**18**	54
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	**–**	–	**(1 000)**	–
Divers	**–**	(17)	**(11)**	(44)
Solde à la fin de la période	**–**	993	**–**	993
Total des capitaux propres	**86 382 $**	77 687 $	**86 382 $**	77 687 $

[1] IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15).
[2] Sans objet.
[3] IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9).

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	*Trois mois clos les*		*Neuf mois clos les*	
	31 juillet 2019	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018
Flux de trésorerie des activités d'exploitation				
Résultat net avant impôt sur le résultat, y compris quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	**4 061 $**	3 810 $	**10 919 $**	10 865 $
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités d'exploitation				
Provision pour pertes sur créances **(Note 6)**	**655**	561	**2 138**	1 810
Amortissement	**150**	150	**439**	427
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	**195**	186	**589**	598
Pertes nettes (profits nets) sur les valeurs mobilières **(Note 5)**	**(23)**	(41)	**(47)**	(77)
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade **(Note 7)**	**(303)**	(230)	**(891)**	(508)
Impôt différé	**(3)**	(138)	**47**	406
Variations des actifs et passifs d'exploitation				
Intérêts à recevoir et à payer **(Notes 10, 12)**	**(46)**	(71)	**(59)**	(160)
Valeurs mobilières mises en pension	**15 323**	(1 568)	**29 819**	6 018
Valeurs mobilières prises en pension	**(12 695)**	11 895	**(35 265)**	5 410
Valeurs mobilières vendues à découvert	**(1 066)**	1 949	**(4 179)**	3 872
Prêts et valeurs mobilières détenus à des fins de transaction	**(9 356)**	(10 044)	**(14 264)**	(20 229)
Prêts, déduction faite de la titrisation et des ventes	**(12 978)**	(13 757)	**(31 624)**	(33 893)
Dépôts	**(21 195)**	12 973	**(58 021)**	33 403
Dérivés	**2 439**	2 592	**9 740**	380
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction, à la juste valeur par le biais du résultat net	**(1 831)**	222	**(1 927)**	5 407
Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	**37 352**	201	**95 358**	(81)
Passifs de titrisation	**170**	(315)	**(373)**	(1 519)
Impôt exigible	**142**	200	**(688)**	(901)
Montants à recevoir des courtiers et des clients ou à payer à ceux-ci	**328**	(1 575)	**(748)**	(2 446)
Divers	**3 130**	760	**(1 489)**	(4 935)
Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation	**4 449**	7 760	**(526)**	3 847
Flux de trésorerie des activités de financement				
Émission de billets et débentures subordonnés **(Note 13)**	**1 749**	–	**1 749**	–
Rachat de billets et débentures subordonnés	**(105)**	(618)	**(82)**	(2 437)
Émission d'actions ordinaires **(Note 14)**	**38**	23	**82**	104
Rachat d'actions ordinaires **(Note 14)**	**(865)**	(1 457)	**(1 593)**	(1 501)
Émission d'actions privilégiées **(Note 14)**	**445**	–	**791**	346
Rachat d'actions privilégiées	**–**	(250)	**–**	(250)
Vente d'actions autodétenues **(Note 14)**	**2 380**	2 545	**7 717**	6 274
Achat d'actions autodétenues **(Note 14)**	**(2 372)**	(2 595)	**(7 639)**	(6 264)
Dividendes versés	**(1 317)**	(1 192)	**(3 819)**	(3 454)
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales **(Note 14)**	**–**	–	**(1 000)**	–
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	**–**	(18)	**(11)**	(54)
Flux de trésorerie nets des activités de financement	**(47)**	(3 562)	**(3 805)**	(7 236)
Flux de trésorerie des activités d'investissement				
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	**(6 244)**	1 809	**(3 977)**	16 607
Activités relatives aux actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global **(Note 5)**				
Achats	**(5 941)**	(3 817)	**(17 292)**	(12 178)
Produit tiré des échéances	**12 358**	8 314	**28 212**	22 434
Produit tiré des ventes	**1 439**	660	**6 353**	1 831
Activités relatives aux titres de créance au coût amorti **(Note 5)**				
Achats	**(12 821)**	(15 658)	**(27 391)**	(39 502)
Produit tiré des échéances	**6 973**	5 855	**18 680**	15 744
Produit tiré des ventes	**1**	127	**1 133**	328
Achats nets de terrains, de bâtiments, de matériel et mobilier et d'autres actifs amortissables	**(113)**	(175)	**(578)**	(326)
Trésorerie nette acquise (payée) dans le cadre de dessaisissements et d'acquisitions **(Note 8)**	**(4)**	–	**(540)**	–
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement	**(4 352)**	(2 885)	**4 600**	4 938
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	**(47)**	31	**8**	21
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	**3**	1 344	**277**	1 570
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période	**5 009**	4 197	**4 735**	3 971
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période	**5 012 $**	5 541 $	**5 012 $**	5 541 $
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie des activités d'exploitation				
Montant d'impôt sur le résultat payé (recouvré) au cours de la période	**848 $**	614 $	**2 798 $**	3 031 $
Montant des intérêts payés au cours de la période	**4 649**	3 838	**13 644**	9 863
Montant des intérêts reçus au cours de la période	**10 244**	9 076	**30 240**	25 327
Montant des dividendes reçus au cours de la période	**420**	364	**1 099**	857

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.
Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

NOTE 1 : NATURE DES ACTIVITÉS

INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques*. Les actionnaires d'une banque ne sont pas responsables, en tant que tels, des dettes, actes ou défauts de celle-ci, sauf dans les cas prévus par la *Loi sur les banques*. La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque»). La Banque est issue de la fusion, le 1er février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque est constituée au Canada, et son siège social et sa principale place d'affaires sont situés au 66 Wellington Street West, Toronto (Ontario). La TD offre ses services dans trois secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés intermédiaires dressés par la Banque et les principes comptables qu'elle a suivis sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base résumée selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque, sauf pour ce qui est des modifications de méthodes comptables décrites à la note 2 du présent rapport. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires exige que la direction fasse des estimations, pose des hypothèses et exerce son jugement à l'égard des montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges, et de l'information à fournir à l'égard des actifs ou passifs éventuels, comme il est décrit plus en détail à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque et à la note 3 du présent document. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimatifs, au fur et à mesure que surviennent des événements qui les confirment.

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Toutes les opérations intersociétés, tous les soldes intersociétés et tous les profits latents et pertes latentes intersociétés comptabilisés sur ces opérations sont éliminés à la consolidation.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2019 ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque, conformément à une recommandation du comité d'audit, le 28 août 2019.

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir normalement requises pour les états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque, les notes correspondantes et les passages ombragés du rapport de gestion de 2018. Certaines informations sont présentées dans les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion figurant dans le rapport aux actionnaires, comme le permettent les IFRS, et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de certains éléments comptabilisés à la juste valeur comme il est mentionné à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque.

NOTE 2 : MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES ET FUTURES

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

Les nouvelles normes ci-après ont été adoptées par la Banque le 1er novembre 2018.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Le 1er novembre 2018, la Banque a adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), qui établit les principes de comptabilisation des produits et des flux de trésorerie tirés de contrats conclus avec des clients et qui prescrit l'application d'un modèle de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes. La norme exclut de son champ d'application les produits tirés de certains éléments comme les instruments financiers, les contrats d'assurance et les contrats de location. La Banque a adopté cette norme sur une base rétrospective modifiée, en comptabilisant l'incidence cumulée de l'application initiale de la norme comme un rajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués sans retraiter l'information financière des périodes comparatives.

L'adoption d'IFRS 15 a entraîné un rajustement total à la baisse de 41 millions de dollars des capitaux propres attribuables aux actionnaires lié à certaines charges qui ne peuvent pas être différées selon IFRS 15. Certains produits et certaines charges ont été reclassés de façon prospective en raison de changements dans leur présentation attribuables à l'adoption d'IFRS 15. Ces changements à la présentation ne sont pas importants et n'ont pas d'incidence sur le résultat net.

En plus des modifications découlant de l'adoption d'IFRS 15, la Banque a également modifié la méthode comptable qu'elle applique aux transactions de prêt et d'emprunt de valeurs mobilières. Lorsque les valeurs mobilières sont prises ou données en garantie, les produits de prêt de valeurs mobilières et les frais d'emprunt de valeurs mobilières sont comptabilisés respectivement à titre de produits autres que d'intérêts et de charges autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire. Cette modification a été appliquée rétrospectivement.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés au montant qui représente le montant de contrepartie auquel la Banque s'attend à avoir droit en échange de la prestation des services au client, à l'exclusion des sommes perçues pour le compte de tiers. La Banque comptabilise les produits lorsqu'elle transfère le contrôle du bien ou du service fourni au client à un moment précis ou progressivement. L'exercice de jugement est requis pour déterminer à quel moment les obligations de prestation sont remplies. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3.

La Banque identifie les contrats conclus avec des clients qui entrent dans le champ d'application d'IFRS 15 et qui créent des droits et des obligations exécutoires. La Banque détermine les obligations de prestation selon les services distincts promis aux clients aux termes du contrat. Les contrats de la Banque ont en général une durée qui ne dépasse pas un an et constituent une seule obligation de prestation. Les obligations de prestation représentent généralement les services à fournir.

Pour chaque contrat, la Banque détermine le prix de transaction, en outre en estimant la contrepartie variable et en appréciant si une limitation s'applique au prix. La contrepartie variable est incluse dans le prix de transaction dans la mesure où il est hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude relative au montant de contrepartie variable ne donnera pas lieu à un rajustement à la baisse important des produits comptabilisés. Par conséquent, une limitation s'applique à l'estimation de la contrepartie variable jusqu'à la fin de la période de facturation. Comme l'incertitude est généralement levée à la fin de la période de présentation de l'information financière, aucun jugement important n'est exercé pour la comptabilisation de la contrepartie variable dans les produits.

La réception du paiement des clients par la Banque survient habituellement lorsque la Banque a rempli ses obligations de prestation ou peu après qu'elle les a remplies. Par conséquent, la Banque n'a comptabilisé aucun actif sur contrat important (créances non facturées) ou passif sur contrat important (produits différés). De plus, aucune composante financement importante n'est associée à la contrepartie à payer à la Banque.

Lorsqu'un tiers intervient dans le transfert de services au client, une appréciation est réalisée afin de déterminer si la Banque agit pour son propre compte, ce qui entraîne la présentation des produits au montant brut, ou comme mandataire, ce qui entraîne la présentation des produits au montant net. La Banque agit pour son propre compte lorsqu'elle contrôle les services spécifiés dans le contrat avant qu'ils ne soient fournis au client. La Banque exerce un contrôle lorsque la responsabilité première de transférer les services au client lui incombe ou lorsqu'elle dispose d'une latitude pour fixer le prix des services, ou les deux.

Pour des informations additionnelles sur la méthode de comptabilisation des produits, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque.

Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions* (IFRS 2), qui fournissent des indications supplémentaires sur le classement et l'évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications clarifient la comptabilisation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie et assorties d'une condition de performance, le classement des transactions dont le paiement est fondé sur des actions qui comportent des caractéristiques de règlement net aux fins des obligations de retenue à la source et la comptabilisation de modifications qui font en sorte que des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie sont reclassées comme étant réglées en instruments de capitaux propres. Les modifications à IFRS 2 sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, soit le 1er novembre 2018 pour la Banque. Ces modifications ont été appliquées de façon prospective et n'ont eu aucune incidence importante sur la Banque.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

Les normes suivantes ont été publiées mais n'étaient pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera les normes lorsqu'elles entreront en vigueur.

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), qui remplace IAS 17, *Contrats de location*, et qui présente un seul modèle comptable pour les preneurs applicable à tous les contrats de location, lequel supprime la distinction entre un contrat de location simple et un contrat de location-financement. IFRS 16 exige que les preneurs comptabilisent au bilan un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative pour presque tous les contrats de location. Les preneurs devront aussi comptabiliser à l'état du résultat l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et une charge d'intérêts sur l'obligation locative, et constateront un changement dans le moment de la comptabilisation des charges. Les contrats de location à court terme, soit les contrats dont la durée est d'au plus douze mois, et les contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur ne sont pas visés par cette comptabilisation. Pour les bailleurs, la comptabilisation demeure essentiellement la même. IFRS 16 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, soit le 1er novembre 2019 pour la Banque. La Banque adoptera la nouvelle norme selon l'approche rétrospective modifiée en comptabilisant l'effet cumulé des incidences transitoires dans le solde d'ouverture des résultats non distribués du bilan consolidé au 1er novembre 2019, sans retraitement des périodes comparatives. Le programme IFRS 16 de la Banque est régi par une structure de gouvernance multifonctionnelle officielle à l'échelle de l'entreprise et un plan d'exécution de projet. En soutien au programme, la Banque continue d'analyser l'ensemble des incidences de cette norme sur ses états financiers et ses mesures réglementaires, d'actualiser ses systèmes d'administration et de comptabilisation des contrats de location ainsi que d'élaborer de nouveaux processus et contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et qui établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci. IFRS 17 est actuellement en vigueur pour la période de présentation de l'information financière de la Banque commençant le 1er novembre 2021. En juin 2019, l'IASB a publié un exposé-sondage qui propose l'apport de modifications ciblées à IFRS 17 comprenant, entre autres, le report d'un an de la date d'entrée en vigueur. La finalisation des modifications à la norme par l'IASB est attendue à la mi-2020. Tout changement à la date d'entrée en vigueur pour la Banque est sous réserve des mises à jour du préavis connexe publié par le BSIF. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme et des modifications proposées.

Cadre conceptuel de l'information financière

En mars 2018, l'IASB a publié le Cadre conceptuel de l'information financière révisé (le cadre conceptuel révisé), qui propose un ensemble de concepts en vue d'aider l'IASB à élaborer des normes et les préparateurs à appliquer des méthodes comptables cohérentes en l'absence d'une norme comptable précise. Ce cadre n'est pas une norme comptable et n'a pas préséance sur les dispositions contenues dans d'autres normes IFRS. Le cadre conceptuel révisé stipule que l'information financière doit être pertinente et donner une image fidèle de ce qu'elle doit représenter pour être utile, propose des définitions et des critères de comptabilisation révisés des actifs et des passifs et confirme que les différentes bases d'évaluation sont utiles et permises. Le cadre conceptuel révisé entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020, soit le 1er novembre 2020 pour la Banque. L'application anticipée est permise. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption du cadre conceptuel révisé.

Regroupements d'entreprises

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications de portée limitée d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* (IFRS 3). Les modifications fournissent des indications supplémentaires sur la définition d'une entreprise qui permettent de déterminer si une acquisition constitue une acquisition d'entreprise ou d'un groupe d'actifs. Un acquéreur comptabilise un goodwill uniquement lorsqu'il acquiert une entreprise et non lorsqu'il acquiert un groupe d'actifs. Les modifications à IFRS 3 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020, soit le 1er novembre 2020 pour la Banque. L'application anticipée est permise et les modifications doivent faire l'objet d'une application prospective. La Banque évaluera l'incidence de cette modification sur ses acquisitions futures.

Présentation des états financiers et méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs
En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, et à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, lesquelles précisent la définition du terme «significatif». En particulier, les modifications clarifient que l'information est significative si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que son omission, son inexactitude ou son obscurcissement influence les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général prennent sur la base de ces états financiers. De plus, les explications accompagnant la définition ont été étoffées. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020, soit le 1er novembre 2020 pour la Banque. L'application anticipée est permise et les modifications doivent faire l'objet d'une application prospective. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications.

NOTE 3 : JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour faire comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Toute modification de ces jugements et estimations et toute modification de ces normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence négative importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique. Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque pour une description des jugements, estimations et hypothèses comptables importants, en complément à celle qui est ci-dessous.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients
La Banque porte des jugements pour déterminer quand les obligations de prestation sont remplies, ce qui influe sur le moment de la comptabilisation des produits, en évaluant le rythme auquel la Banque transfère le contrôle des services promis au client. Une obligation de prestation est remplie progressivement lorsque le client reçoit et consomme simultanément les avantages procurés par la prestation des services par la Banque. Pour les obligations de prestation remplies progressivement, les produits sont habituellement comptabilisés au moyen de la méthode du temps écoulé fondée sur le temps écoulé en proportion de la période au cours de laquelle le service est fourni, par exemple, dans le cas des produits tirés de forfaits liés aux comptes de dépôts des particuliers. La méthode du temps écoulé reflète fidèlement le transfert du contrôle de ces services puisque le contrôle est transféré uniformément au client lorsque la Banque fournit un service consistant à se tenir prête pour la prestation d'autres services ou que les efforts de la Banque sont déployés uniformément pour fournir un service sur la durée du contrat. Dans le cas de contrats où la Banque a le droit à une contrepartie d'un client dont le montant correspond directement à la valeur qu'ont pour le client les obligations de prestation que la Banque a remplies jusqu'à la date considérée, elle comptabilise les produits au montant qu'elle a droit de facturer.

La Banque remplit une obligation de prestation à un moment précis si le client obtient le contrôle des services promis au même moment. La détermination du moment où le contrôle est transféré exige l'exercice de jugement. Pour les services fondés sur les opérations, la Banque détermine que le contrôle est transféré au client à un moment précis lorsque le client obtient la quasi-totalité des avantages du service rendu et que la Banque a un droit actuel à un paiement, ce qui coïncide généralement avec le moment où l'opération est exécutée.

La Banque pose des jugements pour déterminer si les coûts engagés liés à l'obtention de nouveaux contrats générateurs de produits satisfont aux conditions pour être inscrits à l'actif comme des coûts marginaux d'obtention ou d'exécution d'un contrat conclu avec des clients.

NOTE 4 : ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR

L'approche et les méthodes utilisées par la Banque pour calculer la juste valeur sont demeurées sensiblement les mêmes au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2019. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque, qui contient une description des techniques d'évaluation et des données utilisées pour mesurer la juste valeur des instruments financiers de la Banque.

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur
Les justes valeurs figurant dans le tableau ci-après excluent les actifs qui ne sont pas des instruments financiers comme les terrains, les bâtiments et le matériel et mobilier, ainsi que le goodwill et les autres immobilisations incorporelles, y compris les relations clients, qui sont importants pour la Banque.

Actifs et passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur[1]

(en millions de dollars canadiens)					*Aux*			
	31 juillet 2019				31 octobre 2018			
	Valeur comptable		**Juste valeur**		Valeur comptable		Juste valeur	
ACTIFS FINANCIERS								
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	**67 973**	**$**	**68 112**	**$**	60 535	$	59 948	$
Autres titres de créance	**48 417**		**48 563**		46 636		46 316	
Total des titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	**116 390**		**116 675**		107 171		106 264	
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	**675 932**		**678 698**		646 393		642 542	
Total des actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	**792 322**	**$**	**795 373**	**$**	753 564	$	748 806	$
PASSIFS FINANCIERS								
Dépôts	**870 326**	**$**	**874 269**	**$**	851 439	$	846 148	$
Passifs de titrisation au coût amorti	**14 179**		**14 347**		14 683		14 654	
Billets et débentures subordonnés	**10 596**		**11 192**		8 740		9 027	
Total des passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	**895 101**	**$**	**899 808**	**$**	874 862	$	869 829	$

[1] Ce tableau ne tient pas compte des actifs et passifs financiers dont la valeur comptable correspond à une estimation raisonnable de la juste valeur.

Hiérarchie des justes valeurs et évaluations des actifs et passifs qui sont classés dans le niveau 3

Les IFRS précisent les informations à fournir selon une hiérarchie d'évaluation de la juste valeur à trois niveaux en fonction du caractère observable des données utilisées pour l'évaluation d'un actif ou d'un passif à la date d'évaluation. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque, qui contient une description de ces trois niveaux.

Il n'y a eu aucun changement important aux techniques d'évaluation, aux données non observables et aux sensibilités au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2019. Les principales techniques d'évaluation et principales données non observables utilisées pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs financiers de niveau 3 sont décrites et quantifiées à la rubrique «Évaluations des actifs et passifs classés dans le niveau 3» de la note 5 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque.

Le tableau ci-après présente, aux 31 juillet 2019 et 31 octobre 2018, le classement dans les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs de chaque actif et passif évalué à la juste valeur sur une base récurrente.

Hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente

(en millions de dollars canadiens)								*Aux*
				31 juillet 2019				31 octobre 2018
	Niveau 1	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total[1]**	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total[1]
ACTIFS FINANCIERS ET MARCHANDISES								
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction[2]								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	**607 $**	**8 394 $**	**– $**	**9 001 $**	127 $	14 335 $	– $	14 462 $
Provinces	**–**	**7 037**	**–**	**7 037**	–	7 535	3	7 538
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	**–**	**15 440**	**–**	**15 440**	–	19 732	–	19 732
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	**–**	**5 355**	**–**	**5 355**	–	3 324	–	3 324
Titres adossés à des créances hypothécaires	**–**	**1 866**	**–**	**1 866**	–	2 029	–	2 029
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	**–**	**5 361**	**1**	**5 362**	–	5 630	1	5 631
Autres émetteurs	**–**	**14 933**	**4**	**14 937**	–	14 459	16	14 475
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires	**56 566**	**19**	**–**	**56 585**	43 699	53	–	43 752
Actions privilégiées	**30**	**–**	**–**	**30**	33	26	–	59
Prêts détenus à des fins de transaction	**–**	**11 848**	**–**	**11 848**	–	10 990	–	10 990
Marchandises	**14 361**	**318**	**–**	**14 679**	5 540	340	–	5 880
Droits conservés	**–**	**21**	**–**	**21**	–	25	–	25
	71 564	**70 592**	**5**	**142 161**	49 399	78 478	20	127 897
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net								
Valeurs mobilières	**192**	**3 245**	**519**	**3 956**	176	2 095	408	2 679
Prêts	**–**	**2 072**	**5**	**2 077**	–	1 317	19	1 336
	192	**5 317**	**524**	**6 033**	176	3 412	427	4 015
Dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	**20**	**12 900**	**–**	**12 920**	33	12 365	–	12 398
Contrats de change	**34**	**36 244**	**2**	**36 280**	24	39 647	4	39 675
Contrats dérivés de crédit	**–**	**27**	**–**	**27**	–	9	–	9
Dérivés d'actions	**1**	**1 388**	**521**	**1 910**	–	3 170	453	3 623
Contrats de marchandises	**229**	**1 175**	**14**	**1 418**	144	1 112	35	1 291
	284	**51 734**	**537**	**52 555**	201	56 303	492	56 996
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net								
Valeurs mobilières[2]	**–**	**4 018**	**–**	**4 018**	–	3 618	–	3 618
	–	**4 018**	**–**	**4 018**	–	3 618	–	3 618
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	**–**	**10 129**	**–**	**10 129**	–	12 731	–	12 731
Provinces	**–**	**12 401**	**–**	**12 401**	–	9 507	–	9 507
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	**–**	**43 381**	**–**	**43 381**	–	45 766	–	45 766
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	**–**	**16 359**	**–**	**16 359**	–	19 896	200	20 096
Titres adossés à des créances hypothécaires	**–**	**5 726**	**–**	**5 726**	–	6 633	–	6 633
Autres titres de créance								
Titres adossés à des actifs	**–**	**17 086**	**–**	**17 086**	–	21 407	562	21 969
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	**–**	**277**	**–**	**277**	–	472	–	472
Obligations de sociétés et autres	**–**	**7 636**	**23**	**7 659**	–	8 483	24	8 507
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires	**88**	**2**	**1 506**	**1 596**	309	3	1 492	1 804
Actions privilégiées	**203**	**–**	**46**	**249**	235	–	135	370
Prêts	**–**	**1 837**	**–**	**1 837**	–	2 745	–	2 745
	291	**114 834**	**1 575**	**116 700**	544	127 643	2 413	130 600
Valeurs mobilières prises en pension	**–**	**2 860**	**–**	**2 860**	–	3 920	–	3 920
PASSIFS FINANCIERS								
Dépôts détenus à des fins de transaction	**–**	**33 977**	**3 819**	**37 796**	–	111 680	3 024	114 704
Dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	**14**	**12 534**	**86**	**12 634**	24	9 646	63	9 733
Contrats de change	**47**	**35 558**	**2**	**35 607**	18	34 897	3	34 918
Contrats dérivés de crédit	**–**	**406**	**–**	**406**	–	386	–	386
Dérivés d'actions	**–**	**2 314**	**1 314**	**3 628**	–	1 319	1 077	2 396
Contrats de marchandises	**205**	**1 069**	**20**	**1 294**	134	695	8	837
	266	**51 881**	**1 422**	**53 569**	176	46 943	1 151	48 270
Passifs de titrisation à la juste valeur	**–**	**12 749**	**–**	**12 749**	–	12 618	–	12 618
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	**–**	**95 744**	**30**	**95 774**	–	2	14	16
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert[2]	**1 915**	**33 384**	**–**	**35 299**	1 142	38 336	–	39 478
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	**–**	**1 447**	**–**	**1 447**	–	3 797	–	3 797

[1] La juste valeur est la même que la valeur comptable.
[2] Les soldes reflètent la diminution des valeurs mobilières détenues (positions acheteur) du montant équivalant aux valeurs mobilières identiques vendues mais non encore achetées (positions vendeur).

La politique de la Banque est de comptabiliser le transfert des actifs et des passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les justes valeurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les actifs sont transférés entre le niveau 1 et le niveau 2 si la fréquence et le volume de transactions sont suffisants sur un marché actif.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2019 et 2018.

Transferts des instruments du niveau 3

Les transferts importants au niveau 3 ou hors de ce niveau sont surtout effectués dans les circonstances suivantes :

- Il y a transfert du niveau 3 au niveau 2 lorsque les techniques utilisées pour établir la valeur de l'instrument intègrent des données de marché observables importantes ou des cours de courtiers qui n'étaient pas observables auparavant.
- Il y a transfert du niveau 2 au niveau 3 d'un instrument lorsque la juste valeur de l'instrument, qui était auparavant établie selon des techniques d'évaluation faisant appel à des données de marché observables importantes, est maintenant établie selon des techniques d'évaluation intégrant des données non observables importantes.

En raison de la nature non observable des données utilisées pour évaluer les instruments financiers de niveau 3, il peut y avoir une incertitude à l'égard de l'évaluation de ces instruments. La juste valeur d'instruments financiers de niveau 3 peut être déterminée au moyen de diverses hypothèses raisonnables possibles. Pour déterminer les niveaux appropriés pour ces données non observables, les paramètres sont choisis de manière à tenir compte des indications actuelles du marché et du jugement de la direction.

Les tableaux ci-après font le rapprochement des variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)		Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)				Activités		Transferts			
	Juste valeur au 1er mai 2019	Inclus dans le résultat net[1]	Inclus dans les autres éléments du résultat global[2, 3]	Achats	Émissions	Divers[4]	Au niveau 3	Hors du niveau 3	Juste valeur au 31 juillet 2019	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus[5]
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	46	$ –	$ –	$ –	$ –	$ (46)	$ –	$ –	$ –	$ – $
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	2	–	–	1	–	(2)	1	(1)	1	–
Autres émetteurs	18	–	–	2	–	(4)	–	(12)	4	–
	66	–	–	3	–	(52)	1	(13)	5	–
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net										
Valeurs mobilières	447	24	(1)	75	–	(26)	–	–	519	11
Prêts	20	3	–	3	–	(21)	–	–	5	–
	467	27	(1)	78	–	(47)	–	–	524	11
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres titres de créance										
Titres adossés à des actifs	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Obligations de sociétés et autres	23	–	–	–	–	–	–	–	23	–
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 532	–	(1)	5	–	(30)	–	–	1 506	(1)
Actions privilégiées	50	–	(4)	–	–	–	–	–	46	(4)
	1 605	$ –	$ (5)	$ 5	$ –	$ (30)	$ –	$ –	$ 1 575	$ (5) $

		Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)				Activités		Transferts			
	Juste valeur au 1er mai 2019	Inclus dans le résultat net[1]	Inclus dans les autres éléments du résultat global[3]	Achats	Émissions	Divers[4]	Au niveau 3	Hors du niveau 3	Juste valeur au 31 juillet 2019	Variation des pertes latentes (profits latents) sur les instruments encore détenus[5]
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction[6]	3 679	$ (11)	$ –	$ (117)	$ 552	$ (284)	$ –	$ –	$ 3 819	$ (36) $
Dérivés[7]										
Contrats de taux d'intérêt	77	4	–	–	–	5	–	–	86	7
Contrats de change	2	1	–	–	–	–	–	(3)	–	1
Dérivés d'actions	825	24	–	(17)	41	(80)	–	–	793	24
Contrats de marchandises	(15)	21	–	–	–	–	–	–	6	17
	889	50	–	(17)	41	(75)	–	(3)	885	49
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	13	(26)	–	–	59	(16)	–	–	30	(13)
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

[1] Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

[2] Autres éléments du résultat global.

[3] Comprennent les profits (pertes) réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5.

[4] Comprennent les ventes, les règlements et les variations de change.

[5] Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

[6] Les émissions et les rachats de dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

[7] Composés au 31 juillet 2019 d'actifs dérivés de 0,5 milliard de dollars (0,6 milliard de dollars au 1er mai 2019) et de passifs dérivés de 1,4 milliard de dollars (1,5 milliard de dollars au 1er mai 2019), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Juste valeur au 1er nov. 2018	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités			Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2019	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus[4]
		Inclus dans le résultat net[1]	Inclus dans les autres éléments du résultat global[2]	Achats	Émissions	Divers[3]	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	3 $	– $	– $	– $	– $	(50) $	47 $	– $	– $	– $
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	1	–	–	1	–	(2)	2	(1)	1	–
Autres émetteurs	16	1	–	2	–	(20)	19	(14)	4	–
	20	1	–	3	–	(72)	68	(15)	5	–
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net										
Valeurs mobilières	408	82	1	234	–	(206)	–	–	519	17
Prêts	19	4	–	5	–	(23)	–	–	5	1
	427	86	1	239	–	(229)	–	–	524	18
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	200	24	–	–	–	(224)	–	–	–	–
Autres titres de créance										
Titres adossés à des actifs	562	–	–	–	–	–	–	(562)	–	–
Obligations de sociétés et autres	24	–	(1)	–	–	–	–	–	23	(1)
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 492	–	(1)	23	–	(8)	–	–	1 506	(2)
Actions privilégiées	135	–	(14)	1	–	(75)	–	(1)	46	(21)
	2 413 $	24 $	(16) $	24 $	– $	(307) $	– $	(563) $	1 575 $	(24) $

	Juste valeur au 1er nov. 2018	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)		Activités			Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2019	Variation des pertes latentes (profits latents) sur les instruments encore détenus[4]
		Inclus dans le résultat net[1]	Inclus dans les autres éléments du résultat global[2]	Achats	Émissions	Divers[3]	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction[5]	3 024 $	275 $	– $	(350) $	1 321 $	(451) $	– $	– $	3 819 $	185 $
Dérivés[6]										
Contrats de taux d'intérêt	63	20	–	–	–	3	–	–	86	22
Contrats de change	(1)	2	–	–	–	(2)	4	(3)	–	2
Dérivés d'actions	624	319	–	(58)	155	(247)	–	–	793	304
Contrats de marchandises	(27)	25	–	–	–	8	–	–	6	14
	659	366	–	(58)	155	(238)	4	(3)	885	72 342
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	14	(66)	–	–	108	(26)	–	–	30	(43)
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

[1] Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

[2] Comprennent les profits (pertes) réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5.

[3] Comprennent les ventes, les règlements et les variations de change.

[4] Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

[5] Les émissions et les rachats de dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

[6] Composés au 31 juillet 2019 d'actifs dérivés de 0,5 milliard de dollars (0,5 milliard de dollars au 1er novembre 2018) et de passifs dérivés de 1,4 milliard de dollars (1,2 milliard de dollars au 1er novembre 2018), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au 1er mai 2018	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités			Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2018	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus[4]
		Inclus dans le résultat net[1]	Inclus dans les autres éléments du résultat global[2]	Achats	Émissions	Divers[3]	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	– $	– $	– $	1 $	– $	– $	– $	– $	1 $	– $
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	1	–	–	–	–	–	–	–	1	–
Autres émetteurs	149	–	–	35	–	(16)	26	(127)	67	–
	150	–	–	36	–	(16)	26	(127)	69	–
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net										
Valeurs mobilières	356	9	–	15	–	(7)	–	–	373	7
Prêts	19	–	–	1	–	–	–	–	20	–
	375	9	–	16	–	(7)	–	–	393	7
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	204	6	(9)	–	–	–	–	–	201	(9)
Autres titres de créance										
Titres adossés à des actifs	549	–	(1)	–	–	8	–	–	556	(1)
Obligations de sociétés et autres	103	5	(3)	–	–	(24)	–	–	81	(3)
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 455	–	(2)	5	–	15	–	–	1 473	(2)
Actions privilégiées	130	–	6	–	–	–	–	–	136	6
	2 441 $	11 $	(9) $	5 $	– $	(1) $	– $	– $	2 447 $	(9) $

	Juste valeur au 1er mai 2018	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)		Activités			Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2018	Variation des pertes latentes (profits latents) sur les instruments encore détenus[4]
		Inclus dans le résultat net[1]	Inclus dans les autres éléments du résultat global[2]	Achats	Émissions	Divers[3]	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction[5]	2 940 $	86 $	– $	(112) $	321 $	(137) $	– $	(48) $	3 050 $	72 $
Dérivés[6]										
Contrats de taux d'intérêt	69	(6)	–	–	–	4	–	–	67	(4)
Contrats de change	(1)	1	–	–	–	3	(1)	1	3	2
Dérivés d'actions	711	87	–	(16)	48	(26)	–	2	806	82
Contrats de marchandises	(23)	(16)	–	–	–	8	–	–	(31)	(14)
	756	66	–	(16)	48	(11)	(1)	3	845	66
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	16	(9)	–	–	34	(19)	–	–	22	(5)
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	4	–	–	–	–	(4)	–	–	–	–

[1] Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

[2] Comprennent les profits (pertes) réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5.

[3] Comprennent les ventes, les règlements et les variations de change.

[4] Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

[5] Les émissions et les rachats de dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

[6] Composés au 31 juillet 2018 d'actifs dérivés de 0,7 milliard de dollars (0,7 milliard de dollars au 1er mai 2018) et de passifs dérivés de 1,5 milliard de dollars (1,4 milliard de dollars au 1er mai 2018), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au 1er nov. 2017	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités			Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2018	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus[4]
		Inclus dans le résultat net[1]	Inclus dans les autres éléments du résultat global[2]	Achats	Émissions	Divers[3]	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	– $	– $	– $	1 $	– $	– $	– $	– $	1 $	– $
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	6	–	–	–	–	(4)	1	(2)	1	(1)
Autres émetteurs	8	(2)	–	37	–	(12)	171	(135)	67	(1)
	14	(2)	–	38	–	(16)	172	(137)	69	(2)
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net										
Valeurs mobilières	305	34	–	42	–	(8)	–	–	373	28
Prêts	15	(2)	–	7	–	–	–	–	20	(2)
	320	32	–	49	–	(8)	–	–	393	26
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	203	9	(11)	–	–	–	–	–	201	(11)
Autres titres de créance										
Titres adossés à des actifs	553	–	(2)	–	–	5	–	–	556	(2)
Obligations de sociétés et autres	95	9	3	–	–	(26)	–	–	81	3
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 469	–	(4)	12	–	(4)	–	–	1 473	(6)
Actions privilégiées	108	–	27	–	–	1	–	–	136	27
	2 428 $	18 $	13 $	12 $	– $	(24) $	– $	– $	2 447 $	11 $

	Juste valeur au 1er nov. 2017	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)		Activités			Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2018	Variation des pertes latentes (profits latents) sur les instruments encore détenus[4]
		Inclus dans le résultat net[1]	Inclus dans les autres éléments du résultat global[2]	Achats	Émissions	Divers[3]	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction[5]	2 521 $	78 $	– $	(321) $	1 421 $	(587) $	4 $	(66) $	3 050 $	41 $
Dérivés[6]										
Contrats de taux d'intérêt	70	(6)	–	–	–	3	–	–	67	(6)
Contrats de change	(1)	1	–	–	–	3	(1)	1	3	2
Dérivés d'actions	893	17	–	(63)	150	(195)	–	4	806	16
Contrats de marchandises	(2)	(41)	–	–	–	12	–	–	(31)	(30)
	960	(29)	–	(63)	150	(177)	(1)	5	845	(18)
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	7	9	–	–	94	(88)	–	–	22	6
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	–	–	–	–	–	(4)	4	–	–	–

[1] Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

[2] Comprennent les profits (pertes) réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5.

[3] Comprennent les ventes, les règlements et les variations de change.

[4] Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

[5] Les émissions et les rachats de dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

[6] Composés au 31 juillet 2018 d'actifs dérivés de 0,7 milliard de dollars (0,9 milliard de dollars au 1er novembre 2017) et de passifs dérivés de 1,5 milliard de dollars (1,9 milliard de dollars au 1er novembre 2017), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

NOTE 5 : VALEURS MOBILIÈRES

Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières

Le tableau suivant présente un sommaire des profits latents et des pertes latentes aux 31 juillet 2019 et 31 octobre 2018.

Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)								*Aux*
	31 juillet 2019				31 octobre 2018			
	Coût/ coût amorti[1]	**Profits bruts latents**	**(Pertes brutes latentes)**	**Juste valeur**	Coût/ coût amorti[1]	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	**10 073 $**	**57 $**	**(1) $**	**10 129 $**	12 740 $	38 $	(47) $	12 731 $
Provinces	**12 319**	**95**	**(13)**	**12 401**	9 443	75	(11)	9 507
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	**43 356**	**97**	**(72)**	**43 381**	45 857	265	(356)	45 766
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	**16 335**	**31**	**(7)**	**16 359**	20 034	65	(3)	20 096
Titres adossés à des créances hypothécaires	**5 687**	**40**	**(1)**	**5 726**	6 575	59	(1)	6 633
	87 770	**320**	**(94)**	**87 996**	94 649	502	(418)	94 733
Autres titres de créance								
Titres adossés à des actifs	**17 068**	**43**	**(25)**	**17 086**	21 901	87	(19)	21 969
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	**277**	**–**	**–**	**277**	471	1	–	472
Obligations de sociétés et autres	**7 645**	**40**	**(26)**	**7 659**	8 534	31	(58)	8 507
	24 990	**83**	**(51)**	**25 022**	30 906	119	(77)	30 948
Total des titres de créance	**112 760**	**403**	**(145)**	**113 018**	125 555	621	(495)	125 681
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires	**1 592**	**31**	**(27)**	**1 596**	1 725	118	(39)	1 804
Actions privilégiées	**303**	**4**	**(58)**	**249**	376	20	(26)	370
	1 895	**35**	**(85)**	**1 845**	2 101	138	(65)	2 174
Total des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**114 655 $**	**438 $**	**(230) $**	**114 863 $**	127 656 $	759 $	(560) $	127 855 $

[1] Comprend la conversion des soldes au coût amorti au taux de change au comptant à la fin de la période.

Titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La Banque a désigné certains titres de capitaux propres présentés dans le tableau suivant comme des titres de capitaux propres à la JVAERG. Cette désignation est attribuable au fait que ces placements sont détenus à des fins autres que de transaction.

Titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)		*Aux*	*Trois mois clos les*		*Neuf mois clos les*	
	31 juillet 2019	31 octobre 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018
	Juste valeur		**Revenus de dividendes comptabilisés**		**Revenus de dividendes comptabilisés**	
Actions ordinaires	**1 596 $**	1 804 $	**12 $**	20 $	**52 $**	53 $
Actions privilégiées	**249**	370	**4**	4	**11**	12
Total	**1 845 $**	2 174 $	**16 $**	24 $	**63 $**	65 $

Au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2019, la Banque a cédé certains titres de capitaux propres, conformément à sa stratégie de placement, d'une juste valeur respectivement de 4 millions de dollars et 316 millions de dollars (respectivement 3 millions de dollars et 17 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018). Au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2019, la Banque a réalisé des profits cumulés (pertes cumulées) respectivement de (1) million de dollars et 67 millions de dollars (respectivement de 1 million de dollars et 3 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018) à la cession de ces titres de capitaux propres et a comptabilisé des revenus de dividendes respectivement de néant et 3 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2019 (néant pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018).

Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)	*Trois mois clos les*		*Neuf mois clos les*	
	31 juillet 2019	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018
Titres de créance au coût amorti				
Profits nets (pertes nettes) réalisés	**1 $**	25 $	**45 $**	55 $
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Profits nets (pertes nettes) réalisés	**22**	16	**2**	22
Total	**23 $**	41 $	**47 $**	77 $

Qualité du crédit des titres de créance

La Banque évalue le risque de crédit des expositions autres que de détail par emprunteur individuel, en utilisant la notation de risque-emprunteur et la notation de risque par facilité, comme il est décrit dans les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion de 2018. Ce système sert à évaluer toutes les expositions autres que de détail, y compris les titres de créance.

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des titres de créance évalués au coût amorti et des titres de créance à la JVAERG par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile les titres de créance selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3.

Titres de créance par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)								*Aux*
			31 juillet 2019					31 octobre 2018
	Étape 1	**Étape 2**	**Étape 3**	**Total**	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Titres de créance								
Première qualité	**227 236 $**	**– $**	**s. o. $**	**227 236 $**	230 488 $	– $	s. o. $	230 488 $
Qualité inférieure	**2 157**	**16**	**s. o.**	**2 173**	2 140	54	s. o.	2 194
Actifs surveillés et classés	**–**	**–**	**–**	**–**	–	11	–	11
Défaillance	**s. o.**	**s. o.**	**–**	**–**	s. o.	s. o.	234	234
Total des titres de créance	**229 393**	**16**	**–**	**229 409**	232 628	65	234	232 927
Provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance au coût amorti	**1**	**–**	**–**	**1**	1	4	70	75
Titres de créance, déduction faite de la provision	**229 392 $**	**16 $**	**– $**	**229 408 $**	232 627 $	61 $	164 $	232 852 $

Au 31 juillet 2019, la provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance s'élevait à 4 millions de dollars (80 millions de dollars au 31 octobre 2018), dont un montant de 1 million de dollars (75 millions de dollars au 31 octobre 2018) pour des titres de créance au coût amorti et un montant de 3 millions de dollars (5 millions de dollars au 31 octobre 2018) pour des titres de créance à la JVAERG. Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2019, la Banque a comptabilisé à l'état du résultat une provision (reprise de provision) pour pertes sur créances relative aux titres de créance au coût amorti de néant (provision (reprise de provision) pour pertes sur créances respectivement de néant et (2) millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018). Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2019, la Banque a comptabilisé à l'état du résultat une provision (reprise de provision) pour pertes sur créances relative aux titres de créance à la JVAERG respectivement de néant et (2) millions de dollars (provision (reprise de provision) pour pertes sur créances respectivement de (9) millions de dollars et 11 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018).

NOTE 6 : PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute des prêts et des expositions au risque de crédit sur les engagements de prêt et les contrats de garantie financière par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile les prêts et expositions selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3.

Prêts par notation de risque[1]

(en millions de dollars canadiens)								*Aux*
			31 juillet 2019					31 octobre 2018
	Étape 1	**Étape 2**	**Étape 3**	**Total**	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires résidentiels[2, 3, 4]								
Risque faible	**179 288 $**	**52 $**	**s. o. $**	**179 340 $**	168 690 $	32 $	s. o. $	168 722 $
Risque normal	**42 285**	**247**	**s. o.**	**42 532**	47 821	176	s. o.	47 997
Risque moyen	**5 821**	**447**	**s. o.**	**6 268**	5 106	267	s. o.	5 373
Risque élevé	**935**	**1 419**	**237**	**2 591**	892	1 264	317	2 473
Défaillance	**s. o.**	**s. o.**	**618**	**618**	s. o.	s. o.	626	626
Total	**228 329**	**2 165**	**855**	**231 349**	222 509	1 739	943	225 191
Provision pour pertes sur prêts	**29**	**30**	**53**	**112**	24	34	52	110
Prêts, déduction faite de la provision	**228 300**	**2 135**	**802**	**231 237**	222 485	1 705	891	225 081
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers[5]								
Risque faible	**92 519**	**906**	**s. o.**	**93 425**	87 906	983	s. o.	88 889
Risque normal	**45 483**	**1 215**	**s. o.**	**46 698**	48 008	1 190	s. o.	49 198
Risque moyen	**26 828**	**1 012**	**s. o.**	**27 840**	23 008	1 063	s. o.	24 071
Risque élevé	**6 719**	**2 484**	**583**	**9 786**	6 158	2 386	817	9 361
Défaillance	**s. o.**	**s. o.**	**473**	**473**	s. o.	s. o.	560	560
Total	**171 549**	**5 617**	**1 056**	**178 222**	165 080	5 622	1 377	172 079
Provision pour pertes sur prêts	**647**	**368**	**159**	**1 174**	574	349	180	1 103
Prêts, déduction faite de la provision	**170 902**	**5 249**	**897**	**177 048**	164 506	5 273	1 197	170 976
Cartes de crédit								
Risque faible	**6 956**	**6**	**s. o.**	**6 962**	7 234	11	s. o.	7 245
Risque normal	**10 925**	**83**	**s. o.**	**11 008**	9 780	66	s. o.	9 846
Risque moyen	**11 508**	**275**	**s. o.**	**11 783**	11 347	246	s. o.	11 593
Risque élevé	**4 874**	**1 699**	**303**	**6 876**	4 435	1 445	333	6 213
Défaillance	**s. o.**	**s. o.**	**127**	**127**	s. o.	s. o.	121	121
Total	**34 263**	**2 063**	**430**	**36 756**	32 796	1 768	454	35 018
Provision pour pertes sur prêts	**409**	**309**	**313**	**1 031**	379	283	341	1 003
Prêts, déduction faite de la provision	**33 854**	**1 754**	**117**	**35 725**	32 417	1 485	113	34 015
Entreprises et gouvernements[2, 3, 4, 6]								
Première qualité ou risque faible ou normal	**121 934**	**193**	**s. o.**	**122 127**	118 414	57	s. o.	118 471
Qualité inférieure ou risque moyen	**117 231**	**4 781**	**s. o.**	**122 012**	108 678	5 272	s. o.	113 950
Actifs surveillés et classés ou risque élevé	**747**	**4 600**	**118**	**5 465**	666	3 746	97	4 509
Défaillance	**s. o.**	**s. o.**	**826**	**826**	s. o.	s. o.	736	736
Total	**239 912**	**9 574**	**944**	**250 430**	227 758	9 075	833	237 666
Provision pour pertes sur prêts	**632**	**623**	**197**	**1 452**	651	551	131	1 333
Prêts, déduction faite de la provision	**239 280**	**8 951**	**747**	**248 978**	227 107	8 524	702	236 333
Total des prêts[6, 7]	**674 053**	**19 419**	**3 285**	**696 757**	648 143	18 204	3 607	669 954
Total de la provision pour pertes sur prêts[7]	**1 717**	**1 330**	**722**	**3 769**	1 628	1 217	704	3 549
Total des prêts, déduction faite de la provision[6, 7]	**672 336 $**	**18 089 $**	**2 563 $**	**692 988 $**	646 515 $	16 987 $	2 903 $	666 405 $

[1] Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.
[2] Au 31 juillet 2019, aucune provision pour pertes sur prêts n'avait été établie pour les prêts douteux d'un montant de 163 millions de dollars (124 millions de dollars au 31 octobre 2018), étant donné que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.
[3] Au 31 juillet 2019, excluaient les prêts détenus à des fins de transaction et les prêts détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net d'une juste valeur respectivement de 12 milliards de dollars (11 milliards de dollars au 31 octobre 2018) et 2 milliards de dollars (1 milliard de dollars au 31 octobre 2018).
[4] Au 31 juillet 2019, comprenaient les prêts hypothécaires assurés d'un montant de 90 milliards de dollars (95 milliards de dollars au 31 octobre 2018).
[5] Au 31 juillet 2019, comprenaient les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens d'un montant de 13 milliards de dollars (14 milliards de dollars au 31 octobre 2018).
[6] Au 31 juillet 2019, comprenaient les prêts qui sont évalués à la JVAERG d'un montant de 2 milliards de dollars (3 milliards de dollars au 31 octobre 2018) et les engagements de clients au titre d'acceptations d'un montant de 15 milliards de dollars (17 milliards de dollars au 31 octobre 2018).
[7] Au 31 juillet 2019, l'étape 3 comprenait les prêts dépréciés acquis d'un montant de 340 millions de dollars (453 millions de dollars au 31 octobre 2018) et la provision pour pertes sur prêts connexe d'un montant de 14 millions de dollars (18 millions de dollars au 31 octobre 2018) qui sont inclus dans la catégorie de notation de risque «Défaillance» puisque ces prêts étaient dépréciés au moment de leur acquisition.

Prêts par notation de risque – Instruments de crédit hors bilan[1, 2]

(en millions de dollars canadiens)								*Aux*
	31 juillet 2019				31 octobre 2018			
	Étape 1	**Étape 2**	**Étape 3**	**Total**	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Expositions de détail[3]								
Risque faible	**229 898 $**	**734 $**	**s. o. $**	**230 632 $**	236 456 $	1 007 $	s. o. $	237 463 $
Risque normal	**62 385**	**627**	**s. o.**	**63 012**	50 116	654	s. o.	50 770
Risque moyen	**12 314**	**286**	**s. o.**	**12 600**	12 005	349	s. o.	12 354
Risque élevé	**1 762**	**838**	**–**	**2 600**	1 423	986	–	2 409
Défaillance	**s. o.**	**s. o.**	**–**	**–**	s. o.	s. o.	–	–
Expositions autres que de détail[4]								
Première qualité	**175 431**	**–**	**s. o.**	**175 431**	166 769	–	s. o.	166 769
Qualité inférieure	**64 640**	**3 080**	**s. o.**	**67 720**	61 763	1 957	s. o.	63 720
Actifs surveillés et classés	**2**	**2 081**	**–**	**2 083**	–	2 004	–	2 004
Défaillance	**s. o.**	**s. o.**	**101**	**101**	s. o.	s. o.	96	96
Total des instruments de crédit hors bilan	**546 432**	**7 646**	**101**	**554 179**	528 532	6 957	96	535 585
Provision pour les instruments de crédit hors bilan	**608**	**470**	**7**	**1 085**	550	477	2	1 029
Total des instruments de crédit hors bilan, déduction faite de la provision	**545 824 $**	**7 176 $**	**94 $**	**553 094 $**	527 982 $	6 480 $	94 $	534 556 $

[1] Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.
[2] Compte non tenu des engagements hypothécaires.
[3] Au 31 juillet 2019, comprenaient les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit d'un montant de 308 milliards de dollars (302 milliards de dollars au 31 octobre 2018), lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.
[4] Au 31 juillet 2019, comprenaient la tranche non utilisée de 39 milliards de dollars (37 milliards de dollars au 31 octobre 2018) des facilités de crédit et de liquidité sans engagement.

Les variations de la provision pour pertes sur prêts de la Banque aux 31 juillet et pour les trois mois et neuf mois clos à ces dates sont présentées dans les tableaux ci-après.

Provision pour pertes sur prêts[1]

(en millions de dollars canadiens)								*Trois mois clos les*
			31 juillet 2019					31 juillet 2018
	Étape 1	**Étape 2**	**Étape 3[2]**	**Total**	Étape 1	Étape 2	Étape 3[2]	Total
Prêts hypothécaires résidentiels								
Solde au début de la période	**27 $**	**32 $**	**51 $**	**110 $**	23 $	24 $	48 $	95 $
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1[3]	**10**	**(9)**	**(1)**	**–**	6	(6)	–	–
Transfert à l'étape 2	**(2)**	**4**	**(2)**	**–**	(1)	2	(1)	–
Transfert à l'étape 3	**(1)**	**(2)**	**3**	**–**	–	(2)	2	–
Réévaluation nette en raison des transferts[4]	**(5)**	**2**	**–**	**(3)**	(3)	1	–	(2)
Nouveaux montages ou acquisitions[5]	**4**	**s. o.**	**s. o.**	**4**	4	s. o.	s. o.	4
Remboursements nets[6]	**–**	**–**	**–**	**–**	–	–	(1)	(1)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations)[7]	**(2)**	**(2)**	**(5)**	**(9)**	(2)	–	(2)	(4)
Modifications des risques, paramètres et modèles[8]	**(2)**	**5**	**15**	**18**	(3)	6	8	11
Cessions	**–**	**–**	**–**	**–**	–	–	–	–
Radiations	**–**	**–**	**(10)**	**(10)**	–	–	(8)	(8)
Reprises	**–**	**–**	**1**	**1**	–	–	–	–
Écart de conversion et autres ajustements	**–**	**–**	**1**	**1**	–	1	–	1
Solde à la fin de la période	**29 $**	**30 $**	**53 $**	**112 $**	24 $	26 $	46 $	96 $
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	**647 $**	**401 $**	**181 $**	**1 229 $**	572 $	382 $	174 $	1 128 $
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1[3]	**99**	**(94)**	**(5)**	**–**	80	(74)	(6)	–
Transfert à l'étape 2	**(32)**	**43**	**(11)**	**–**	(27)	36	(9)	–
Transfert à l'étape 3	**(3)**	**(27)**	**30**	**–**	(4)	(38)	42	–
Réévaluation nette en raison des transferts[4]	**(42)**	**45**	**3**	**6**	(33)	36	3	6
Nouveaux montages ou acquisitions[5]	**92**	**s. o.**	**s. o.**	**92**	104	s. o.	s. o.	104
Remboursements nets[6]	**(23)**	**(7)**	**(3)**	**(33)**	(18)	(4)	(4)	(26)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations)[7]	**(21)**	**(9)**	**(5)**	**(35)**	(46)	(24)	(12)	(82)
Modifications des risques, paramètres et modèles[8]	**(34)**	**62**	**209**	**237**	(33)	80	187	234
Cessions	**–**	**–**	**–**	**–**	–	–	–	–
Radiations	**–**	**–**	**(300)**	**(300)**	–	–	(270)	(270)
Reprises	**–**	**–**	**63**	**63**	–	–	64	64
Écart de conversion et autres ajustements	**(4)**	**(3)**	**(3)**	**(10)**	4	3	2	9
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	**679**	**411**	**159**	**1 249**	599	397	171	1 167
Moins la provision pour les instruments hors bilan[9]	**32**	**43**	**–**	**75**	26	48	–	74
Solde à la fin de la période	**647 $**	**368 $**	**159 $**	**1 174 $**	573 $	349 $	171 $	1 093 $
Cartes de crédit[10]								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	**880 $**	**627 $**	**382 $**	**1 889 $**	764 $	582 $	348 $	1 694 $
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1[3]	**201**	**(192)**	**(9)**	**–**	195	(153)	(42)	–
Transfert à l'étape 2	**(59)**	**77**	**(18)**	**–**	(47)	68	(21)	–
Transfert à l'étape 3	**(6)**	**(124)**	**130**	**–**	(7)	(122)	129	–
Réévaluation nette en raison des transferts[4]	**(76)**	**84**	**8**	**16**	(65)	66	12	13
Nouveaux montages ou acquisitions[5]	**30**	**s. o.**	**s. o.**	**30**	27	s. o.	s. o.	27
Remboursements nets[6]	**28**	**1**	**4**	**33**	21	(48)	52	25
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations)[7]	**(27)**	**(25)**	**(137)**	**(189)**	(23)	(25)	(121)	(169)
Modifications des risques, paramètres et modèles[8]	**(57)**	**189**	**301**	**433**	(73)	172	303	402
Cessions	**–**	**–**	**–**	**–**	(11)	(4)	(5)	(20)
Radiations	**–**	**–**	**(419)**	**(419)**	–	–	(382)	(382)
Reprises	**–**	**–**	**75**	**75**	–	–	67	67
Écart de conversion et autres ajustements	**(9)**	**(6)**	**(4)**	**(19)**	6	2	4	12
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	**905**	**631**	**313**	**1 849**	787	538	344	1 669
Moins la provision pour les instruments hors bilan[9]	**496**	**322**	**–**	**818**	415	269	–	684
Solde à la fin de la période	**409 $**	**309 $**	**313 $**	**1 031 $**	372 $	269 $	344 $	985 $

[1] Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.
[2] Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.
[3] Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.
[4] Représente la réévaluation entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie en raison des transferts d'une étape à l'autre, compte non tenu des modifications des risques, paramètres et modèles.
[5] Représente l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.
[6] Représente les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.
[7] Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclut la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.
[8] Représente la variation de la provision liée aux changements dans les risques, y compris les modifications des facteurs macroéconomiques, du niveau de risque, des paramètres et modèles associés.
[9] La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.
[10] Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque.

Provision pour pertes sur prêts[1, 2] (suite)

(en millions de dollars canadiens)	*Trois mois clos les*							
	31 juillet 2019				31 juillet 2018			
	Étape 1	**Étape 2**	**Étape 3[3]**	**Total**	Étape 1	Étape 2	Étape 3[3]	Total
Entreprises et gouvernements								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	**717 $**	**755 $**	**183 $**	**1 655 $**	696 $	639 $	162 $	1 497 $
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1[4]	**54**	**(54)**	**–**	**–**	32	(31)	(1)	–
Transfert à l'étape 2	**(32)**	**36**	**(4)**	**–**	(23)	26	(3)	–
Transfert à l'étape 3	**(6)**	**(57)**	**63**	**–**	–	(14)	14	–
Réévaluation nette en raison des transferts[4]	**(24)**	**44**	**(1)**	**19**	(9)	18	1	10
Nouveaux montages ou acquisitions[4]	**91**	**s. o.**	**s. o.**	**91**	136	s. o.	s. o.	136
Remboursements nets[4]	**3**	**6**	**(14)**	**(5)**	(2)	(4)	(8)	(14)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations)[4]	**(77)**	**(125)**	**(25)**	**(227)**	(70)	(107)	(18)	(195)
Modifications des risques, paramètres et modèles[4]	**(5)**	**127**	**55**	**177**	(53)	118	26	91
Cessions	**–**	**(3)**	**–**	**(3)**	–	–	–	–
Radiations	**–**	**–**	**(61)**	**(61)**	–	–	(39)	(39)
Reprises	**–**	**–**	**17**	**17**	–	–	16	16
Écart de conversion et autres ajustements	**(9)**	**(1)**	**(9)**	**(19)**	8	6	(2)	12
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	**712**	**728**	**204**	**1 644**	715	651	148	1 514
Moins la provision pour les instruments hors bilan[5]	**80**	**105**	**7**	**192**	70	83	–	153
Solde à la fin de la période	**632**	**623**	**197**	**1 452**	645	568	148	1 361
Total de la provision pour pertes sur prêts à la fin de la période	**1 717 $**	**1 330 $**	**722 $**	**3 769 $**	1 614 $	1 212 $	709 $	3 535 $

[1] Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.
[2] Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux engagements de clients au titre d'acceptations.
[3] Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.
[4] Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau «Provision pour pertes sur prêts» figurant à la page précédente de la présente note.
[5] La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

Provision pour pertes sur prêts[1]

(en millions de dollars canadiens)								
								Neuf mois clos les
			31 juillet 2019					31 juillet 2018
	Étape 1	**Étape 2**	**Étape 3[2]**	**Total**	Étape 1	Étape 2	Étape 3[2]	Total
Prêts hypothécaires résidentiels								
Solde au début de la période	**24 $**	**34 $**	**52 $**	**110 $**	24 $	26 $	57 $	107 $
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1[3]	**27**	**(25)**	**(2)**	**–**	17	(17)	–	–
Transfert à l'étape 2	**(4)**	**10**	**(6)**	**–**	(3)	6	(3)	–
Transfert à l'étape 3	**(2)**	**(6)**	**8**	**–**	–	(6)	6	–
Réévaluation nette en raison des transferts[4]	**(11)**	**5**	**–**	**(6)**	(10)	4	–	(6)
Nouveaux montages ou acquisitions[5]	**9**	**s. o.**	**s. o.**	**9**	10	s. o.	s. o.	10
Remboursements nets[6]	**–**	**(1)**	**–**	**(1)**	(1)	(1)	(5)	(7)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations)[7]	**(3)**	**(4)**	**(13)**	**(20)**	(3)	(1)	(3)	(7)
Modifications des risques, paramètres et modèles[8]	**(11)**	**17**	**35**	**41**	(10)	15	14	19
Cessions	**–**	**–**	**–**	**–**	–	–	–	–
Radiations	**–**	**–**	**(23)**	**(23)**	–	–	(22)	(22)
Reprises	**–**	**–**	**1**	**1**	–	–	2	2
Écart de conversion et autres ajustements	**–**	**–**	**1**	**1**	–	–	–	–
Solde à la fin de la période	**29 $**	**30 $**	**53 $**	**112 $**	24 $	26 $	46 $	96 $
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	**599 $**	**392 $**	**180 $**	**1 171 $**	529 $	355 $	171 $	1 055 $
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1[3]	**266**	**(252)**	**(14)**	**–**	226	(212)	(14)	–
Transfert à l'étape 2	**(89)**	**121**	**(32)**	**–**	(87)	116	(29)	–
Transfert à l'étape 3	**(12)**	**(133)**	**145**	**–**	(17)	(126)	143	–
Réévaluation nette en raison des transferts[4]	**(110)**	**123**	**8**	**21**	(92)	104	8	20
Nouveaux montages ou acquisitions[5]	**231**	**s. o.**	**s. o.**	**231**	246	s. o.	s. o.	246
Remboursements nets[6]	**(66)**	**(22)**	**(9)**	**(97)**	(31)	(17)	(13)	(61)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations)[7]	**(59)**	**(61)**	**(38)**	**(158)**	(100)	(71)	(32)	(203)
Modifications des risques, paramètres et modèles[8]	**(82)**	**242**	**614**	**774**	(79)	246	539	706
Cessions	**–**	**–**	**–**	**–**	–	–	–	–
Radiations	**–**	**–**	**(886)**	**(886)**	–	–	(798)	(798)
Reprises	**–**	**–**	**191**	**191**	–	–	195	195
Écart de conversion et autres ajustements	**1**	**1**	**–**	**2**	4	2	1	7
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	**679**	**411**	**159**	**1 249**	599	397	171	1 167
Moins la provision pour les instruments hors bilan[9]	**32**	**43**	**–**	**75**	26	48	–	74
Solde à la fin de la période	**647 $**	**368 $**	**159 $**	**1 174 $**	573 $	349 $	171 $	1 093 $
Carte de crédit[10]								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	**819 $**	**580 $**	**341 $**	**1 740 $**	763 $	521 $	321 $	1 605 $
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1[3]	**564**	**(488)**	**(76)**	**–**	449	(387)	(62)	–
Transfert à l'étape 2	**(170)**	**220**	**(50)**	**–**	(140)	194	(54)	–
Transfert à l'étape 3	**(22)**	**(440)**	**462**	**–**	(31)	(344)	375	–
Réévaluation nette en raison des transferts[4]	**(187)**	**238**	**31**	**82**	(156)	179	51	74
Nouveaux montages ou acquisitions[5]	**95**	**s. o.**	**s. o.**	**95**	139	s. o.	s. o.	139
Remboursements nets[6]	**66**	**2**	**(26)**	**42**	105	(52)	35	88
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations)[7]	**(74)**	**(79)**	**(332)**	**(485)**	(80)	(82)	(257)	(419)
Modifications des risques, paramètres et modèles[8]	**(187)**	**598**	**1 017**	**1 428**	(246)	515	882	1 151
Cessions	**–**	**–**	**–**	**–**	(19)	(11)	(8)	(38)
Radiations	**–**	**–**	**(1 280)**	**(1 280)**	–	–	(1 139)	(1 139)
Reprises	**–**	**–**	**224**	**224**	–	–	196	196
Écart de conversion et autres ajustements	**1**	**–**	**2**	**3**	3	5	4	12
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	**905**	**631**	**313**	**1 849**	787	538	344	1 669
Moins la provision pour les instruments hors bilan[9]	**496**	**322**	**–**	**818**	415	269	–	684
Solde à la fin de la période	**409 $**	**309 $**	**313 $**	**1 031 $**	372 $	269 $	344 $	985 $

[1] Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.
[2] Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.
[3] Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.
[4] Représente la réévaluation entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie en raison des transferts d'une étape à l'autre, compte non tenu des modifications des risques, paramètres et modèles.
[5] Représente l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.
[6] Représente les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.
[7] Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclut la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.
[8] Représente la variation de la provision liée aux changements dans les risques, y compris les modifications des facteurs macroéconomiques, du niveau de risque, des paramètres et modèles associés.
[9] La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.
[10] Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque.

Provision pour pertes sur prêts[1, 2] (suite)

(en millions de dollars canadiens)								*Neuf mois clos les*
			31 juillet 2019					31 juillet 2018
	Étape 1	**Étape 2**	**Étape 3[3]**	**Total**	Étape 1	Étape 2	Étape 3[3]	Total
Entreprises et gouvernements								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	**736 $**	**688 $**	**133 $**	**1 557 $**	706 $	627 $	192 $	1 525 $
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1[4]	**139**	**(136)**	**(3)**	**–**	98	(95)	(3)	–
Transfert à l'étape 2	**(100)**	**108**	**(8)**	**–**	(75)	81	(6)	–
Transfert à l'étape 3	**(9)**	**(105)**	**114**	**–**	(4)	(43)	47	–
Réévaluation nette en raison des transferts[4]	**(51)**	**91**	**1**	**41**	(27)	50	4	27
Nouveaux montages ou acquisitions[4]	**304**	**s. o.**	**s. o.**	**304**	341	s. o.	s. o.	341
Remboursements nets[4]	**5**	**(16)**	**(21)**	**(32)**	(8)	(26)	(20)	(54)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations)[4]	**(245)**	**(308)**	**(62)**	**(615)**	(264)	(291)	(43)	(598)
Modifications des risques, paramètres et modèles[4]	**(69)**	**407**	**148**	**486**	(56)	344	47	335
Cessions	**–**	**(3)**	**–**	**(3)**	–	–	(5)	(5)
Radiations	**–**	**–**	**(136)**	**(136)**	–	–	(113)	(113)
Reprises	**–**	**–**	**41**	**41**	–	–	51	51
Écart de conversion et autres ajustements	**2**	**2**	**(3)**	**1**	4	4	(3)	5
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	**712**	**728**	**204**	**1 644**	715	651	148	1 514
Moins la provision pour les instruments hors bilan[5]	**80**	**105**	**7**	**192**	70	83	–	153
Solde à la fin de la période	**632**	**623**	**197**	**1 452**	645	568	148	1 361
Total de la provision pour pertes sur prêts à la fin de la période	**1 717 $**	**1 330 $**	**722 $**	**3 769 $**	1 614 $	1 212 $	709 $	3 535 $

[1] Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.
[2] Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux engagements de clients au titre d'acceptations.
[3] Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.
[4] Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau «Provision pour pertes sur prêts» figurant à la page précédente de la présente note.
[5] La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

La provision pour pertes sur créances pour tous les actifs financiers restants n'est pas importante.

BIENS SAISIS

Les biens saisis sont des actifs non financiers qui ont fait l'objet d'une reprise de possession dans le cadre de laquelle la Banque obtient les titres, devient propriétaire ou prend possession des propriétés individuelles, comme des biens immobiliers, qui sont gérées aux fins de vente de manière ordonnée, et le produit en découlant est affecté à la réduction ou au remboursement de tout solde du prêt en souffrance. En général, la Banque n'installe pas ses activités dans des propriétés saisies. La Banque s'en remet principalement à des évaluations de tiers pour établir la valeur comptable des biens saisis. Les biens saisis détenus en vue de la vente s'élevaient à 81 millions de dollars au 31 juillet 2019 (81 millions de dollars au 31 octobre 2018) et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat. Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts qui étaient en souffrance aux termes d'un contrat, mais qui n'étaient pas douteux aux 31 juillet 2019 et 31 octobre 2018.

Prêts en souffrance mais non douteux[1, 2]

(en millions de dollars canadiens)								*Aux*
			31 juillet 2019					31 octobre 2018
	De 1 jour à 30 jours	**De 31 à 60 jours**	**De 61 à 89 jours**	**Total**	De 1 jour à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 89 jours	Total
Prêts hypothécaires résidentiels	**1 309 $**	**408 $**	**104 $**	**1 821 $**	1 471 $	358 $	101 $	1 930 $
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	**6 254**	**824**	**248**	**7 326**	5 988	811	241	7 040
Cartes de crédit	**1 378**	**322**	**214**	**1 914**	1 403	340	213	1 956
Entreprises et gouvernements	**1 434**	**763**	**38**	**2 235**	1 314	444	28	1 786
Total	**10 375 $**	**2 317 $**	**604 $**	**13 296 $**	10 176 $	1 953 $	583 $	12 712 $

[1] Incluent les prêts qui sont évalués à la JVAERG.
[2] Les soldes aux 31 juillet 2019 et 31 octobre 2018 excluaient les prêts dépréciés acquis.

NOTE 7 : PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES COENTREPRISES

PARTICIPATION DANS TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

La Banque a une influence notable sur TD Ameritrade Holding Corporation (TD Ameritrade) et elle comptabilise sa participation dans TD Ameritrade selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part de la Banque du résultat de TD Ameritrade est présentée avec un décalage d'un mois. La Banque tient compte des changements survenus dans la période ultérieure qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats.

Au 31 juillet 2019, la participation comme présentée de la Banque dans TD Ameritrade s'établissait à 42,69 % (41,61 % au 31 octobre 2018) des actions en circulation de TD Ameritrade et sa juste valeur s'élevait à 16 milliards de dollars (12 milliards de dollars US) (16 milliards de dollars (12 milliards de dollars US) au 31 octobre 2018), selon le cours de clôture de 51,10 $ US (51,72 $ US au 31 octobre 2018) à la Bourse de New York.

Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2019, TD Ameritrade a racheté 15,0 millions d'actions (5,5 millions d'actions rachetées au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2018). En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, si la participation de la Banque dépasse 45 % à la suite d'un rachat d'actions par TD Ameritrade, la Banque est tenue de déployer tous les efforts raisonnables pour vendre ou écouler les actions excédentaires, tout en usant de son jugement commercial quant au moment, aux montants et à la méthode à privilégier pour maximiser le produit tiré de ces ventes. Toutefois, dans le cas où un rachat d'actions par TD Ameritrade aurait pour effet de porter la participation de la Banque à plus de 45 %, la Banque n'a pas d'obligation absolue de ramener sa participation à 45 %. De plus, le rachat d'actions par TD Ameritrade ne peut avoir pour conséquence de porter la participation de la Banque à plus de 47 %.

En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, la Banque a le droit de nommer cinq des douze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade. Les administrateurs désignés par la Banque comprennent actuellement le président du Groupe et chef de la direction de la Banque et quatre administrateurs indépendants de la TD ou des filiales aux États-Unis de la TD.

La Banque n'est exposée à aucun passif éventuel important qui touche TD Ameritrade. Au cours des neuf mois clos les 31 juillet 2019 et 2018, TD Ameritrade n'a été soumise à aucune restriction importante limitant le transfert de fonds aux fins de dividendes en espèces ou le remboursement de prêts ou d'avances.

Les états financiers résumés de TD Ameritrade, fondés sur ses états financiers consolidés, sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

Bilans consolidés résumés[1]

(en millions de dollars canadiens)	*Aux*	
	30 juin 2019	30 septembre 2018
Actif		
Montants à recevoir des courtiers et des organismes de compensation	**2 349 $**	1 809 $
Montants nets à recevoir des clients	**27 514**	29 773
Autres actifs, montant net	**24 406**	17 811
Total de l'actif	**54 269 $**	49 393 $
Passif		
Montants à payer aux courtiers et aux organismes de compensation	**4 237 $**	3 923 $
Montants à payer aux clients	**32 451**	30 126
Autres passifs	**6 372**	4 809
Total du passif	**43 060**	38 858
Capitaux propres[2]	**11 209**	10 535
Total du passif et des capitaux propres	**54 269 $**	49 393 $

[1] Les valeurs mobilières des clients sont comptabilisées à la date de règlement alors que la Banque comptabilise les valeurs mobilières des clients à la date de transaction.
[2] La différence entre la valeur comptable de la participation de la Banque dans TD Ameritrade et la quote-part de la Banque des capitaux propres des actionnaires de TD Ameritrade comprend le goodwill, les autres immobilisations incorporelles et le montant cumulé des écarts de conversion.

États du résultat consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	*Trois mois clos les*		*Neuf mois clos les*	
	30 juin 2019	30 juin 2018	**30 juin 2019**	30 juin 2018
Produits				
Produits d'intérêts nets	**512 $**	429 $	**1 490 $**	1 170 $
Produits tirés des commissions et autres produits	**1 482**	1 356	**4 435**	4 003
Total des produits	**1 994**	1 785	**5 925**	5 173
Charges d'exploitation				
Salaires et avantages du personnel	**435**	454	**1 306**	1 565
Divers	**597**	515	**1 668**	1 864
Total des charges d'exploitation	**1 032**	969	**2 974**	3 429
Autres charges (produits)	**(31)**	36	**42**	108
Résultat avant impôt	**993**	780	**2 909**	1 636
Charge d'impôt sur le résultat	**251**	196	**706**	332
Résultat net[1, 2]	**742 $**	584 $	**2 203 $**	1 304 $
Résultat par action – de base (en dollars canadiens)	**1,34 $**	1,03 $	**3,94 $**	2,29 $
Résultat par action – dilué (en dollars canadiens)	**1,34**	1,02	**3,93**	2,28

[1] La quote-part de la Banque du résultat net de TD Ameritrade est fondée sur les états financiers consolidés publiés de TD Ameritrade après la conversion en dollars canadiens et est assujettie à des ajustements relatifs à l'amortissement de certaines immobilisations incorporelles.
[2] La quote-part de la Banque des résultats de TD Ameritrade pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2019 comprend un ajustement de néant (ajustement favorable net respectivement de néant et 41 millions de dollars (32 millions de dollars US) pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018) qui représente principalement la quote-part de la Banque de la réévaluation de TD Ameritrade de ses soldes d'impôt différé en raison de la réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis.

NOTE 8 : ACQUISITIONS ET CESSIONS IMPORTANTES

Entente pour l'émission des cartes de crédit du programme de fidélisation d'Air Canada

Le 10 janvier 2019, l'entente à long terme que la Banque a conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur (l'«entente sur le programme de fidélisation») est entrée en vigueur conjointement avec la conclusion de l'acquisition par Air Canada d'Aimia Canada Inc., qui administre le programme de fidélisation Aéroplan (la «transaction»). Conformément à l'entente sur le programme de fidélisation, la Banque deviendra le principal émetteur de cartes de crédit pour le nouveau programme de fidélisation d'Air Canada au moment de son lancement en 2020, jusqu'en 2030. Les titulaires de cartes de crédit TD Aéroplan deviendront membres du nouveau programme de fidélisation d'Air Canada, et leurs milles seront transférés au moment du lancement du nouveau programme de fidélisation d'Air Canada en 2020.

Dans le cadre de la transaction, la Banque a payé à Air Canada 622 millions de dollars plus les taxes de vente applicables, dont un montant de 547 millions de dollars (446 millions de dollars après taxes de vente et impôt sur le résultat) a été comptabilisé au poste Charges autres que d'intérêts – Divers dans l'état du résultat consolidé intermédiaire au premier trimestre de 2019, et un montant de 75 millions de dollars, à titre d'immobilisations incorporelles qui sera amortie sur la durée de l'entente sur le programme de fidélisation. De plus, la Banque a effectué un paiement anticipé de 308 millions de dollars plus les taxes de vente applicables pour l'achat futur de points de fidélisation sur une période de dix ans.

Acquisition de Greystone Capital Management Inc.

Le 1er novembre 2018, la Banque a acquis la totalité des actions en circulation de Greystone Capital Management Inc., société mère de Greystone Managed Investments Inc. («Greystone»), pour une contrepartie de 821 millions de dollars, dont une tranche de 479 millions de dollars a été réglée en espèces et une tranche de 342 millions de dollars a été réglée en actions ordinaires de la TD. La valeur de 4,7 millions d'actions ordinaires émises en contrepartie est fondée sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Banque négociées au cours des dix jours précédant immédiatement le cinquième jour ouvrable avant la date d'acquisition et a été comptabilisée en fonction du cours des actions à la clôture de l'acquisition. Des actions ordinaires d'une valeur de 167 millions de dollars émises à l'intention des actionnaires employés dans le cadre de l'acquisition sont entiercées pour une période de deux ans après l'acquisition, sous réserve que les actionnaires employés demeurent à l'emploi de la Banque, et sont comptabilisées à titre de charge de rémunération sur la période d'entiercement de deux ans.

L'acquisition a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Au 1er novembre 2018, l'acquisition représentait un apport aux actifs de 165 millions de dollars et aux passifs, de 46 millions de dollars. Une tranche de 140 millions de dollars de l'excédent de la contrepartie comptable sur la juste valeur des actifs nets identifiables a été affectée aux immobilisations incorporelles au titre des relations clients, une tranche de 37 millions de dollars, au passif d'impôt différé, et une tranche de 432 millions de dollars, au goodwill. Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt. Les comptes de l'entreprise acquise ont été consolidés à compter de la date d'acquisition et inclus dans le secteur Services de détail au Canada.

NOTE 9 : GOODWILL

Goodwill par secteur

(en millions de dollars canadiens)	**Services de détail au Canada**	**Services de détail aux États-Unis[1]**	**Services bancaires de gros**	**Total**
Valeur comptable du goodwill au 1er novembre 2017	2 303 $	13 693 $	160 $	16 156 $
Ajouts	82	–	–	82
Écarts de conversion et autres	18	280	–	298
Valeur comptable du goodwill au 31 octobre 2018[2]	2 403	13 973	160	16 536
Ajouts	**432**	**–**	**–**	**432**
Écarts de conversion et autres	**3**	**35**	**–**	**38**
Valeur comptable du goodwill au 31 juillet 2019[2]	**2 838 $**	**14 008 $**	**160 $**	**17 006 $**

[1] Le goodwill se rapporte surtout aux services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

[2] Pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2019, les pertes de valeur étaient de néant (néant pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018), et le cumul des pertes de valeur était de néant au 31 juillet 2019 (néant au 31 octobre 2018).

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)		*Aux*
	31 juillet 2019	31 octobre 2018
Créances clients et autres éléments	**9 108 $**	8 938 $
Intérêts courus	**2 463**	2 343
Actif d'impôt exigible	**2 325**	1 614
Actif au titre des régimes à prestations définies	**10**	113
Actifs liés aux assurances, compte non tenu des placements	**1 663**	1 638
Charges payées d'avance	**1 303**	950
Total	**16 872 $**	15 596 $

NOTE 11 : DÉPÔTS

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes chèques.

Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes d'épargne.

Les dépôts à terme comprennent tous les dépôts encaissables à une date d'échéance fixe, acquis par les clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe. La durée varie de un jour à dix ans. Les dépôts sont généralement des dépôts à terme, des certificats de placement garanti, des créances de premier rang et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 $ ou plus au 31 juillet 2019 s'établissait à 316 milliards de dollars (293 milliards de dollars au 31 octobre 2018).

Certains passifs de dépôt sont classés comme dépôts détenus à des fins de transaction au bilan consolidé intermédiaire et sont comptabilisés à la juste valeur, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

Certains dépôts ont été désignés à la juste valeur par le biais du résultat net dans le bilan consolidé intermédiaire pour réduire une non-concordance comptable découlant des couvertures économiques connexes. Ces dépôts sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat consolidé intermédiaire, à l'exception du montant de la variation de la juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit propre à la Banque, lequel est constaté à l'état du résultat global consolidé intermédiaire. Les variations de la juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre à la Banque correspondent à la différence entre i) la variation d'une période à l'autre de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus calculée à l'aide d'une courbe d'actualisation globale reflétant la courbe de taux d'intérêt de référence et le risque de crédit propre à la Banque, et ii) la variation d'une période à l'autre de la valeur actualisée de ces mêmes flux de trésorerie attendus calculée à l'aide d'une courbe d'actualisation fondée sur la courbe de taux d'intérêt de référence.

Pour les dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, le montant estimatif que la Banque serait contractuellement tenue de verser à l'échéance, lequel est calculé à partir de notionnels, était plus faible de 287 millions de dollars que sa juste valeur au 31 juillet 2019.

Dépôts

(en millions de dollars canadiens)								*Aux*
			Par type			**Par pays**	**31 juillet 2019**	31 octobre 2018
	À vue	**À préavis**	**À terme[1]**	**Canada**	**États-Unis**	**Autres pays**	**Total**	Total
Particuliers	**13 723 $**	**420 200 $**	**57 615 $**	**228 411 $**	**263 100 $**	**27 $**	**491 538 $**	477 644 $
Banques[2]	**6 353**	**369**	**9 838**	**11 055**	**70**	**5 435**	**16 560**	16 712
Entreprises et gouvernements[3, 4]	**76 787**	**135 745**	**149 696**	**264 011**	**93 482**	**4 735**	**362 228**	357 083
Détenus à des fins de transaction[2]	**–**	**–**	**37 796**	**20 797**	**8 853**	**8 146**	**37 796**	114 704
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net[2, 5]	**–**	**–**	**95 737**	**46 720**	**42 224**	**6 793**	**95 737**	–
Total	**96 863 $**	**556 314 $**	**350 682 $**	**570 994 $**	**407 729 $**	**25 136 $**	**1 003 859 $**	966 143 $
Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus								
Au Canada							**42 134 $**	42 402 $
À l'étranger							**53 475**	54 488
Dépôts productifs d'intérêts inclus ci-dessus								
Au Canada							**528 860**	505 295
À l'étranger							**378 324**	362 890
Fonds fédéraux américains déposés[2]							**1 066**	1 068
Total[3, 6]							**1 003 859 $**	966 143 $

[1] Comprennent une dette de premier rang de 12,7 milliards de dollars (53 millions de dollars au 31 octobre 2018) qui est assujettie au régime de recapitalisation interne des banques. Ce régime confère à la Société d'assurance-dépôts du Canada certains pouvoirs, y compris la capacité de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles dans le cas où la Banque serait en défaillance.

[2] Comprennent les dépôts et les avances auprès de la Federal Home Loan Bank.

[3] Comprennent une somme de 42 milliards de dollars au 31 juillet 2019 (36 milliards de dollars au 31 octobre 2018) relative à des détenteurs d'obligations sécurisées et une somme de 1 milliard de dollars (2 milliards de dollars au 31 octobre 2018) liée à Fiducie de capital TD IV.

[4] Fiducie de capital TD IV a racheté le 30 juin 2019 la totalité des billets de Fiducie de capital TD IV – série 1 en circulation.

[5] Les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net dans le bilan consolidé intermédiaire comprennent des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et des engagements de prêts et des contrats de garantie financière désignés à la juste valeur par le biais du résultat net de 37 millions de dollars (16 millions de dollars au 31 octobre 2018).

[6] Comprend des dépôts de 578 milliards de dollars au 31 juillet 2019 (548 milliards de dollars au 31 octobre 2018) libellés en dollars US et de 54 milliards de dollars (55 milliards de dollars au 31 octobre 2018) libellés dans d'autres monnaies.

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS

Autres passifs[1]

(en millions de dollars canadiens)		*Aux*
	31 juillet 2019	31 octobre 2018
Comptes fournisseurs, charges à payer et autres éléments	**5 004 $**	4 958 $
Intérêts courus	**1 344**	1 283
Salaires et avantages du personnel à payer	**2 930**	3 344
Chèques et autres effets en voie de règlement	**2 743**	454
Passif d'impôt exigible	**109**	84
Passif d'impôt différé	**195**	175
Passif au titre des régimes à prestations définies	**2 520**	1 747
Passifs liés aux entités structurées	**5 381**	5 627
Provisions	**1 461**	1 502
Total	**21 687 $**	19 174 $

[1] Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

NOTE 13 : BILLETS ET DÉBENTURES SUBORDONNÉS

Émissions

Le 25 juin 2019, la Banque a émis des billets à moyen terme totalisant 1,75 milliard de dollars (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)) qui constituent des titres secondaires de la Banque (les «billets»). Les billets porteront intérêt à un taux fixe annuel de 3,06 % (intérêts payables semestriellement) jusqu'au 26 janvier 2027 et, par la suite, à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires de trois mois majoré de 1,33 % (intérêts payables trimestriellement) jusqu'à l'échéance le 26 janvier 2032. À partir du 26 janvier 2027, la Banque peut, à son gré, avec l'approbation préalable du BSIF, racheter les billets, en totalité ou en partie, à leur valeur nominale majorée des intérêts courus et impayés en donnant aux porteurs un préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours.

NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES

Le tableau suivant présente un sommaire des actions émises et en circulation et des actions autodétenues aux 31 juillet 2019 et 31 octobre 2018.

Actions ordinaires et actions privilégiées émises et en circulation et actions autodétenues

(en millions d'actions et en millions de dollars canadiens)	**31 juillet 2019**		31 octobre 2018	
	Nombre d'actions	**Montant**	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	**1 830,4**	**21 221 $**	1 842,5	20 931 $
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	**1,8**	**97**	2,9	152
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	**3,8**	**289**	5,0	366
Actions émises dans le cadre d'acquisitions[1]	**5,0**	**366**	–	–
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	**(21,2)**	**(251)**	(20,0)	(228)
Solde à la fin de la période – actions ordinaires	**1 819,8**	**21 722 $**	1 830,4	21 221 $
Actions privilégiées – catégorie A				
Solde au début de l'exercice	**200,0**	**5 000 $**	190,0	4 750 $
Actions émises[2, 3]	**32,0**	**800**	30,0	750
Actions rachetées	**–**	**–**	(20,0)	(500)
Solde à la fin de la période – actions privilégiées[4]	**232,0**	**5 800 $**	200,0	5 000 $
Actions autodétenues – ordinaires[5]				
Solde au début de l'exercice	**2,1**	**(144) $**	2,9	(176) $
Achat d'actions	**102,0**	**(7 528)**	110,6	(8 295)
Vente d'actions	**(103,5)**	**7 628**	(111,4)	8 327
Solde à la fin de la période – actions autodétenues – ordinaires	**0,6**	**(44) $**	2,1	(144) $
Actions autodétenues – privilégiées[5]				
Solde au début de l'exercice	**0,3**	**(7) $**	0,3	(7) $
Achat d'actions	**5,0**	**(111)**	5,2	(129)
Vente d'actions	**(5,1)**	**114**	(5,2)	129
Solde à la fin de la période – actions autodétenues – privilégiées	**0,2**	**(4) $**	0,3	(7) $

[1] Comprennent 4,7 millions d'actions émises pour un produit de 342 millions de dollars qui représente une tranche de la contrepartie versée à Greystone ainsi que 0,3 million d'actions émises pour un produit de 24 millions de dollars au titre de rémunération fondée sur des actions en remplacement de droits à des paiements fondés sur des actions de Greystone. Se reporter à la note 8 pour en savoir plus sur l'acquisition de Greystone.

[2] Actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série 22 comprenant des dispositions relatives aux FPUNV (les «actions de série 22») émises par la Banque le 28 janvier 2019 au prix de 25 $ l'action, dont les dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels, s'ils sont déclarés, seront versés à un taux annuel de 5,20 % pour la période initiale se terminant le 30 avril 2024. Par la suite, le taux de dividende sera ramené tous les cinq ans à un niveau correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans alors en vigueur majoré de 3,27 %. Les porteurs de ces actions auront le droit de convertir leurs actions en actions privilégiées à taux variable et à dividende non cumulatif de série 23 comprenant des dispositions relatives aux FPUNV, sous réserve de certaines conditions, le 30 avril 2024 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions de série 23 auront le droit de recevoir des dividendes trimestriels à taux variable, s'ils sont déclarés, à un taux correspondant au rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada de trois mois majoré de 3,27 %. Les actions de série 22 sont rachetables par la Banque, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, à 25 $ l'action le 30 avril 2024 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite.

[3] Actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série 24 comprenant des dispositions relatives aux FPUNV (les «actions de série 24») émises par la Banque le 4 juin 2019 au prix de 25 $ l'action, dont les dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels, s'ils sont déclarés, seront versés à un taux annuel de 5,10 % pour la période initiale se terminant le 31 juillet 2024. Par la suite, le taux de dividende sera ramené tous les cinq ans à un niveau correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans alors en vigueur majoré de 3,56 %. Les porteurs de ces actions auront le droit de convertir leurs actions en actions privilégiées à taux variable et à dividende non cumulatif de série 25 comprenant des dispositions relatives aux FPUNV, sous réserve de certaines conditions, le 31 juillet 2024 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions de série 25 auront le droit de recevoir des dividendes trimestriels à taux variable, s'ils sont déclarés, à un taux correspondant au rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada de trois mois majoré de 3,56 %. Les actions de série 24 sont rachetables par la Banque, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, à 25 $ l'action le 31 juillet 2024 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite.

[4] Le 18 juillet 2019, la Banque a annoncé qu'aucune de ses 20 millions d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série 3 comprenant des dispositions relatives aux FPUNV (les «actions de série 3») ne sera convertie le 31 juillet 2019 en action privilégiée à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série 4 comprenant des dispositions relatives aux FPUNV. Comme il a été précédemment annoncé le 2 juillet 2019, le taux de dividende des actions de série 3 pour la période de cinq ans allant du 31 juillet 2019, inclusivement, au 31 juillet 2024, exclusivement, sera de 3,681 %.

[5] Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert ses propres actions, celles-ci sont classées comme des actions autodétenues, et leur coût est porté en déduction des capitaux propres.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 14 juin 2019, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto (TSX) et le BSIF ont approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA) de la Banque annoncée précédemment visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 20 millions de ses actions ordinaires.

L'OPRCNA précédente de la Banque, qui avait été annoncée le 19 avril 2018 et modifiée le 10 décembre 2018, est venue à échéance le 12 avril 2019. La Banque a racheté un total de 30 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son OPRCNA précédente, à un prix moyen de 74,29 $ l'action pour une contrepartie totale de 2,2 milliards de dollars.

Au cours des trois mois clos le 31 juillet 2019, la Banque a racheté 11,25 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son OPRCNA à un prix moyen de 76,91 $ l'action pour une contrepartie totale de 865 millions de dollars. Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2019, la Banque a racheté un total de 21,25 millions d'actions ordinaires dans le cadre de ses OPRCNA, actuelle et précédente, à un prix moyen de 74,95 $ l'action pour une contrepartie totale de 1,6 milliard de dollars.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2018, la Banque a racheté 20 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son OPRCNA précédente à un prix moyen de 75,07 $ l'action pour une contrepartie totale de 1,5 milliard de dollars.

Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales

Rachat des titres de TD CaTS III

Le 31 décembre 2018, Fiducie de capital TD III, une des filiales de la Banque, a racheté la totalité des titres de Fiducie de capital TD III – série 2008 (TD CaTS III) en circulation pour un montant de 1 milliard de dollars majoré de toute distribution payable non versée à la date de rachat. Les TD CaTS III étaient présentés au bilan consolidé à titre de participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales.

NOTE 15 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2019, la Banque a comptabilisé une charge de rémunération pour l'attribution d'options sur actions respectivement de 2,7 millions de dollars et 9,0 millions de dollars (respectivement 2,5 millions de dollars et 9,0 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018).

Au cours des trois mois clos les 31 juillet 2019 et 2018, aucune option sur actions n'a été attribuée par la Banque. Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2019, 2,2 millions d'options sur actions (1,9 million d'options sur actions pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018) ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 5,64 $ l'option (6,28 $ l'option pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018).

Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les neuf mois clos les 31 juillet.

Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)	*Neuf mois clos les*	
	31 juillet 2019	31 juillet 2018
Taux d'intérêt sans risque	**2,03 %**	1,71 %
Durée prévue des options	**6,3 ans**	6,3 ans
Volatilité prévue[1]	**12,64 %**	13,91 %
Rendement de l'action prévu	**3,48 %**	3,50 %
Prix d'exercice / cours de l'action	**69,39 $**	72,64 $

[1] La volatilité prévue est calculée d'après la volatilité quotidienne moyenne évaluée sur une période historique correspondant à la durée prévue de l'option.

NOTE 16 : AVANTAGES DU PERSONNEL

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite principaux de la Banque et de son principal régime d'avantages complémentaires de retraite, ainsi que de ses autres régimes de retraite importants pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet.

Charges liées aux régimes d'avantages du personnel

(en millions de dollars canadiens)	**Régimes de retraite principaux**		**Principal régime d'avantages complémentaires de retraite**		**Autres régimes de retraite[1]**	
					Trois mois clos les	
	31 juillet 2019	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018
Charge nette liée aux avantages du personnel						
Coût des services rendus – prestations acquises	**81 $**	102 $	**4 $**	4 $	**2 $**	2 $
Frais d'intérêts nets sur le passif net au titre des prestations définies	**(3)**	2	**5**	4	**8**	7
Coûts des services passés (crédit)	**1**	–	**–**	–	**–**	1
Charges administratives au titre des prestations définies	**3**	2	**–**	–	**2**	1
Charge totale	**82 $**	106 $	**9 $**	8 $	**12 $**	11 $
					Neuf mois clos les	
	31 juillet 2019	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018
Charge nette liée aux avantages du personnel						
Coût des services rendus – prestations acquises	**244 $**	305 $	**11 $**	12 $	**7 $**	7 $
Frais d'intérêts nets sur le passif net au titre des prestations définies	**(9)**	6	**15**	13	**24**	22
Coûts des services passés (crédit)	**1**	–	**–**	–	**2**	(2)
Charges administratives au titre des prestations définies	**8**	7	**–**	–	**5**	3
Charge totale	**244 $**	318 $	**26 $**	25 $	**38 $**	30 $

[1] Comprennent le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust (CT), le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, les régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière. Le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth a été bloqué le 31 décembre 2008 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après cette date. Certains régimes de retraite à prestations définies de Financement auto TD ont été bloqués le 1er avril 2012 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après le 31 mars 2012.

FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente les cotisations de la Banque à ses régimes de retraite principaux, à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et à ses autres régimes de retraite importants au cours des trois mois et neuf mois clos les 31 juillet.

Cotisations aux régimes

(en millions de dollars canadiens)	*Trois mois clos les*		*Neuf mois clos les*	
	31 juillet 2019	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018
Régimes de retraite principaux	**89 $**	69 $	**267 $**	259 $
Principal régime d'avantages complémentaires de retraite	**3**	4	**11**	11
Autres régimes de retraite[1]	**69**	13	**88**	29
Total	**161 $**	86 $	**366 $**	299 $

[1] Comprennent le régime de retraite à prestations définies de CT, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, les régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

Au 31 juillet 2019, la Banque prévoyait verser des cotisations additionnelles de 86 millions de dollars à ses régimes de retraite principaux, de 5 millions de dollars à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et de 13 millions de dollars à ses autres régimes de retraite d'ici la fin de l'exercice. Cependant, le montant des cotisations futures peut changer si la Banque révise le niveau actuel de ses cotisations au cours de l'exercice 2019.

NOTE 17 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'Agence du revenu du Canada (ARC) et l'Alberta Tax and Revenue Administration (TRA) refusent certaines déductions demandées par la Banque au titre des dividendes. Le 9 août 2019, la Banque a reçu une lettre de proposition de l'ARC visant des impôts additionnels de 225 millions de dollars pour l'année d'imposition de 2014, compte non tenu des intérêts. Au 31 juillet 2019, l'ARC et la TRA ont établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts et intérêts d'environ 553 millions de dollars pour les années d'imposition de 2011 à 2013. La Banque s'attend à ce que l'ARC et la TRA établissent de nouvelles cotisations pour les années ultérieures pour les mêmes raisons et à ce que Revenu Québec établisse également de nouvelles cotisations pour les années d'imposition non frappées de prescription. La Banque est d'avis que les positions prises dans ses déclarations fiscales étaient conformes et entend contester toute nouvelle cotisation.

NOTE 18 : RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la même méthode que celle employée pour établir le résultat de base par action, sauf que certains ajustements sont apportés au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le but de tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles qui seraient censées être émises par la Banque.

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet.

Résultat de base et dilué par action

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	*Trois mois clos les*		*Neuf mois clos les*	
	31 juillet 2019	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018
Résultat de base par action				
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	**3 186 $**	3 028 $	**8 628 $**	8 157 $
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	**1 825,3**	1 830,0	**1 828,4**	1 838,4
Résultat de base par action (en dollars canadiens)	**1,75 $**	1,65 $	**4,72 $**	4,44 $
Résultat dilué par action				
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	**3 186 $**	3 028 $	**8 628 $**	8 157 $
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris l'incidence des titres dilutifs	**3 186**	3 028	**8 628**	8 157
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	**1 825,3**	1 830,0	**1 828,4**	1 838,4
Effet des titres dilutifs				
Options sur actions potentiellement exerçables (en millions)[1]	**3,3**	4,0	**3,2**	4,2
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	**1 828,6**	1 834,0	**1 831,6**	1 842,6
Résultat dilué par action (en dollars canadiens)[1]	**1,74 $**	1,65 $	**4,71 $**	4,43 $

[1] Pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2019 et 2018, aucune option en cours n'a été exclue du calcul du résultat dilué par action.

NOTE 19 : PASSIFS ÉVENTUELS

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, il n'y a pas eu d'événements importants ni de transactions importantes relativement aux éléments présentés à la note 27 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque.

LITIGES

Dans le cadre normal des activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites judiciaires et procédures administratives. La Banque constitue des provisions pour litiges lorsqu'il devient probable que la Banque subira une perte et que le montant peut être estimé de façon fiable. La Banque évalue aussi la fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles (c'est-à-dire celles qui ne sont ni probables ni peu probables) pouvant découler de poursuites judiciaires et procédures administratives, en sus des provisions. Au 31 juillet 2019, la fourchette estimative des pertes raisonnablement possibles allait de néant à environ 608 millions de dollars (de néant à environ 763 millions de dollars au 31 octobre 2018). Les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque représentent les meilleures estimations de la Banque en fonction des informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures pouvant faire l'objet d'estimations, bien qu'un certain nombre de facteurs puisse amener les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque à être très différentes de ses pertes réelles ou prévues. Par exemple, les estimations de la Banque exigent beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer, des nombreuses questions en suspens toujours en cause dans plusieurs procédures, dont certaines échappent à la volonté de la Banque ou portent sur des théories et des interprétations juridiques nouvelles, de l'incertitude planant sur les divers dénouements possibles de ces procédures et du fait que les procédures sous-jacentes évolueront au fil du temps. De plus, certaines poursuites visent des dommages-intérêts très importants ou indéterminés.

De l'avis de la direction, d'après ses connaissances actuelles et les avis de ses conseillers juridiques, l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces procédures n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée ou sur les flux de trésorerie consolidés de la Banque. Toutefois, en raison des facteurs susmentionnés et d'autres incertitudes inhérentes aux litiges et aux questions d'ordre réglementaire, il est possible que l'incidence de l'issue des poursuites judiciaires ou procédures administratives puisse être importante sur les résultats d'exploitation consolidés de la Banque pour n'importe laquelle des périodes de présentation.

Litige Stanford – Le 28 février 2019, la Banque, de même que les autres banques défenderesses, a déposé une requête en vue d'obtenir un jugement sur la foi des actes de procédure dans l'affaire Official Stanford Investors Committee visant à obtenir le rejet de trois allégations (aide et encouragement à la fraude, aide et encouragement à la conversion et aide et encouragement à manquer à une obligation de fiduciaire). Au 4 avril 2019, le dossier de la requête avait été pleinement constitué. Le 3 mai 2019, deux groupes de requérants, composés de plus de 950 investisseurs particuliers dans des certificats de dépôt émis par Stanford International Bank, Limited, ont déposé une requête pour être autorisés à intervenir dans la poursuite entamée par l'Official Stanford Investors Committee contre la Banque et les autres banques défenderesses. L'interrogatoire préalable contre les banques défenderesses est en cours. Dans le cadre des deux poursuites engagées devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario, la Banque est la seule partie défenderesse et le procès est prévu en janvier 2021.

Litige sur les frais de découvert – Le 1er février 2019, les deux parties ont déposé un avis de règlement conjoint pour l'ensemble des poursuites qui ont été réunies dans le dossier MDL 2613 dans le cadre de l'action collective. En réponse à l'avis de règlement, la Cour a rendu, le 4 février 2019, une ordonnance suspendant toutes les échéances. Le 26 juin 2019, la Cour a rendu une ordonnance préliminaire approuvant le règlement de toutes les poursuites réunies dans le dossier MDL 2613 dans le cadre de l'action collective et ordonnant d'aviser les membres du groupe visé par le règlement. La date fixée pour l'audition de la requête pour approbation définitive est le 8 janvier 2020.

Frais de cartes de crédit – L'instruction de l'action engagée en Colombie-Britannique est prévue en octobre 2020.

Actions collectives de consommateurs – La Banque, de même que plusieurs autres institutions financières canadiennes, a été nommée défenderesse dans un certain nombre de procédures engagées par des consommateurs pour lesquelles des demandes d'actions collectives provinciales ont été entamées visant différents frais et calculs de taux d'intérêt ainsi que différentes décisions relatives au crédit. Ces procédures en sont rendues à différentes étapes. Dans l'une d'entre elles, la Banque est la seule partie défenderesse et le procès est prévu en novembre 2020.

NOTE 20 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : les Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des services bancaires personnels et commerciaux au Canada et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; les Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des services de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et les Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Se reporter à la note 29 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque pour des informations supplémentaires sur les secteurs.

Le tableau suivant présente les résultats sectoriels pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet.

Résultats par secteur[1, 2]

(en millions de dollars canadiens)	Services de détail au Canada		Services de détail aux États-Unis		Services bancaires de gros[3]		Siège social[3]		Total	
									Trois mois clos les	
	31 juillet 2019	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018
Produits (pertes) d'intérêts nets	**3 122 $**	2 948 $	**2 241 $**	2 114 $	**198 $**	276 $	**463 $**	317 $	**6 024 $**	5 655 $
Produits (pertes) autres que d'intérêts	**3 024**	2 851	**745**	698	**716**	533	**(10)**	162	**4 475**	4 244
Total des produits[4]	**6 146**	5 799	**2 986**	2 812	**914**	809	**453**	479	**10 499**	9 899
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	**316**	246	**255**	222	**1**	(14)	**83**	107	**655**	561
Indemnisations d'assurance et charges connexes	**712**	627	**–**	–	**–**	–	**–**	–	**712**	627
Charges autres que d'intérêts	**2 533**	2 400	**1 604**	1 528	**594**	532	**643**	671	**5 374**	5 131
Résultat avant impôt sur le résultat	**2 585**	2 526	**1 127**	1 062	**319**	291	**(273)**	(299)	**3 758**	3 580
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	**695**	674	**134**	144	**75**	68	**(91)**	(181)	**813**	705
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	**–**	–	**294**	225	**–**	–	**9**	5	**303**	230
Résultat net	**1 890 $**	1 852 $	**1 287 $**	1 143 $	**244 $**	223 $	**(173) $**	(113) $	**3 248 $**	3 105 $
									Neuf mois clos les	
	31 juillet 2019	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018	**31 juillet 2019**	31 juillet 2018
Produits (pertes) d'intérêts nets	**9 176 $**	8 554 $	**6 719 $**	6 031 $	**633 $**	877 $	**1 228 $**	1 021 $	**17 756 $**	16 483 $
Produits (pertes) autres que d'intérêts	**8 917**	8 307	**2 123**	2 055	**1 750**	1 709	**179**	202	**12 969**	12 273
Total des produits[4]	**18 093**	16 861	**8 842**	8 086	**2 383**	2 586	**1 407**	1 223	**30 725**	28 756
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	**906**	735	**787**	673	**3**	(5)	**442**	407	**2 138**	1 810
Indemnisations d'assurance et charges connexes	**2 082**	1 760	**–**	–	**–**	–	**–**	–	**2 082**	1 760
Charges autres que d'intérêts	**8 098**	6 943	**4 742**	4 463	**1 793**	1 574	**1 844**	1 849	**16 477**	14 829
Résultat avant impôt sur le résultat	**7 007**	7 423	**3 313**	2 950	**587**	1 017	**(879)**	(1 033)	**10 028**	10 357
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	**1 889**	1 981	**386**	341	**139**	249	**(325)**	(80)	**2 089**	2 491
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	**–**	–	**863**	465	**–**	–	**28**	43	**891**	508
Résultat net	**5 118 $**	5 442 $	**3 790 $**	3 074 $	**448 $**	768 $	**(526) $**	(910) $	**8 830 $**	8 374 $
Total de l'actif	**447 921 $**	425 264 $	**426 548 $**	408 745 $	**466 080 $**	405 591 $	**64 893 $**	52 904 $	**1 405 442 $**	1 292 504 $

[1] Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

[2] La part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la Banque en vertu des conventions.

[3] Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale. Le rajustement de l'équivalence fiscale présenté dans le secteur des Services bancaires de gros est renversé dans le secteur Siège social.

[4] L'incidence de certaines activités de gestion de la trésorerie et du bilan liées au secteur Services de détail aux États-Unis a été comptabilisée dans le secteur Siège social.

NOTE 21 : PRODUITS D'INTÉRÊTS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

Le tableau suivant présente les produits d'intérêts et les charges d'intérêts par évaluation comptable. Pour plus de renseignements sur les types d'instruments évalués au coût amorti et à la JVAERG, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque.

Produits d'intérêts et charges d'intérêts

(en millions de dollars canadiens)				*Trois mois clos les*
		31 juillet 2019		31 juillet 2018
	Produits d'intérêts	**Charges d'intérêts**	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts
Évalués au coût amorti	**8 050 $**	**2 860 $**	7 053 $	2 475 $
Évalués à la JVAERG	**788**	**–**	800	–
	8 838	**2 860**	7 853	2 475
Pas évalués au coût amorti ni à la JVAERG[1]	**1 806**	**1 760**	1 658	1 381
Total	**10 644 $**	**4 620 $**	9 511 $	3 856 $

				Neuf mois clos les
		31 juillet 2019		31 juillet 2018
	Produits d'intérêts	**Charges d'intérêts**	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts
Évalués au coût amorti	**23 600 $**	**8 611 $**	20 114 $	6 581 $
Évalués à la JVAERG	**2 477**	**–**	2 150	–
	26 077	**8 611**	22 264	6 581
Pas évalués au coût amorti ni à la JVAERG[1]	**5 384**	**5 094**	4 164	3 364
Total	**31 461 $**	**13 705 $**	26 428 $	9 945 $

[1] Comprennent les produits d'intérêts, les charges d'intérêts et les revenus de dividendes des instruments financiers qui sont évalués ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et des actions désignées à la JVAERG.

NOTE 22 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs.

Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2019, la Banque s'est conformée aux lignes directrices du BSIF en vertu du cadre de Bâle III sur les ratios de fonds propres et le ratio de levier. Depuis le 1er janvier 2016, les cibles du BSIF pour les banques canadiennes désignées banques d'importance systémique intérieure (BISI) à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres sont assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires et sont respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %. En outre, le 25 juin 2018, le BSIF a accru la transparence associée aux réserves de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires du deuxième pilier qui n'étaient pas communiquées par le passé en exigeant la présentation de la réserve pour stabilité intérieure. La réserve pour stabilité intérieure est détenue par les BISI en vue de contrer les risques dont il est question dans le deuxième pilier. À l'heure actuelle, la réserve est établie à 1,75 % du total des actifs pondérés en fonction des risques et doit être constituée exclusivement de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, ce qui a fait passer à 9,75 % la cible des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.

Le tableau suivant résume la situation des fonds propres réglementaires de la Banque aux 31 juillet 2019 et 31 octobre 2018.

Situation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		*Aux*
	31 juillet 2019	31 octobre 2018
Fonds propres		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	**54 478 $**	52 389 $
Fonds propres de catégorie 1	**61 114**	59 735
Total des fonds propres	**73 369**	70 434
Actifs pondérés en fonction des risques servant à calculer les ratios de fonds propres[1]		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	**454 881 $**	435 632 $
Fonds propres de catégorie 1	**454 881**	435 780
Total des fonds propres	**454 881**	435 927
Ratios de fonds propres et de levier		
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires[1]	**12,0 %**	12,0 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1[1]	**13,4**	13,7
Ratio du total des fonds propres[1]	**16,1**	16,2
Ratio de levier	**4,1**	4,2

[1] Conformément à la ligne directrice définitive sur les normes de fonds propres, l'application de l'exigence de fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit (RVC) a été progressive jusqu'au premier trimestre de 2019. Chaque ratio de fonds propres comporte sa propre composante actifs pondérés en fonction des risques, conformément à la méthode progressive d'intégration du RVC prescrite par le BSIF. Pour l'exercice 2019, ces facteurs scalaires sont de 100 %. Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres étaient respectivement de 80 %, 83 % et 86 %.

NOTE 23 : GESTION DES RISQUES

Les politiques et procédures relatives à la gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion, en ce qui a trait au risque de marché, au risque de liquidité et au risque d'assurance, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Service des relations avec les actionnaires

Si vous :	Et que votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veuillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un **actionnaire inscrit** (votre nom figure sur votre certificat d'actions de la TD)	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le plan de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	**Agent des transferts :** La Société de fiducie AST (Canada) C. P. 700, succursale B Montréal (Québec) H3B 3K3 1-800-387-0825 (Canada et É.-U. seulement) ou 416-682-3860 Téléc. : 1-888-249-6189 inquiries@astfinancial.com ou www.astfinancial.com/ca-fr
détenez vos actions de la TD par l'intermédiaire du **système d'inscription direct aux États-Unis**	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	**Coagent des transferts et agent comptable des registres :** Computershare P.O. Box 505000 Louisville, KY 40233, ou Computershare 462 South 4th Street, Suite 1600 Louisville, KY 40202 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 www.computershare.com/investor
détenez en propriété véritable des actions de la TD qui sont immatriculées au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions de la TD, notamment des questions au sujet du plan de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires	**Votre intermédiaire**

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com. Veuillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 14 juin 2019, la Banque a annoncé que la TSX et le BSIF ont approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA) de la Banque annoncée précédemment visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 20 millions de ses actions ordinaires. Conformément à l'avis d'intention déposé auprès de la TSX, l'OPRCNA prendra fin le 17 juin 2020 ou à toute autre date antérieure que la Banque aura décidé ou à laquelle elle aura terminé ses rachats. Un exemplaire de l'avis peut être obtenu sans frais en communiquant avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com.

Renseignements généraux

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au 1-866-233-2323
En anglais : 1-866-567-8888
En cantonais/mandarin : 1-800-328-3698
Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : www.td.com
Courriel : customer.service@td.com

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD donnera une conférence téléphonique sur les résultats, à Toronto (Ontario), le 29 août 2019. La conférence sera diffusée en webémission audio en direct sur le site Web de la TD à 13 h 30 HE. Au cours de la conférence téléphonique et de la webémission audio, des dirigeants de la TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour le troisième trimestre et tiendront des discussions portant sur les informations présentées. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Il sera possible de consulter les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence sur le site Web de la TD à l'adresse https://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/rapports-financiers/resultats-trimestriels/qr-2019.jsp, le 29 août 2019, vers 12 h HE. Une ligne téléphonique pour écoute seulement est ouverte au 416-641-6150 ou au 1-866-696-5894 (sans frais). Le code d'accès est le 2727354#.

La version archivée de la webémission audio et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse https://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/rapports-financiers/resultats-trimestriels/qr-2019.jsp. Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 15 h 30 HE, le 29 août 2019, jusqu'à 23 h 59 HE, le 26 septembre 2019, en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 (sans frais). Le code d'accès est le 4990143#.

Assemblée annuelle

Le jeudi 2 avril 2020
Toronto (Ontario)